association des amis de l'université de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

37e année — nº 2 — 1965

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs — et de ses diplômés

Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

† Emile Digneffe (1929-1937)
† Jules Duesberg (1937-1947)
† Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. Leroux, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. Graulich, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. Clemens, L. Dabin et J. Stassart, Professeurs à l'Université.

Trésorier : M. A. Fettweis, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. Albert, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. Camu, Président de la Banque de Bruxelles; P. Clerdent, Gouverneur de la Province de Liège; J. Delchevalerie, Docteur en droit, Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; F. Deleixhe, Docteur en médecine; M. J. Dembour, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. Deprez, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire Général de l'A. I. Lg.; N. Dessard, Ingénieur A. I. Lg.; W. Esser, Professeur à la Faculté de Médecine; E. Frenay, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; F. Graindorge, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. Gueben, Professeur à la Faculté des Sciences; P. Harsin, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. Laloux, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. Laloux, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. Masquelier, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. Mersch, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. Nagelmackers, Banquier à Liège; A. Neef de Sainval, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. Ringlet, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. Roskam, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. Severyns, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. Wileur, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. Fraipont, Professeur à l'Université, et P. Martin, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRÉTARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie Teheux et Louis Dols, Docteurs en droit; Mme Paulette Huskin-Hansoul, Assistante sociale.

association des
amis de l'université de liège

37e ANNÉE - 1965 - N° 2

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL
Publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général :
RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

SOMMAIRE

Pages

- Première rencontre au Sart Tilman 3
- Prix triennal Charles Hanocq 8
- Service des Carrières : 9
  Séance d'information sur les carrières ouvertes aux licenciés de la Faculté de Droit 9
  - — Allocution d'ouverture par M. le Professeur L. Dabin, Administrateur-Secrétaire de l'Association des Amis de l'Université 12
  - — Comment mener une campagne d'emploi, par M. E. Marioné, Directeur du Personnel de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly 14
  - — Les diplômés en sciences sociales et leur carrière, par M. J. J. Comhaire, attaché à la Direction générale de la S. A. Cockerill-Ougrée. 22
  - — Les carrières internationales, par M. R. Planchar, Administrateur à la Direction générale des Transports de la C. E. E. 29
  - — La place des licenciées de la Faculté de Droit dans la vie professionnelle — Echange de vues 33
- A la recherche des Anciens de l'Université de Liège 35
  - I. — Réunions de promotions 35
  - II. — Promotions 1935 41
  - III. — Addenda et Corrigenda 55
- Etudes et Carrières universitaires 57
  - — Création d'un Comité social consultatif à l'Université 57
  - — Commission Université-Enseignement secondaire 58

— Visite des établissements d'enseignement secondaire 58
— Les échecs à l'Université 61
— L'enseignement européen en marche 62
— Bientôt l'Europe des diplômes 62
— Un Institut scientifique pour les professions libérales 63

● La population de l'Université de Liège en 1964-1965 64

● Au fil des jours 68
— Anoblissement 68
— Générosité 68
— Le programme de la Fondation Industrie-Université 69
— Colloque de la Faculté de Droit à Neuilly-sur-Seine 70
— Journées internationales d'études sur les phytohormones et l'organogenèse 70
— L'Université de Liège et les relations publiques 71
— Amicale du Personnel de l'Université 72
— Chez les Anciens de Namur 72
— Fédération belge des Femmes diplômées des Universités (Section de Liège) 74
— Les Historiens se réunissent 75
— Association des Classiques 76
— Chez les Physiciens 77
— Association des Chimistes 80
— Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de Pharmacie 80
— Association des Anciens de l'Observatoire 81
— Association des Licenciés en Education physique 81
— Association des Ingénieurs A. I. Lg. 82

● Nécrologie 84

● Nouveaux membres de l'Association 85

● Annonces 88

Réalisation de ce Bulletin tiré à 5250 exemplaires : Léon Dabin, Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

L'Association est en pleine forme. Nous sommes à présent plus de quatre mille membres.

Cependant le compte de certains d'entre eux est encore débiteur pour l'année 1965.

Le Trésorier pense à eux. Qu'ils se rappellent à son bon souvenir, en lui adressant le montant de leur cotisation 1965 par virement au C. C. P. 1507.13 des Amis de l'Université de Liège.

Première rencontre au Sart-Tilman
29 mai 1965

La réunion des Amis et des Anciens de l'Université que notre Association organisait cette année sur le thème du Sart Tilman, a connu un grand succès. Succès de participation tout d'abord : 1100 personnes environ avaient répondu à notre appel apportant à l'*Alma Mater* un nouveau témoignage d'attachement et d'intérêt pour son avenir. Succès du temps, inespéré celui-là : après plusieurs jours de pluie, le soleil allait auréoler cette journée et en assurer le déroulement harmonieux.

La séance au Palais des Congrès

Vers 14 h. 30, devant le public massé dans la grande salle du Palais des Congrès, M. André Leroux ouvre la séance. Notre président remercie les participants d'être venus en si grand nombre et salue la présence de différentes autorités publiques et universitaires, parmi lesquelles M. le Ministre Jean Rey et M. Henri Fredericq, Recteur honoraire de l'Université.

Cette fois encore, M. le Recteur Dubuisson nous fait l'honneur d'occuper la tribune de l'Association pour présenter le nouveau film consacré à l'implantation au Sart Tilman de l'université. Notre président lui exprime toute la reconnaissance des Amis de l'Université et souligne la clairvoyance et l'énergie avec lesquelles il préside à la réalisation de cette œuvre grandiose.

Salué par de très vifs applaudissements, M. le Recteur prend à son tour la parole et rappelle la genèse de l'implantation au Sart Tilman, ainsi que les nombreux problèmes qu'il a fallu résoudre.

L'Université de Liège a mené les phases successives de sa reconstruction selon des méthodes rigoureuses. Le Conseil d'administration a eu l'heureuse idée de diffuser le résultat des études et travaux qui ont été entrepris. Nos lecteurs connaissent la remarquable collection des *Cahiers du Sart Tilman* (1). Ils ont pu apprécier, lors de cette séance du 29 mai, les qualités techniques du document cinématographique qui leur a été présenté.

Ce film d'une durée de quarante minutes retient l'attention d'une salle enthousiaste. M. Pierre Levie est déjà l'auteur d'un film sur « Liège et son Université ». Nous ne tenterons pas d'exposer tout ce que son talent a pu réaliser au départ d'une matière qui paraissait

(1) Rappelons que les *Cahiers* nos 1 et 2 sont sortis de presse et ont fait l'objet d'une relation dans nos *Bulletins* 1964-1 p. 50 et 1965-2 p. 73.

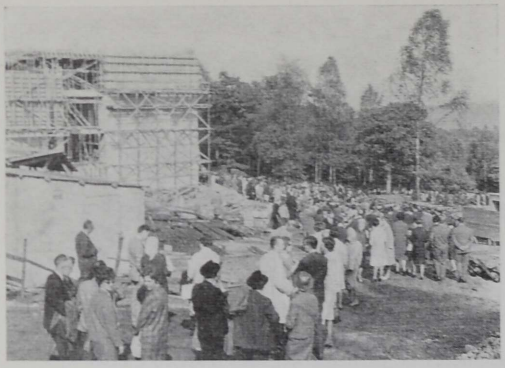

SART TILMA

La visite des chantiers

A droite : De g. à d., M. le Ministre J. Rey, M. le Recteur M. Dubuisson et M. le Président A. Leroux.

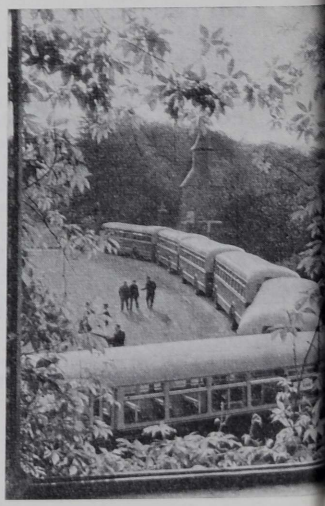

MAI 1965

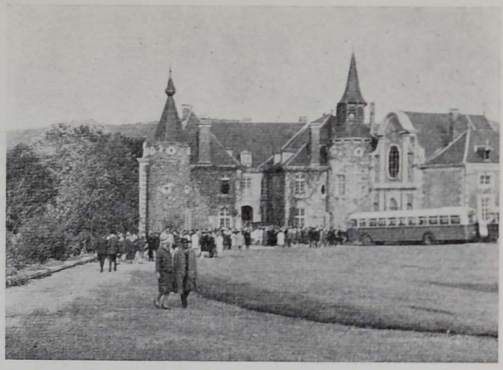

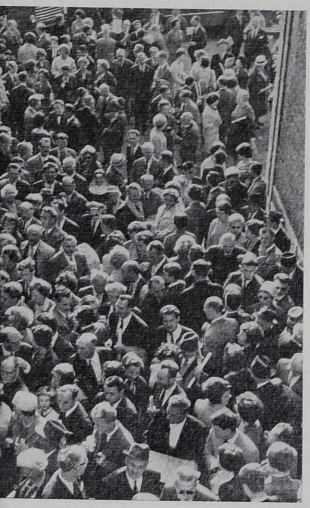

Au château de Colonster

Un millier d'amis se retrouvent...

aride. Dans ce nouveau film, la qualité de l'information se trouve alliée à l'humour de la présentation d'une manière particulièrement heureuse.

On participe à la naissance de l'idée de la reconstruction totale de l'Université au Sart Tilman, à une visite du domaine du haut d'un hélicoptère, aux premiers travaux, aux longues et minutieuses études qui ont permis de dresser un premier bilan pour les ingénieurs et les architectes. On est confronté avec les différents problèmes que posent, tour à tour, la programmation, la coordination des données, l'établissement d'un plan de zoning. Toute la lumière est faite et bien faite sur le dispositif d'implantation qui a été finalement retenu [1].

Les dernières images qui mettent en valeur la calme beauté du site, sont comme une invitation au départ.

La visite au Sart Tilman

Une vingtaine de cars attendent les participants à la sortie du Palais des Congrès. Une longue colonne de véhicules gagne le plateau du Sart Tilman entourée des motards de la police communale. Des guides bénévoles, dirigeants et collaborateurs des services spécialisés dans les problèmes du Sart Tilman, assurent l'encadrement, distribuent et commentent les plans du domaine reproduisant le tracé de la visite.

Aux abords des chantiers, sur la route universitaire où les gardes forestiers et la gendarmerie règlent la circulation, les véhicules privés s'accumulent dans un aimable désordre et un climat de fête champêtre.

Sous la conduite de M. le Recteur, de MM. les Professeurs Desreux et Louis, ainsi que de leurs collaborateurs, nous pénétrons sur le chantier de l'Institut de Physique. Le rideau d'arbres qui borde l'actuelle route du Condroz, arrive à peine à masquer ce bâtiment qui compte déjà cinq niveaux. La masse de béton qu'entourent l'appareillage et le matériel de construction est impressionnante. L'ensemble des travaux l'est tout autant.

La cohorte des visiteurs contourne le bâtiment et aperçoit le chantier voisin, celui de l'Institut de Chimie, dont le sol détrempé interdit l'approche. Elle s'engage ensuite sur le vallon boisé qui la sépare de la route universitaire. Certains, très prévoyants, sont chaussés de bottes. Quelques petits obstacles naturels n'effrayeront cependant pas les promeneurs qui rejoindront d'excellente humeur le second point de rassemblement.

M. Gathy, conservateur du domaine, nous attend muni d'un porte-voix. Inlassablement, il oriente à leur gré les uns vers les

---

[1] Le lecteur voudra bien se reporter au plan que nous avons publié dans le *Bulletin* 1963-2, en annexe à l'article de M. le Recteur Dubuisson : « La reconstruction de l'Université de Liège au Sart Tilman ».

cars, les autres, ceux qui désirent continuer à pied, dans la direction du château. D'autres encore dédaigneront cette dernière voie, trop sportive à leur gré, et seront à l'affût des voitures particulières.

Tout ce monde se retrouve au château de Colonster. Il est 18 h. 30. La cour et les salles de l'ancienne demeure seigneuriale sont bientôt combles. L'ambiance est immédiatement très animée. Un millier d'amis qui se retrouvent, ce n'est pas ordinaire. Certains font le tour du propriétaire et contemplent des panneaux explicatifs et la maquette des futurs bâtiments. D'autres sont au parc d'où l'on découvre un paysage grandiose : le versant qui conduit à la vallée, l'Ourthe, les rochers du « Bout du Monde ».

La réception offerte par les Autorités académiques vient couronner cette magnifique journée. Comme à regret, des groupes s'éloignent peu à peu. A quelques minutes d'intervalle, les cars vont regagner Liège. Une salve de pluie ponctue les derniers départs. Chacun emporte de cette visite un très beau souvenir et de grands espoirs.

Prix triennal Charles Hanocq

En 1966, le Prix triennal Charles Hanocq, réservé à l'auteur d'un mémoire relatif à la Mécanique appliquée à l'Art de l'ingénieur, sera mis en concours. Le montant du prix est de 7500 fr.

Rappelons que ce prix a été fondé en 1935 à la suite de la remise au Professeur Charles Hanocq du Prix décennal des Sciences mathématiques appliquées. La fondation Charles Hanocq est gérée par l'Association des Amis de l'Université de Liège.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement de ce prix.

Prix triennal Charles Hanocq.

Il est fondé sous la dénomination de Prix triennal Charles Hanocq, un prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire relatif à la Mécanique appliquée à l'Art de l'ingénieur, et ayant pour auteur un élève de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège ou un ingénieur diplômé par cette Faculté depuis cinq ans au plus (au moment de la remise de son mémoire) et membre de l'A. I. Lg.

Le jury sera constitué de trois membres dont deux seront nommés par l'Association des Amis de l'Université de Liège et un par le Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Les mémoires seront rédigés en langue française; ils seront manuscrits ou imprimés, mais dans ce cas, ils ne peuvent pas avoir été publiés avant 1963. Ils seront adressés en trois exemplaires à Monsieur le Président des Amis de l'Université de Liège au plus tard le 15 octobre 1965.

SERVICE DES CARRIÈRES
DE L'ASSOCIATION DES AMIS
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Séance d'information sur les carrières ouvertes aux licenciés de la Faculté de Droit

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro de ce *Bulletin*, le Cercle des Sciences sociales organisait le 22 mars dernier, en collaboration avec notre Association, une séance d'information sur les débouchés offerts aux différents licenciés de la Faculté de Droit.

On sait que le Service des Carrières a principalement pour but de mettre à la disposition des étudiants une information aussi large que possible sur les exigences du monde professionnel. Comme pour le Service des Etudes, les consultations individuelles organisées par des membres de notre Association prennent une place importante parce qu'elles permettent de stimuler la réflexion des intéressés avant même d'entreprendre les démarches qui peuvent conduire à l'obtention d'un emploi. D'autres formes de diffusion des informations viennent compléter cette action. Réunis dans une ambiance sympathique, praticiens et étudiants peuvent procéder à des échanges de vues, apporter le témoignage d'expériences vécues et vérifier le bien-fondé de leurs conceptions ou de leurs croyances.

Pour l'organisation de cette première séance d'information, nous avons eu la bonne fortune de compter sur la participation d'une vingtaine de personnalités, parmi lesquelles on reconnaîtra plusieurs anciens et amis de notre Université. Toutes ces personnes ont immédiatement répondu à notre appel dans un réel élan de sympathie et de solidarité universitaires. Nous tenons à leur exprimer une fois encore notre vive reconnaissance. Sans leur généreux concours, les étudiants n'auraient pu bénéficier d'une information aussi précise que celle qu'il leur fut donné d'entendre. En particulier, les exposés introductifs furent suivis avec beaucoup d'attention et apportèrent des éléments fort utiles de réflexion.

Il nous paraît intéressant de reproduire dans cette revue le texte intégral de ces interventions et de résumer l'essentiel des discussions animées qui les ont suivies.

Nous nous plaisons à souligner l'intelligente et dévouée collaboration du comité du Cercle des Sciences sociales. Ces étudiants avaient pris l'heureuse initiative de rassembler dans un document de travail les questions qu'ils souhaitaient poser. Allant plus loin

encore dans la préparation du colloque, ils présentèrent à l'appréciation de nos invités un *curriculum vitae-type* accompagné d'une demande d'emploi fictive. L'organisation matérielle enfin revenait à un petit groupe d'étudiantes et d'étudiants qui accomplit sa tâche à la satisfaction générale. Nous félicitons bien cordialement M. Jacques Germay (1re lic. en Sc. soc.), président du Cercle et ses adjoints : MM. Georges Chapelier (1re lic. en Sc. écon et fin.), Christian Malvez (1re cand. en Sc. pol. et soc.), Serge Putzeys (2e cand. en Sc. pol. et soc.), Claude Van der Kaa (2e cand. en Sc. pol. et soc.), ainsi que Melles Eliane Camal (1re cand. en Sc. pol. et soc.), Tatiana de Bilderling (1re cand. en Sc. pol. et soc.), Anne Burnay (2e cand. en Sc. pol. et soc.), Isabelle Dosin (1re cand. en Sc. pol. et soc.), Véronique Fabri (1re cand. en Sc. pol. et soc.), Bernadette Legros (2e cand. en Sc. pol. et soc.), Paula Maertens (1re lic. en Sc. écon. et fin.) et Noelle Schouteden (1re cand. en Sc. pol. et soc.).

Participants.

Une cinquantaine d'étudiants étaient réunis autour de :

MM. *D. Ancion, Directeur, Banque de la Société Générale de Belgique, Siège de Liège;

*R. Clemens, Professeur, Faculté de Droit, Liège; Administrateur-Secrétaire, Association des Amis de l'Université de Liège;

*J.J. Comhaire, Attaché, Direction générale, Cockerill-Ougrée S. A., Seraing;

*L. Dabin, Professeur, Faculté de Droit, Liège; Administrateur-Secrétaire, Association des Amis de l'Université de Liège;

J. Delacollette, Attaché, Secrétariat général, Glaverbel, Bruxelles;

*J. Dembour, Professeur, Faculté de Droit, Liège;

*L. Dols, Secrétaire Permanent, Association des Amis de l'Université de Liège;

*A. Fettweis, Professeur, Faculté de Droit, Liège; Administrateur-Trésorier, Association des Amis de l'Université de Liège;

R. Geerts, Attaché, Service central du Personnel, Unilever S. A., Bruxelles;

*J. P. Goffin, Attaché, Service économique et financier, Espérance-Longdoz, Liège;

*C. Goossens, Professeur, Faculté de Droit, Liège;

*P. Graulich, Doyen, Faculté de Droit, Liège;

Mme *M. Hentjens, Secrétaire Générale, Service des Etudiants, Université, Liège;

MM. *D. Laloux, Conseiller, Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, Bruxelles;

L. Leerschool, Chef de Service, Service du Personnel, Usines Balteau, Liège;

*R. Lemaire, Directeur Adjoint, Département du Personnel, Union Minière du Haut Katanga, Elisabethville;

*J. Lepas, Assistant, Faculté de Droit, Liège;

*A. Leroux, Administrateur-Directeur Général, Azote et Produits Chimiques du Marly, Liège; Président, Association des Amis de l'Université de Liège;

Luciani, Directeur Adjoint, Omnium des Techniques Auxiliaires de Direction, Bruxelles;

E. Marione, Directeur, Service du Personnel, Azote et Produits Chimiques du Marly, Liège;

*E. Mersch, Directeur, Banque de Bruxelles, Siège de Liège;

*P. Minet, Conseiller, Banque de Paris et des Pays-Bas, Liège;

Mme M. Moris, Avocat, Cour d'Appel, Liège;

MM. R. Planchar, Administrateur, Direction générale des Transports, C. E. E., Bruxelles;

J. Puljiz, Attaché, Service Marketing, Hartog S. A., Bruxelles;

R. Remouchamps, Attaché, Service Marketing, Hartog S. A., Bruxelles;

*J. Stassart, Chargé de Cours Associé, Faculté de Droit, Liège; Administrateur-Secrétaire, Association des Amis de l'Université de Liège;

*J. M. Teheux, Secrétaire Permanent, Association des Amis de l'Université de Liège;

F. Van Dam, Attaché, Direction du Personnel, Unilever S. A., Bruxelles;

*H. Verdin, Attaché, Service du Personnel, Solvay S. A., Bruxelles;

*A. Wileur, Secrétaire Général, Grand Bazar de la Place Saint Lambert S. A., Liège.

* * *

Diverses circonstances avaient empêché les personnes suivantes de prendre part à cette séance d'information.

MM. P. Arets, Conseiller, Fédération des Industries de Belgique, Bruxelles;

*L. Davin, Chargé de cours, Faculté de Droit, Liège;

*F. Dehousse, Professeur, Faculté de Droit, Liège;

P. Delbouille, Président, Association des Etudiants en Droit Liège;

G. Delcorde, Président, Union Générale des Etudiants, Liège;

F. de Visschere, Secrétaire Permanent au Recrutement, Bruxelles [1] ;

*P. Harmel, Professeur, Faculté de Droit, Liège;

*P. Horion, Professeur, Faculté de Droit, Liège;

A. Houyoux, Chef de Service, Services Formation et Psychotechnique, Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi, Charleroi;

J. Lopatka, Directeur, Comité Intergouvernemental pour les Migrations Européennes, section Amérique Latine, Bruxelles;

*P. Minon, Chef de Travaux, Faculté de Droit, Liège;

J. Moreau, Directeur, Service commun de Presse et d'Information, Communautés européennes, Bruxelles;

F. Oppenheim, Directeur, Omnium des Techniques Auxiliaires de Direction, Bruxelles;

*A. Pahaut, Chargé d'études, Sabena, Bruxelles;

*L. Wéry, Directeur, Service d'Information, Université, Liège;

M. Witvrouw, Psychologue industriel, Cockerill-Ougrée, S. A. Seraing.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

par M. le professeur L. DABIN
Administrateur-Secrétaire, Association des Amis de l'Université

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue parmi nous, au nom de l'Association des Amis de l'Université de Liège.

Retenu à Bruxelles par ses occupations professionnelles, M. A. Leroux, Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly et Président de notre Association vous prie d'excuser son retard. Il sera des nôtres au début de la soirée.

Depuis plusieurs années, notre Association se préoccupe, dans un réel esprit de solidarité, d'apporter une aide efficace aux diplômés et aux futurs diplômés de l'Université de Liège en vue de leur permettre de résoudre les problèmes de choix et d'adaptation que pose l'avenir professionnel.

En présence d'une augmentation de plus en plus sensible de la population universitaire, notre Association a décidé d'adopter un principe d'action conforme aux réalités nouvelles.

---

[1] Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès inopiné de M. F. de Visschere.

C'est un fait d'expérience que l'accès à une carrière de rang universitaire trouve la meilleure impulsion dans les conseils et appuis que peuvent prodiguer des personnes particulièrement compétentes et dévouées. A l'heure actuelle, la plupart des étudiants en sont dépourvus et il n'est pas douteux que cette situation ne fera que s'aggraver. Seuls quelques privilégiés trouvent auprès de leurs anciens maîtres ou dans leurs relations familiales, l'appui qui leur est pratiquement indispensable pour choisir une orientation professionnelle conforme à leurs aptitudes et leurs aspirations.

A un autre point de vue, il semble bien nécessaire d'améliorer l'information des entreprises privées et publiques sur les possibilités que leur offre l'Université. Bon nombre d'entre elles ignorent, faute de données sur les programmes universitaires, les compétences qu'elles pourraient utiliser. Il faudrait encourager à la fois une plus grande utilisation et une utilisation plus rationnelle des diplômés universitaires.

Notre principe d'action est d'aider l'étudiant à faire un choix, à définir l'emploi pour lequel il est le plus qualifié et surtout de lui indiquer les moyens pratiques pour arriver à cette fin. Il ne peut s'agir, en aucun cas, de prendre en charge la très lourde responsalité d'un placement proprement dit.

Stimuler la réflexion, donner une information aussi large que possible, guider l'étudiant dans ses démarches jusqu'à un certain point. Voilà nos objectifs. Et un des moyens que nous comptons mettre en œuvre consiste précisément à organiser des colloques d'information.

Cette séance, Mesdames, Messieurs, est la première du genre. Elle est organisée avec la collaboration des étudiants eux-mêmes groupés au sein de leur association. Les premiers bénéficiaires qui sont réunis autour de vous sont de futurs *licenciés en Sciences administratives, politiques, sociales, diplomatiques et économiques.* D'autres sections de faculté, d'autres facultés seront bientôt touchées : le Droit, les Sciences et les Sciences appliquées si l'expérience de ce jour est concluante.

D'autres moyens sont également à l'étude en vue d'assurer une information plus personnalisée.

Pour cette séance, nous avons voulu faire appel à des spécialistes et des praticiens. Beaucoup ont eu la gentillesse de nous réserver un accueil chaleureux. Soyez-en remerciés très vivement et de tout cœur. Vous retrouverez durant quelques heures l'ambiance universitaire, souvenir d'une jeunesse plus ou moins éloignée que l'on évoque toujours avec plaisir.

Mesdemoiselles et Messieurs les Etudiants,

Les inquiétudes qui sont les vôtres seront, je l'espère, moins vives après cet échange de vues. Le moment est venu de poser vos questions pour le plus grand profit de chacun et de tous. C'est dans un esprit constructif que vous venez à ce rendez-vous. Soyez persuadés

que nos invités et vos professeurs sont là pour vous comprendre et vous aider à prendre conscience des réalités du monde professionnel et surtout des qualités humaines indispensables pour votre propre épanouissement dans la voie que vous aurez à choisir.

COMMENT MENER UNE CAMPAGNE D'EMPLOI

par M. E. MARIONE
Lic. sc. adm., 1945;
Directeur du Personnel
Société belge de l'Azote et des Produits
chimiques du Marly.

N'étant pas responsable de ce titre, j'en suis d'autant plus à l'aise pour vous dire que l'expression « campagne d'emploi » me paraît tout à fait adéquate.

Car c'est bien d'une « campagne » qu'il s'agit, non pas d'une campagne militaire — ce serait une coquetterie hasardeuse de ma part de vous présenter le chef d'entreprise ou le chef du personnel comme l'ennemi à abattre — mais plutôt d'une « campagne de publicité ».

Au moment où vous désirez travailler, il y a certainement un employeur qui a besoin de vous, mais il ne sait pas que vous existez. Il s'agit donc, avant tout, de vous faire connaître. C'est un problème. de publicité appliquée non pas à un produit, mais à une personne.

Bien sûr, il ne s'agit pas de vous assimiler à une quelconque poudre à lessiver, mais j'ai fréquemment constaté, au cours d'une expérience de quelque vingt années, que, trop souvent, les personnes qui sont à la recherche d'un emploi perdent beaucoup de temps parce qu'elles se limitent à quelques trop rares démarches, ou s'en remettent à l'une ou l'autre recommandation, au lieu de se livrer à une prospection systématique sur une grande échelle.

Une demande d'emploi n'est pas une confidence. Il faut la crier sur la place publique.

En d'autres termes, il faut faire jouer la loi des grands nombres, puisqu'aussi bien la probabilité d'obtenir des réponses à une demande d'emploi est d'autant plus grande que celle-ci a été davantage multipliée.

Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une règle absolue. Et l'on citera le cas de tel étudiant qui a obtenu un emploi intéressant à sa deuxième ou troisième demande, ou qui a été placé, presque d'emblée, par son association d'école, ou qui, grâce à une recommandation particulièrement agissante, a été engagé sans avoir dû faire lui-même aucune démarche.

C'est qu'à côté de la loi des grands nombres que j'évoquais il y a un instant, il existe aussi une loi du hasard ainsi que l'influence des relations familiales ou sociales. Mais puisqu'on m'a posé la question « comment mener une campagne d'emploi » ?, je m'en voudrais de m'en tenir à des conseils basés sur des facteurs relativement aléatoires ou tenant à des contingences personnelles. Me plaçant sur un plan plus général, je ne puis donc que répéter qu'il faut, dès le départ, mettre le maximum de chances dans son jeu, car il est évidemment préférable de devoir choisir parmi plusieurs offres d'emploi que de prendre le risque, par une prospection trop limitée, de n'en recevoir aucune.

Voyons maintenant comment procéder pratiquement pour se donner ce maximum de chances :

Tout d'abord, il y lieu de :

1. Recourir aux bureaux de placement des écoles ou des associations d'anciens élèves, là où de tels bureaux existent.

Ceux-ci peuvent en effet jouer très utilement un double rôle :

— donner une publicité aux demandes et aux offres d'emplois par la voie de leurs bulletin ou revue,

— entretenir des contacts directs et suivis avec les entreprises, s'informer de leurs besoins de personnel et mettre les candidats en rapport avec elles.

Il est toutefois bien entendu que celui qui cherche un emploi ne doit pas compter uniquement sur les autres. *Trouver un job est son problème et il doit le prendre lui-même en charge.*

2. Il pourra également répondre aux annonces que les entreprises font paraître dans les grands quotidiens ou dans les revues spécialisées, telles que le Bulletin de la Fédération des Industries Belges et autres fédérations professionnelles.

A cela, on objecte fréquemment : « Ce sont des jobs peu intéressants » — « Quand on écrit, on ne reçoit pas de réponse ».

C'est ainsi qu'en réponse à l'une de nos annonces, j'ai reçu, un jour, la lettre suivante :

« Monsieur,

» L'annonce que vous avez fait paraître dans le journal m'in-
» téresse dans la mesure où il ne s'agit ni de « vente d'aspirateurs »,
» ni de faire du « porte-à-porte » avec des brosses à dents...

» Si votre annonce n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler un
» « attrape-nigaud » parmi la masse invraisemblable des « attrape-
» nigauds » qui pullulent dans ce journal (lequel d'ailleurs n'est
» guère susceptible de « m'attraper » du fait que je n'ai rien du
» « nigaud »), et si d'autre part... etc, etc ».

Il est vrai qu'un certain nombre de ces annonces sont le fait d'affaires peu sérieuses, à la recherche de représentants pour le lancement problématique d'un quelconque produit sans avenir. Mais il ne faut pas généraliser. De plus en plus, des firmes sérieuses, parfois

des grandes entreprises très connues, belges ou étrangères, recourent aux petites annonces, même sous une forme anonyme, pour le recrutement des cadres supérieurs, voire des chefs de service ou des directeurs.

Négliger les annonces, c'est donc risquer de perdre une intéressante occasion d'emploi.

Si l'annonce est anonyme, dites-vous simplement que l'entreprise en question redoute, en se dévoilant, de susciter de nombreuses et encombrantes recommandations ou encore d'éveiller, à un moment inopportun, l'attention des entreprises concurrentes. Et si, après avoir répondu à cette annonce anonyme, vous ne recevez pas de réponse, ayant donc été éliminé au premier tri, c'est peut-être que que votre publicité n'était pas bien faite. Nous reviendrons là-dessus tout-à-l'heure.

3. Vous pouvez placer des annonces, de préférence dans les journaux ou revues qui sont lus dans les entreprises. Peut-être vos Associations d'école ont-elles établi un fichier de ces organes, si non, il y aurait sans doute là une intéressante documentation à constituer.

Quant à la manière de rédiger ces annonces, disons qu'elles doivent être brèves tout en étant relativement complètes.

Voici une annonce de ce genre que j'ai trouvée dans le Bulletin de la F. I. B. et qui me paraît bien faite :

« Licencié en Sciences économiques et financières, lic. spéc. en admin.
« des entreprises, 28 ans, franç., angl., not. néerl., cherche situation
« en rapport avec ses études ».

D'une part, les qualifications essentielles de l'intéressé sont indiquées ainsi que son âge, et d'autre part, ce candidat évite de trop restreindre le champ des emplois postulés en utilisant la mention générale : « situation en rapport avec ses études ».

Voici un autre type d'annonce — différent du premier :

« Licencié en Sc. économ., 27 ans, intéressé par ét. budgét. coût
» et rent. macro. et micro-économie, économétrie, cherche situa-
» tion répondant à ses goûts ».

Une telle annonce n'est susceptible d'intéresser que les employeurs qui recherchent précisément un homme de cette qualification bien circonscrite.

Ces employeurs étant certainement peu nombreux, il faut donc que cette demande soit diffusée dans plusieurs régions, voire dans l'ensemble du pays, alors que la première demande peut être limitée, au départ tout au moins, à la région liégeoise par exemple. On peut donc dire — sans toutefois en faire une loi — que *la prospection doit être menée dans un champ géographique d'autant plus vaste que l'emploi recherché est plus précisément défini.*

4. — Il est également opportun d'écrire directement aux entreprises et je précise : à un grand nombre d'entreprises, c'est-à-dire plusieurs dizaines.

Imagine-t-on une campagne de publicité qui ne toucherait que 5 ou 10 consommateurs ? De même, si vous écrivez seulement

à 5 ou 10 employeurs, il y a de fortes chances pour qu'aucun d'eux n'ait besoin, à ce moment-là, d'un homme comme vous.

Mais à qui écrire ? Vous pouvez trouver des adresses dans les annuaires des fédérations industrielles ou commerciales et aussi dans cet ouvrage « très instructif » qu'est l'indicateur officiel des téléphones.

Comment écrire ? Le curriculum vitae-type que vous nous avez soumis me paraît un excellent modèle et je n'aurai, pour ma part, que quelques remarques à formuler :

— Tout d'abord, la mention « adjoint au Chef du personnel » est très limitative et n'est tout à fait valable, comme je l'ai dit précédemment, que dans le cadre d'une prospection géographiquement large, ce qui me semble d'ailleurs être le cas, puisque, en l'occurrence, la lettre est adressée à une firme de Bruxelles.

On peut cependant se demander si, même à l'échelle nationale, il est souhaitable de définir aussi limitativement l'emploi recherché.

Qui peut en effet affirmer qu'un licencié en Sciences sociales ne pourra faire une aussi belle carrière dans un secrétariat général ou un service d'études de marchés, par exemple, que dans un service du personnel ?

S'il est évident que n'importe quel diplôme ne peut convenir pour n'importe quel genre d'emploi, il n'en reste pas moins que la formation générale qu'implique tout diplôme universitaire donne à celui-ci une certaine polyvalence.

Le souci d'une adéquation trop parfaite des études faites aux emplois que l'on croit correspondre à ces études est, jusqu'à un certain point, un faux problème. Gardons-nous, dans ce domaine, des déterminismes et des conditionnements auxquels notre époque tend parfois à nous entraîner, au détriment de cette faculté d'adaptation, de cette plasticité qui, tout de même, reste le meilleur atout de la réussite professionnelle.

En tout état de cause, vous avez intérêt à baser votre demande sur un éventail de fonctions, plutôt que sur une seule, car vous aurez tout loisir, à la réception des réponses, de trier celles qui concernent la fonction à laquelle vous êtes le plus intéressé.

— Deuxième remarque : je ne crois pas qu'il soit indiqué que le candidat se décrive lui-même du point de vue caractériel.

L'employeur tient à se faire sa propre opinion sur ce point en recourant, le cas échéant, à des tests psychologiques. Il y aurait beaucoup à dire au sujet de ces tests. Je me bornerai à signaler ici que, pour ce qui concerne mon entreprise, ils sont utilisés à titre de simple recoupement des résultats des autres examens auxquels le candidat est soumis. Les résultats des tests n'ont donc aucune valeur discriminatoire à priori et nous accordons au moins autant d'importance aux interviews du candidat avec le chef de service intéressé et avec le Service du personnel.

D'autre part, cet examen psychologique n'est pas non plus obligatoire : le candidat est libre de ne pas s'y soumettre sans qu'il en subisse un préjudice dans l'examen de sa candidature.

— Troisième et dernière remarque : je ne pense pas qu'il soit souhaitable de préciser dans le curriculum vitae la rémunération désirée car ce serait courir le risque d'une élimination à priori de la candidature, dans les cas où la rémunération demandée serait jugée trop élevée. Il me paraît préférable de se borner à la mention : « à discuter ». Et lorsque vous aurez l'occasion d'en discuter, permettez-moi de vous recommander une certaine souplesse dans vos prétentions.

Si je m'en réfère aux confidences de plusieurs de mes collègues autant qu'à ma propre expérience, les employeurs sont quelquefois agacés par le fait que certains candidats semblent beaucoup plus préoccupés de ce qu'ils vont gagner et des promotions qu'ils vont pouvoir obtenir que des services qu'ils seront en mesure de rendre à l'entreprise. Bien sûr, nous sommes dans une civilisation de consommation où il est davantage question d'avoir que d'être et où l'on reçoit non plus le salaire de son travail, mais le revenu nécessité par son standing de vie. Cette tendance est, jusqu'à nouvel ordre, sans doute irréversible et il serait vain de s'en chagriner. Il est cependant de votre intérêt de ne pas l'exprimer, en face de votre futur employeur, comme si c'était là votre préoccupation essentielle en vous présentant à lui.

Certes, je ne veux pas vous inviter par là à brader vos prétentions, mais seulement à faire preuve de cette pondération, de ce sens de la mesure qui est la marque d'un sain équilibre.

Par ailleurs, le modèle de curriculum vitae qui nous est soumis est très classique dans sa forme et certains se poseront peut-être la question de savoir si une note d'originalité ne serait pas souhaitable, afin de mettre la demande en évidence parmi d'autres. On peut répondre, en principe, par l'affirmative, mais l'application est aussi malaisée que délicate. Selon que le destinataire jugera, d'après ses critères mentaux, que votre originalité est de bon aloi ou non, votre lettre recevra, une suite prioritaire, ou sera éliminée d'office. En tout état de cause, il faut éviter de verser dans le genre farfelu, tel ce candidat qui m'écrivit un jour la lettre suivante que je vous lis pour notre amusement :

« Monsieur,

» M'éterniser en une longue préface où, à mots cachés, j'essaye-
» rais de vous persuader de ma « haute » valeur ne correspond pas
» à mon caractère. Alors, la simplicité étant de rigueur, je crois
» bon de déjà, après quatre lignes seulement, vous citer les domaines
» dans lequels je me débrouille.

» ... Je suis technicien, du moins c'est ce qu'affirme mon diplôme
» qui complète... en ces mots : scientifique industrielle (A2). Scien-
» tifique, cela veut dire une sauce dont l'ingrédient de base est
» d'abord les maths, puis la mécanique et enfin l'électricité.

» Je connais l'anglais, d'une manière satisfaisante comparée à
» mes copains, cela je le dois à une amie américaine, et aussi aux
» revues d'aviation.

» Je sais dessiner, très bien ou très mal, selon que l'on me com-
» pare au manchot du coin ou à Michel-Ange...

» Voilà, c'est je pense, tout ce qui peut vous intéresser, moi
» qui pensais remplir une page de mes capacités... je dois avouer
» que c'est là bien peu de chose, mais j'aime étudier des tas d'his-
» toires, comme par exemple les transistors, alors l'âge venant, la
» page se remplira !

» Espérant voir ma lettre terminer sa brève carrière autre part
» que dans le triste et indifférent panier à côté de votre bureau,
» je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite
» compréhension ».

5. — N'oubliez pas, non plus, de recourir à vos professeurs, parents, amis et connaissances susceptibles de vous introduire ou d'appuyer votre demande auprès de l'une ou l'autre entreprise.

Ce moyen n'est pas à négliger, mais son efficacité est très variable.

S'il est encore fréquent que certaines entreprises prennent de confiance les candidats qui leur sont recommandés, de plus en plus — et c'est surtout vrai pour les grandes entreprises et pour beaucoup d'entreprises moyennes — le recrutement du personnel est effectué par un service spécialisé et répond à des critères, parfois assez stricts, de procédure et de sélection. Dans toutes ces entreprises, dont le nombre ira, je pense, en augmentant dans l'avenir, un candidat n'est engagé que :

1) s'il y a un emploi effectivement vacant. En face des exigences croissantes de la compétition technique et commerciale, les entreprises ne peuvent pas se permettre de créer des postes inutiles.
2) si le candidat en question est celui qui a subi, avec le plus de succès, les épreuves auxquelles il a été soumis.

Et dans ces conditions, la marge d'influence de la recommandation est singulièrement réduite. Cette recommandation n'est plus qu'une introduction et elle n'opèrera, le cas échéant, une discrimination entre plusieurs candidats qu'à qualités égales par ailleurs.

J'ai ainsi passé en revue les cinq principaux moyens que je connais pour rechercher un emploi. L'échange de vues qui va suivre va éventuellement nous en faire découvrir d'autres, car je n'ai certes pas la prétention de vous avoir fait un exposé exhaustif.

Ces cinq moyens peuvent faire double emploi dans une certaine mesure. Peu importe puisqu'il s'agit de se faire connaître et qu'une certaine insistance n'est pas préjudiciable. Rien n'empêche d'ailleurs, si vous craignez d'importuner, de doser l'emploi de ces différents moyens. Ainsi, si votre Association a efficacement introduit votre curriculum vitae auprès d'une entreprise, vous pouvez peut-être vous dispenser de lui écrire, si ce n'est ultérieurement pour vous rappeler à sa bonne attention.

Ayant ainsi mené votre « campagne d'emploi », il ne vous reste plus qu'à attendre avec sérénité d'être convoqué par l'une ou l'autre entreprise.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet exposé, de parler des différents types d'examens et d'entretiens auxquels procédent les entreprises. Pour ce qui me concerne, je vous dirai seulement que si l'on attend des candidats qu'ils possèdent effectivement le bagage de connaissances que laisse supposer leur diplôme, on attend aussi, et peut-être davantage, qu'ils manifestent une personnalité susceptible de s'affirmer d'une manière constructive.

Dans toutes les relations quotidiennes de travail, ce qui importe au-delà des connaissances acquises par l'enseignement, c'est la manière d'être avec les autres, l'aptitude à les comprendre et à ajuster ses comportements aux leurs; c'est savoir écouter et participer activement à un entretien ou à une réunion. C'est aussi être en mesure d'observer, de s'informer, d'analyser correctement un problème et de formuler des synthèses et des projets d'action pratique. C'est enfin savoir exposer clairement et méthodiquement une question, une proposition, rédiger correctement un rapport, un compte-rendu. Bref, c'est posséder, non pas seulement des connaissances, mais aussi et surtout une indispensable culture générale. Dans l'examen des candidats universitaires, les entreprises sont de plus en plus attentives sur ce point.

Je n'ai pu, dans ce court et déjà trop long exposé, répondre aux nombreuses questions que vous avez posées à vos invités.

Je m'en excuse et j'espère que l'échange de vues qui va suivre permettra de combler certaines lacunes.

Dans un ouvrage très divertissant, intitulé « Histoire de France et de s'amuser », l'auteur Robert Beauvais dit à peu près ceci dans son introduction : « Le lecteur trouvera beaucoup d'erreurs dans les pages qui suivent. Il est bon qu'il s'y habitue dès maintenant, car il ne faut pas confondre exactitude et vérité ».

Pour ma part, je viens de vous livrer ma vérité, mais je ne suis pas sûr qu'elle soit exacte. Aussi j'engage dès maintenant les personnalités ici présentes — et je les en remercie — à compléter et le cas échéant à corriger ce que je viens de vous dire, d'une manière peut-être un peu trop « ex-cathedra ».

Echange de vues.

L'offre de services doit être largement diffusée. Elle doit chercher à atteindre le plus grand nombre possible d'employeurs intéressés. Cependant, la campagne d'emploi ne sera vraiment efficace que si la demande est effectivement lue par son destinataire. Il s'agit donc, avant tout, d'une question de *forme*.

La rédaction de l'annonce a déjà été évoquée. Sa concision obligée autorise peu de variantes. Il en va différemment du *curriculum vitae*.

Ce document est le véritable ambassadeur du candidat. Il doit donc refléter fidèlement la personnalité de son auteur. Le ton généralement employé sera correct et déférent, personnel mais sans extravagances, simple mais sans fausse modestie.

Sa présentation sera particulièrement soignée. Le *curriculum vitae* sera, si possible, dactylographié, bien que certains employeurs préfèrent encore la forme manuscrite. Dans tous les cas, la lettre d'introduction sera entièrement écrite à la main et à l'encre, par souci de politesse d'abord, pour permettre d'éventuels tests graphologiques ensuite.

Quelles mentions doivent-elles figurer dans le curriculum vitae ?

Il convient d'y indiquer tout ce qui peut contribuer à donner une image exacte du candidat : sa personnalité, son éducation, ses goûts et ses aptitudes, mais sans détails superflus. Il faut qu'à la lecture de ce document, l'employeur puisse établir une relation entre la candidature présentée et un emploi éventuellement vacant dans ses services. Il est donc hautement souhaitable que le demandeur connaisse l'entreprise à laquelle il s'adresse, sa structure interne et les différents types de fonctions auxquelles il peut prétendre. Celles-ci varient considérablement selon qu'il s'agisse d'entreprises de grande ou de petite dimension. Les premières pourront recruter, entre autres, des universitaires affectés à des services d'études préparant les décisions tandis que les secondes rechercheront de préférence des personnalités polyvalentes et davantage tournées vers l'action.

Certains renseignements cependant seront toujours fort utiles. On peut citer les *grades* obtenus à l'issue de chaque année d'études, les *stages* effectués, le *titre du mémoire* de licence qui révèlera les centres d'intérêt du candidat, de même d'ailleurs que la liste des *cours à option* choisis. Les *publications* éventuelles méritent une mention spéciale. Elles fourniront à l'employeur des renseignements précieux sur l'esprit de synthèse et les capacités de réflexion du candidat. S'il n'est pas toujours possible d'adresser au chef d'entreprise un exemplaire du mémoire et des travaux publiés — surtout dans le cas d'une campagne véritable — on peut très utilement offrir de communiquer ces pièces à première demande ou — mieux encore — annexer à la lettre quelques pages bien choisies de ces études qui indiqueront les grands axes de la pensée.

Il faut bien se pénétrer de l'idée que, plus encore que la formation intellectuelle spécialisée, c'est la personnalité tout entière du candidat qui retiendra l'attention de l'employeur.

On peut conclure en disant que le *curriculum vitae* doit être assez détaillé pour susciter, chez le destinataire, le désir de vérifier une bonne impression, en recevant personnellement le demandeur, mais assez bref pour éviter d'énerver l'attention ou de donner le sentiment qu'une entrevue n'ajouterait rien à un dossier parfaitement complet.

Au delà du plaidoyer personnel, le candidat ne doit-il pas également se faire l'avocat de la section d'études qu'il a choisie ?

C'est un fait que les chefs d'entreprise, par ailleurs à l'affût d'informations techniques ou commerciales, connaissent mal le programme et le contenu des différentes licences qui, au surplus, varient de manière appréciable selon les universités.

Le candidat doit évidemment s'efforcer de documenter son correspondant d'une façon adéquate et mesurée. Il s'agit là cependant d'un problème qui dépasse les moyens d'action individuels et qui se rattache bien davantage à l'esprit de solidarité qui doit lier tous les universitaires intéressés. Il appartient toutefois à chaque candidat de bien connaître lui-même l'ensemble des spécialités universitaires parmi lesquelles il situe ses études, de manière à pouvoir répondre correctement aux questions éventuelles de son interlocuteur.

* * *

LES DIPLOMÉS EN SCIENCES SOCIALES ET LEUR CARRIÈRE

par M. J. J. COMHAIRE
Ing. civ. mét., 1951;
Lic. sc. écon. et fin., 1953;
Attaché à la Direction générale
S. A. Cockerill-Ougrée.

Lorsque, au terme d'études qui ont abouti heureusement à l'obtention d'un grade académique, nous cessons de venir régulièrement nous asseoir sur les bancs de l'Université, nous ne cessons pas pour autant d'appartenir à l'Université.

Ce n'est d'ailleurs que quand on est diplômé, que quand on est « sorti » de l'Université, que l'on est vraiment universitaire; et cette qualité d'universitaire doit désormais conditionner et imprégner toute la vie professionnelle du diplômé, qu'il soit licencié en sciences sociales, en sciences politiques ou en sciences économiques.

Les réflexions qui vont suivre sont guidées par le souci de rechercher la plénitude de la qualité d'universitaire, car c'est dans ce souci que se trouve la clé des problèmes de carrière.

Considérons le diplômé au sortir de l'Université ou du service militaire.

Sa première préoccupation est d'obtenir un emploi qui réponde à ses aspirations. Les plus heureux voient leurs goûts personnels satisfaits dans une large mesure; pour les moins heureux, le problème se dégrade, et les aspirations intellectuelles doivent, au moins temporairement, céder le pas aux nécessités matérielles.

A vrai dire, le problème est souvent mal posé par le nouveau diplômé : ce qui est vraiment en jeu, c'est le futur déroulement d'une carrière, avec la progression lente et les étapes que son accom-

plissement implique, avec les efforts, le courage, la patience et les prises de risques qui y sont nécessaires.

Il est compréhensible que, préoccupé de la solution immédiate à trouver et manquant de moyens d'information, le jeune licencié ait quelque difficulté à apercevoir les options réellement ouvertes, et à estimer leur portée.

L'objectif vrai n'est pas de « trouver une place », en croyant ainsi pouvoir résoudre définitivement le problème de la carrière.

Les difficultés sont, sous certains aspects, moins grandes que ne l'imagine le diplômé; mais elles sont plus importantes à maints égards.

Difficultés moins grandes :

— parce qu'il ne s'agit pas nécessairement d'option définitive et de choix irréversible;

— parce que les possibilités ultérieures d'évolution sont souvent plus riches qu'il n'apparaît au départ;

— parce que les faits montrent que les hommes courageux finissent toujours, s'ils y mettent la constance voulue, par être placés dans les conditions dignes d'eux et de leur formation.

Mais difficultés majeures, sous d'autres aspects :

— il faut dire et répéter que l'obtention d'un emploi n'est pas chose aisée, en ce sens qu'elle peut exiger beaucoup de persévérance (dans nos professions surtout, où le recrutement ne se fait pas en fonction d'exigences imprescriptibles et d'une inéluctable nécessité à court terme);

— en outre, le champ des possibilités est très dispersé; les vacances de postes sont sporadiques et en nombre limité.

C'est avec insistance que les « anciens » doivent recommander à leurs jeunes amis de ne jamais se décourager : chacun de leurs devanciers a dû faire preuve d'une certaine patience; chacun d'eux a dû effectuer des démarches, et souvent l'emploi satisfaisant n'a été obtenu qu'après avoir travaillé consciencieusement dans une situation d'attente. Il y a lieu également de leur dire de ne pas écouter ceux qui se flattent d'obtenir tout aisément, par leur seule et prétendue valeur; ni d'écouter non plus ceux qui citent des chiffres de rémunération stupéfiants; les rémunérations sont parfois confortables, en fonction des responsabilités et des exigences professionnelles, mais nulle part, on n'a des rémunérations inconsidérées et la vie facile.

Enfin, des écueils d'ordre psychologique apparaissent dans le chef même du diplômé, qui doit pouvoir éviter ou surmonter :

— l'indécision devant plusieurs possibilités d'orientation;

— un manque de résolution, lorsqu'il doit s'arracher à un milieu de travail où il a passé quelques mois ou quelques années pour reprendre, dans un poste plus adapté, une orientation plus conforme à sa vocation profonde;

— des appréhensions quant à l'indépendance qu'il craint de perdre dans l'une ou l'autre fonction envisagée;

— des appréhensions quant à sa propre efficacité à court terme, quant à son aptitude à se rendre utile immédiatement et à donner satisfaction à un employeur cerné par des impératifs immédiats.

En conclusion de cette première partie, nous proposerons le programme suivant :

— découvrir et préciser sa vocation;

— prendre conscience de la nécessité d'étapes ;

— accepter éventuellement une situation d'attente, sans s'y résigner; y travailler consciencieusement et loyalement, tout en mettant à profit toutes les occasions de formation et de perfectionnement personnels;

— ne pas se laisser rebuter par les difficultés, vraies ou supposées, se défier particulièrement des inhibitions et des obstacles que l'on se crée à soi-même.

La ligne de conduite est : « savoir guider ses pas et avoir bon courage ».

Dans cette optique, rien n'est plus stimulant et plus efficace que des échanges de vues confiants et sincères avec des camarades de promotion et avec des aînés. Il est à souhaiter que les diplômés puissent, avec l'appui de l'Université, s'organiser pour ne pas être jetés dans la vie professionnelle en isolés et en « enfants perdus », et pour que se crée un réseau de camaraderie agissante.

Après la prise de fonctions, d'autres difficultés attendent les diplômés; l'application des connaissances données par l'Université et la fidélité à la méthode scientifique ne vont pas nécessairement de soi dans le milieu de travail, ne vont pas sans un effort d'adaptation à ce milieu.

Une première raison est que l'acquit universitaire ne peut suffire à faire face à toutes les circonstances :

— le diplômé doit traiter des problèmes qui n'ont pas nécessairement pu être étudiés avec toute l'ampleur requise dans les enseignements qu'il a reçus;

— l'auraient-ils même été, qu'un apprentissage pratique reste indispensable.

A ce moment, une véritable « reconstruction des connaissances » doit s'opérer dans l'esprit du jeune universitaire. La réalité à laquelle il se trouve confronté et sur laquelle il doit agir ne peut être appréhendée d'une manière logique et systématique. Ce sont d'abord des « détails caractéristiques » mais isolés qui retiennent l'attention; puis après quelques délais, des vues d'ensemble de moins en moins incohérentes, mais de caractère pragmatique, s'élaborent. A ces stades de la perception des détails et de l'élaboration pragmatique, l'acquit universitaire risque de paraître vide et inopérant. (Il est d'ailleurs souhaitable qu'il en soit ainsi, l'acquit universitaire est

essentiellement théorique, condition pour être efficace en permanence et à long terme). Mais ensuite, une confrontation s'opère avec les connaissances théoriques, qui prennent alors toute leur valeur, et permettent bientôt une compréhension plus profonde du réel, et une action plus efficace et novatrice. Cette compréhension et cette action alimentent à leur tour l'élaboration méthodologique, doctrinale et théorique.

Une deuxième raison vient de ce que le jeune universitaire se heurte à des contraintes inattendues et à des impératifs auxquels il n'est pas accoutumé :

— conclusions prédéterminées et jugements portés à priori (la caricature étant le dirigeant qui demande à son statisticien « veuillez bien me prouver que... »);
— caractère impératif des délais;
— limitation des moyens d'information ou de calcul.

Ces contraintes et ces impératifs ne permettent pas toujours à l'universitaire d'accomplir ses tâches avec l'ampleur et avec la rigueur scientifiques qui lui paraissent s'imposer à priori.

Une troisième raison réside dans le fait que la confiance accordée par les supérieurs, les collègues et les inférieurs n'est pas nécessairement immédiate, spontanée et sans réticences.

Les réserves peuvent porter :

— sur la personne elle-même du nouveau venu;
— sur le grade académique dont il est porteur;
— ou même, à l'extrême, sur la formation universitaire en tant que telle.

Dans ce domaine, seraient les bienvenues une préparation psychologique des étudiants jointe à une information judicieuse des milieux d'employeurs, celle-ci portant sur la teneur des programmes, sur la signification des grades, sur ce qu'on peut et ne peut pas attendre des diplômés.

Résumons-nous : les sources de difficultés sont de trois ordres et portent sur :

— l'inévitable (et fructueuse) disparité entre les connaissances théoriques et les problèmes réels;
— les contraintes et les impératifs du milieu;
— la confiance à acquérir.

Ce qui engendre deux ordres de problèmes :

— le problème du passage des connaissances théoriques au stade des « connaissances efficaces », c'est-à-dire, finalement, à la pratique et à la maîtrise d'un métier;
— le problème des attitudes à adopter dans le milieu de travail; il est nécessaire de s'y faire accepter, de s'y intégrer, de s'y rendre utile; il y a lieu de se tenir éloigné tant d'une originalité dépla-

cée que d'une complaisance exagérée aux habitudes et aux institutions : faire œuvre d'universitaire, c'est apporter une contribution neuve et personnelle.

Les circonstances que nous venons d'évoquer se rapportent aux emplois dans l'administration des affaires, publiques ou privées. Les problèmes se posent différemment, certes, aux membres du personnel scientifique des universités et des institutions de recherche, mais ne sont pas sans présenter des analogies avec ce qui précède.

Poursuivons notre examen, et suivons le diplômé dans sa carrière. Il ne lui suffit pas d'avoir surmonté victorieusement les premières épreuves de sa vie professionnelle, il lui faut encore rester à la hauteur des circonstances ultérieures. Les problèmes ont un caractère de moins grande urgence et de moins grande contrainte qu'en début de carrière, mais ne sont pas moins préoccupants.

En premier lieu, il importe d'adapter et de renouveler ses connaissances scientifiques, en fonction de l'évolution et du progrès des disciplines, afin de ne pas être distancé irrémédiablement par celles-ci.

En second lieu, il s'impose d'être plus qu'un bon technicien, et donc de mûrir son métier, afin de le dominer, et d'atteindre le stade de la « philosophie du métier ».

Un troisième impératif lié aux précédents, est de résister aux dangers d'une spécialisation trop restrictive, qui risquerait tout à la fois:

— de laisser s'étioler une partie importante de l'acquit universitaire;

— de placer l'activité professionnelle dans de fausses perspectives, ce qui nuirait à cette activité.

Enfin, en cas de promotion à un poste supérieur, se poseront des problèmes d'adaptation et de formation complémentaires, le nouveau promu devant faire face à des points de vue et à des exigences nouveaux pour lui, ce qui n'est pas sans analogie avec les difficultés de début de carrière.

Tous ces traits se retrouvent avec une intensité diverse, dans les différentes disciplines; en ce qui concerne les sciences sociales, ils se présentent avec une acuité toute particulière, compte tenu des caractères de notre discipline. Voyons cela en cinq points et prenons conscience de ce qui doit être la mesure de vos ambitions et de vos exigences :

1. — L'objet des sciences sociales est mouvant et d'étude difficile; d'ailleurs, les phénomènes se trouvent aussitôt changés par le fait même qu'on en prend connaissance;

2. — Ces disciplines sont des disciplines jeunes et en évolution rapide; le « déphasage » est aisé; par exemple :
   - — en sociologie : on estime qu'un text book américain est démodé en trois ans;
   - — en sciences administratives : les nouvelles techniques de traitement des informations bouleversent les problèmes d'organisation;

— en économie : la programmation mathématique prend une certaine place dans la gestion des affaires.

3. — Les professions qui mettent ces disciplines en œuvre sont, elles aussi neuves; le statut à acquérir et le rôle à jouer sont souvent moins définis que dans d'autres professions. La teneur des programmes et la signification exacte des grades académiques sont moins bien connues des employeurs : ce manque d'information risque de porter atteinte à la bonne « utilisation » des licenciés en sciences humaines, et crée parfois des équivoques.

4. — Les professions qui mettent en œuvre les sciences sociales ont un triple rapport avec les hommes :
   — d'abord sous l'aspect des relations humaines que revêt toute profession;
   — ensuite par l'objet de l'activité professionnelle : notre rôle est d'étudier des phénomènes humains et d'assumer la préparation des décisions, en étudiant les aspects spécifiquement humains;
   — enfin, par le fait que notre propre personne est souvent impliquée par l'objet même de notre activité qui requiert un engagement personnel : nous ne pouvons rester indifférents aux conclusions de nos propres travaux.
   (Par exemple, il en est ainsi de l'économiste qui collabore au plan de développement de son entreprise ou de son pays).

5. — Les sciences sociales sont reines dans les domaines qui conditionnent les structures vitales du monde contemporain, et cela nous donne des responsabilités qui s'avéreront écrasantes dans un proche avenir. En effet, l'évolution du monde est telle qu'il n'est plus possible :
   — de réagir selon les circonstances du moment, sans vues à long terme et sans plan d'ensemble;
   — de laisser les « équilibres sociologiques » au sein des communautés de travail s'établir spontanément; les structures d'un organisme doivent être en permanence étudiées, précisées et adaptées consciemment (problème des organigrammes). Or, l'élaboration et l'adoption d'anticipations et de vues prévisionnelles et prospectives doivent se faire avec tout à la fois de la résolution et du discernement, et en se gardant des dangers d'une technocratie brutale.

En conclusion, on peut dire que les objets de préoccupation ne manquent pas, quant aux conditions de carrière des jeunes diplômés en sciences sociales. Je ne me dissimule pas que les réflexions qui précèdent ne sont pas de nature à calmer complètement l'anxiété des jeunes diplômés. J'ai cherché à dégager les grands axes des

problèmes tels qu'ils doivent être aperçus par de jeunes universitaires de qualité, cherchant à collaborer avec de grands patrons, à des tâches difficiles. Je me suis refusé à chercher des certitudes et des recettes à l'usage de diplômés au rabais, en quête de fonctions médiocres et reposantes.

Résumons l'optique proposée :

Gardons-nous d'envisager notre carrière selon des vues trop statiques et ne clichons pas des problèmes qui sont faits de mutations et d'évolutions. Fixons-nous des objectifs d'un niveau intellectuel et moral élevé, tout en ayant pleine conscience tant de nos propres limitations et imperfections que de celles des autres hommes et des institutions. Ayons vis-à-vis de nous-mêmes des exigences journalières à la hauteur de nos ambitions permanentes. Ensuite, ne prétendons pas forcer les circonstances; ayons le cran d'accepter lucidement les incertitudes et les risques, et faisons confiance à la vie pour proposer des problèmes, des tâches et des missions qui soient à la mesure de nos aspirations et de notre préparation.

Le succès ne peut toutefois venir des seuls efforts individuels et isolés; nous devons le faire reposer sur une entraide et sur une action concertées, pour lesquelles l'Université doit nous fournir un cadre et un tremplin.

Echange de vues.

Quelle importance les employeurs accordent-ils à l'intitulé précis du diplôme présenté par un candidat ?

Il convient de distinguer soigneusement la valeur intrinsèque de la formation sanctionnée, de l'appréciation émise à son sujet par les chefs d'entreprise. Cette dernière apparaît liée à l'efficacité et à l'action individuelle des diplômés qui appartiennent déjà aux cadres. Une fois encore, on peut relever ici l'étroite solidarité qui doit lier les universitaires issus de la même section. Il n'est pas excessif de dire qu'un titre academique vaut surtout par ce que valent ses porteurs.

Certaines fonctions sont-elles plus spécialement dévolues aux licenciés de la Faculté de Droit ?

Il semble bien que non, exception faite, peut-être, pour les licenciés en sciences économiques et financières. Certes, la qualification attestée par le diplôme et les certificats complémentaires peut jouer un rôle important au moment de l'engagement. Très tôt, cependant, la solidité de la formation de base apparaîtra déterminante dans le déroulement de la carrière. Des qualités d'ordre, un certain sens de l'administration, un esprit de synthèse, une grande faculté d'auto-perfectionnement sont, davantage encore qu'une spécialisation très poussée, les plus sûrs garants du succès professionnel.

La connaissance des langues étrangères modernes revêt une importance toute particulière. Le néerlandais, indispensable dans le secteur

public, est souvent nécessaire dans la vie des affaires, contrairement à une opinion largement répandue dans notre région. Les autres « grandes » langues sont l'anglais et l'allemand, encore que l'anglais soit le plus souvent exigé. Par contre, l'espagnol et l'italien sont moins demandés.

Une connaissance active — c'est-à-dire parlée et écrite — des langues est évidemment souhaitable dans la plus large mesure possible. Cependant, dans les communications entre sociétés étrangères, chacun s'exprime habituellement dans sa propre langue et de ce fait, la connaissance passive peut parfois suffire.

Il y a donc un grand intérêt, pour les étudiants, à chercher à étendre leurs connaissances linguistiques par des *séjours* dans les étranpays voisins, ou, mieux encore, par des *stages* dans les entreprises gères. Ils seront ainsi familiarisés avec le vocabulaire technique pratiqué dans les secteurs d'activité qui les intéressent plus particulièrement.

Enfin, nos licenciés ne doivent pas perdre de vue que d'intéressantes perspectives s'offrent à eux dans *le secteur public et dans la carrière diplomatique.* Depuis plusieurs années, les rapports du Secrétaire Permanent au Recrutement s'émeuvent de la désaffection des candidats universitaires francophones à l'egard des fonctions administratives, en dépit des efforts consentis pour revaloriser ces différentes carrières.

* * *

LES CARRIÈRES INTERNATIONALES

par M. R. PLANCHAR
Lic. sc. écon., 1955;
Lic. sc. com. et cons., 1957;
Lic. sc. fin., 1958;
Dr. sc. écon., 1962;
Administrateur
Direction générale des Transports, C. E. E.

M. Marioné remarquait, dans son exposé, que la vérité n'était pas l'exactitude. A cela j'ajouterai : à chaque secteur, sa vérité. Dans tel domaine, l'élément politique sera déterminant, dans tel autre, ce sera la publicité faite à la demande d'emploi ou encore les facultés d'adaptation aux exigences du milieu.

Tout d'abord, que sont les carrières internationales ?

Les jeunes s'y intéressent vivement, mais, la plupart du temps, une grande confusion règne dans les esprits. Bruxelles rassemble quelque 5000 fonctionnaires internationaux répartis dans différents organismes. Ont leur siège dans cette ville : le Marché Commun (C. E. E.), l'Euratom et quelques organismes

communs, notamment le Conseil des Ministres. Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, la C. E. C. A. à Luxembourg et l'O. C. E. D. (organisme dépassant le cadre européen des six) se trouve à Paris. Il faut encore citer l'O. T. A. N. pour mémoire, à Paris également.

Le Marché Commun groupe environ 3000 fonctionnaires (2732 à l'organigramme 1965) dont un tiers exerce des tâches de traduction, de révision, de diffusion des documents..., tandis que d'autres sont des fonctionnaires de rang subalterne (chauffeurs, femmes de charge...). Restent donc 1800 fonctionnaires dont 700 universitaires venant de 6 pays, à concurrence d'un quart pour l'Allemagne, un quart pour la France, un quart pour l'Italie, un quart pour le Benelux (ce dernier quart étant divisé en cinq cinquièmes, dont 1/5 pour le Luxembourg, 2/5 pour la Belgique, 2/5 pour les Pays-Bas).

Une première chose importante à signaler est une dévaluation du niveau académique dans les communautés européennes, dévaluation due au fait qu'un grand nombre acceptent des tâches de commis, etc.. en raison des traitements intéressants. De la sorte, les universitaires font prime dans le domaine des petites nominations vu l'encombrement dans celui des nominations importantes.

Les fonctionnaires sont répartis en trois catégories : A = niveau universitaire; B = commis et rédacteurs; C = travaux d'exécution manuelle. La catégorie A, — la seule intéressante pour vous —, se subdivise en 8 sous-catégories : de A8 à A1, celle-ci étant la plus élevée.

Voyons quels sont les critères pour accéder à une carrière internationale, pour autant qu'on puisse les définir :

1) La chose la plus importante est la connaissance des langues. Les langues de travail sont le français et l'allemand, l'anglais étant également très important.

2) Il faut absolument se spécialiser. Personnellement, j'ai le sentiment qu'un étudiant qui rédige plusieurs travaux dans tel domaine déterminé, qui se présente à des concours en vue de l'obtention de bourses auprès d'organismes spécialisés, possède beaucoup plus de chances de se voir choisi que celui qui se borne à subir les épreuves de licence. Publications, bourses gagnées, prix obtenus, articles rédigés constituent donc des éléments très importants d'une spécialisation qu'il faut choisir très tôt.

3) Il faut se faire connaître. L'étudiant limité à ses cours ne peut réellement « percer ». Il faut assister à des conférences, voyager, prendre des responsabilités dans des organisations, étudiantes et autres, s'engager politiquement de façon ferme, nouer un réseau de relations personnelles adéquat, etc...

Qu'est-ce qu'un fonctionnaire européen ?

Certains journaux disent d'eux qu'ils travaillent peu, sauf lors de marathons, agricoles ou autres, qu'ils jouissent de gros traitements sans payer de taxes, qu'ils achètent leur whisky et leurs cigarettes à bon marché, et roulent dans des voitures à plaque spéciale...

De fait, les traitements peuvent paraître importants : de la catégorie A8 à la catégorie A4, cela va de 25.000 à 40.000 fr. environ. Pour tout le reste, c'est bien entendu une légende... Jusqu'en 1962 les fonctionnaires européens ne payaient aucun impôt, mais dans la suite, un impôt communautaire a été instauré. Pour le reste, nous recevons deux colis par an pour une somme de deux fois 1000 fr., à Noël et à Pâques, colis contenant whisky, cigarettes... C'est donc un avantage très restreint.

D'autre part, le niveau élevé des traitements des fonctionnaires européens s'explique aisément.

Tous ces gens ont accepté de quitter leurs relations, leurs amis, leur climat et leur contrée pour s'exiler dans un Bruxelles mal connu et y entreprendre une carrière qui, en 1958, restait tout de même aléatoire ! A cette époque, ces gens ont abandonné des postes d'avocat au barreau de Paris, de sous-directeur des chemins de fer français, ou de directeur commercial dans telle banque italienne pour s'installer à Bruxelles, fonctionnaires hypothétiques, à contrat renouvelable tous les 3 mois. Tous ces gens-là ont accepté, en d'autres termes, de se jeter dans le combat européen, en hypothéquant toute une carrière. Cela méritait compensation.

Incidemment, je voudrais tout de même relever aussi que si l'on travaille tellement lors des fameux « marathons », ce n'est pas parce que l'on est en retard pour cause de « farniente », mais bien parce que les points les plus importants sont touchés politiquement à ce moment et que ceci implique d'intenses prestations des techniciens.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, votre question de connaître les critères les plus importants pour un recrutement dans les Communautés européennes, est bien difficile à satisfaire.

L'élément le plus important reste la connaissance des langues : à parité de valeur, celui qui connaît les langues sera toujours choisi.

Seconde chose, la personnalité de l'intéressé, la façon dont il s'est fait connaître par un certain nombre de personnes qui détiennent les leviers de commande en politique internationale et nationale.

Troisième chose, la spécialisation acquise par le candidat dans tel domaine particulier.

Enfin, la façon de se déclarer au point de vue politique et de militer en faveur d'idées que l'on croit vraies et belles, comme les idées européennes.

Je crois avoir résumé de manière extrêmement brève le problème des carrières internationales, mais il y aurait tant à dire que je préfère répondre à des questions précises.

* * *

Echange de vues.

Comment un universitaire peut-il entrer au service des Communautés européennes ?

Les vacances d'emploi sont publiées au *Journal officiel des Communautés européennes* qui précise la nature du poste à pourvoir, le

siège habituel d'exercice de la fonction, le montant de la rémunération, les modalités de recrutement et toutes les indications utiles aux candidats. Le même *Journal officiel* contient également un formulaire spécial pour l'introduction de la demande. On peut se procurer les numéros de cette publication aux guichets du *Moniteur belge* à Bruxelles ou les commander par voie postale à la même adresse.

Les avis de recrutement sont reproduits en synthèse au *Moniteur belge* et dans la grande presse quotidienne. Ils indiquent les références au journal européen. Le Service des Carrières de notre Association affiche régulièrement ces avis aux valves qui lui sont réservées dans le hall d'entrée du bâtiment central de l'Université et tient des exemplaires du journal des Communautés et des formulaires à la disposition des intéressés.

Jusqu'en 1962, le recrutement se faisait habituellement sur titres. Par la suite, les candidats ont été sélectionnés sur la base d'un concours complété par une épreuve de conversation. Actuellement des examens portant sur les matières relatives aux emplois vacants sont organisés par des jurys composés de fonctionnaires A1, A2, et A3. Ce jury apprécie les connaissances linguistiques des candidats, leur personnalité et les recommandations dont ils peuvent se prévaloir. Ces recommandations jouent encore un rôle déterminant.

D'une façon générale, on ne peut pas affirmer qu'il existe une politique de recrutement au sein des communautés européennes. Les appels de candidatures sont lancés lorsque le besoin s'en fait sentir et les exigences varient selon la nature des postes à pourvoir. Le diplôme de licencié en sciences économiques et financières est, de très loin, le plus apprécié, la licence en sciences sociales est par contre, assez mal représentée.

Les promotions sont malencontreusement liées au critère de nationalité. Un fonctionnaire de valeur ne peut, en effet, accéder au rang immédiatement supérieur dans la même administration que si le poste vacant était occupé par un compatriote. Ce « clichage » des emplois supérieurs selon la nationalité de leur titulaire originaire explique le malaise qui règne actuellement parmi les fonctionnaires européens dont, par ailleurs, les traitements, n'ont pas été adaptés depuis 1958. Il conviendrait d'instituer des modalités nouvelles de promotion qui substitueraient aux critères anciens des bases d'appréciation plus personnalisées. L'équilibre à respecter entre tous les Etats-membres pourrait, par exemple, ne jouer qu'au stade du recrutement.

Des stages bien rémunérés d'une durée de six mois à un an sont organisés dans les institutions européennes. Ils constituent une excellente préparation à une carrière internationale et une expérience très enrichissante pour les universitaires dont l'activité professionnelle se déroulera dans un cadre de plus en plus européen.

* * *

LA PLACE DES LICENCIEES DE LA FACULTE DE DROIT DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Echange de vues.

Secteur public :

A l'heure actuelle, presque tous les emplois publics sont accessibles aux femmes. Plusieurs postes de première catégorie sont d'ailleurs occupés par des diplômées universitaires. Mais on n'a pas encore relevé, exception faite pour les carrières liées à l'enseignement, la présence d'agents féminins dans les fonctions de niveau supérieur.

Certaines incompatibilités existent dans la carrière extérieure, même à l'égard des diplomates célibataires. Ainsi on pourrait difficilement charger une femme d'une mission dans un Etat qui ne partage pas nos conceptions sur le rôle des femmes dans la vie publique.

Les carrières internationales :

Les Communautés européennes comptent un assez grand nombre de fonctionnaires féminins dans les emplois classés de A7 à A4. Celles-ci dépassent rarement ce dernier niveau, pour les raisons exposées précédemment et qui tiennent à des considérations de nationalité. La majorité de ces fonctionnaires sont des interprètes-traductrices de rang universitaire, issues des grandes écoles d'interprétariat : Genève (la plus cotée), Paris, Bruxelles, etc... Une fois encore, il convient de souligner l'importance considérable de la connaissance des langues étrangères modernes surtout en ce qui concerne les carrières universitaires.

Secteur privé :

Les emplois strictement féminins y sont aussi rares que dans le secteur public. En principe, rien n'empêche une diplômée d'introduire une candidature pour la plupart des emplois vacants. Les diplômés cependant sont presque toujours préférés. Cette situation résulte d'un certain nombre de préjugés qui tendent à disparaître, mais qui restent encore assez vivaces dans de nombreuses entreprises.

Les objections formulées tiennent à l'instabilité de cette catégorie de personnel et à la fréquente brièveté des carrières féminines. La charge de la mise au courant doit donc être amortie sur une période de temps plus courte que pour les cadres masculins. Les employeurs constatent également que l'attachement à l'entreprise semble moins fort chez les femmes, plus sensibles à l'aspect économique de leur activité professionnelle, que chez les hommes qui trouvent dans leur travail une occasion de développement personnel et de promotion sociale.

Par ailleurs, la désignation d'une femme à un emploi supérieur impliquant l'exercice d'une autorité hiérarchique est souvent une source de problèmes psychologiques, même lorsque les subordonnés

sont de sexe féminin, comme dans les grands magasins, par exemple. Une difficulté analogue s'observe également en ce qui concerne plusieurs emplois qui placent leurs titulaires en contact direct avec le public, comme dans les banques ou les compagnies d'assurances. Une partie encore importante de l'opinion publique hésite à mener des discussions d'affaires avec un conseiller féminin.

Sous réserve des observations précédentes, on peut noter que les services d'études paraissent mieux convenir aux licenciées que les services d'exécution. Les emplois, assez rares il est vrai, n'y sont attribués qu'aux candidates dotées d'une compétence éprouvée et d'une personnalité très marquée.

Il n'est pas sans intérêt de relever que des aptitudes techniques comme la dactylographie et des connaissances linguistiques sont fort appréciées, davantage même qu'une formation scientifique complémentaire très spécialisée.

Signalons enfin que certaines femmes universitaires parviennent, en raison de leur personnalité, à occuper des postes de confiance qui se situent au niveau de la direction.

Les jeunes licenciées doivent donc s'attendre à de sérieuses difficultés lors de l'accès à la vie professionnelle. Il leur incombe d'examiner les problèmes avec toute la réflexion voulue et de chercher à compléter leur formation par un effort judicieusement approprié.

Le Service des Carrières de l'Association des Amis de l'Université de Liège se tient à la disposition des étudiants de dernière année ainsi que des diplômés qui sont à la recherche d'une situation.

Rappelons que ce service ne prend pas en charge le placement proprement dit.

Les visites se font uniquement sur rendez vous. Tél. 32.31.63.

A la recherche des Anciens de l'Université de Liège

I. — Réunions de promotions.

Depuis notre dernier Bulletin, quatre promotions de diplômés se sont réunies pour fêter un anniversaire. Leurs animateurs, MM. Georges Potvin, dr. dr. 1920, Charles Rondelle, ing. 1925, Georges Dumont, dr. dr. 1950, Léo Wéry, dr. dr. 1955, ont bien voulu nous communiquer les listes complètes de leurs compagnons [1] ainsi qu'un compte rendu succinct de ces sympathiques réunions que nous avons le plaisir de reproduire ci-dessous.

Des lacunes restant à combler, tant pour les adresses que pour les professions, nous faisons appel à la bonne obligeance de ceux qui possèdent des renseignements plus précis. D'avance, cordialement merci.

Quarante-cinquième anniversaire.

Le samedi 29 mai dernier, les docteurs en droit et licenciés en notariat sortis de l'Université de Liège en 1920, ont fêté le 45e anniversaire de leur promotion.

Depuis 1938, de très nombreux diplômés de cette promotion se réunissent annuellement pour évoquer dans une athmosphère de cordiale amitié les souvenirs d'une vie estudiantine, commencée pour la plupart d'entre eux en 1911, pour s'achever en même temps que la prestigieuse carrière de leur éminent professeur, Gérard Galopin, dont la mémoire leur est restée particulièrement chère.

Le déjeuner amical annuel au mess du Barreau se déroula comme à l'accoutumée mais se clôtura, pour en matérialiser le souvenir par une photo du groupe important des participants.

Ci-dessous, les noms des membres de cette promotion, fidèles aux réunions annuelles depuis 1938, parmi lesquels on compte hélas onze décès.

*Baudrux, Marc, Habay-la-Neuve, Notaire.
†Bierlaire, Camille, 18, rue de Montigny, Charleroi, Avocat.
†Boland, Paul, 36, rue des Martyrs, Verviers, Avocat.

---

[1] La qualité de membre de notre Association est indiquée par le signe * placé devant le nom du diplômé.

†Bounameaux, Jean, Barvaux-s-Ourthe, Notaire.
Constant, Georges, 220, rue du Trône, Bruxelles 5, Avocat.
de Fraipont, Albéric, 53, rue Paul Lauters, Bruxelles, Avocat.
Dejace, Pierre, 14, boulevard Piercot, Liège, Secrétaire général F. N.
Delfosse, Antoine, 45, rue Beeckman, Liège, Avocat.
Baron Delvaux de Fenffe, Pierre, 89, rue St-Henri, Woluwé-St-Lambert.
†Delvaux de Fenffe, Jacques, 37, rue Belliard, Bruxelles.
†Denoel, Gaston, Vivegnis, Notaire.
Dumoulin, Léon, 29, rue Beekcman, Liège, Juge.
Duquenne, Paul, 228*a*, avenue Montjoie, Bruxelles 18.
Fincœur, Charles, 52, rue de l'Académie, Liège, Avocat.
Godin, Edmond, Château de Haute-Bodeux (par Trois-Ponts).
Goffin, Raymond, 55, avenue Lequime, Rhode-St-Genèse.
Henckaerts, Jules, 43, rue de l'Académie, Liège, Avocat.
Herzet, Adolphe, Résidence Baudouin, 60, avenue E. Digneffe, Liège.
*Laloux, Pierre, 2, rue St-Remy, Liège.
Lejeune, Maurice, 42, quai St-Léonard, Liège, Industriel.
*Lejeune, René, 18, rue Bonne-Femme, Grivegnée, Notaire honoraire.
†Lohest, Cassian, 23, rue de Sélys, Liège, Avocat.
†Lohest, Octave, 6, rue St-Pierre, Liège, Avocat.
†Malherbe, Eugène, 36, rue de France, Verviers, Industriel.
Baron Michotte de Welle, Albert, 10, rue du 4 Septembre, Aix en-Provence, propriétaire-exploitant.
*Mottard, Ferdinand, 94, rue Charlemagne, Jupille, Notaire.
*Neven, Gustave, 77, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles 6, Conseiller, Cour de Cassation.
*Potvin, Georges, 19, place de Bronckart, Liège, Procureur général émérite.
Rosmant, Octave, 30, avenue Albert I, Huy, Secrétaire communal retraité.
†Thenaers, Willy, Saint-Trond, Notaire.
Urbin-Choffray, Louis, 54, chaussée d'Houffalize, Gouvy, Notaire honoraire.
†Vandenberg, Ferdinand, 144, boulevard de la Sauvenière, Liège, Notaire.
†Walle, Paul, 13, place Coronmeuse, Herstal, Juge de paix.
Wiser, Fernand, 130, boulevard de la Sauvenière, Juge au tribunal de commerce.

Quarantième anniversaire [1].

C'est dans l'ambiance la plus cordiale que les Ingénieurs de la Promotion 1925 se sont réunis le samedi 12 juin pour fêter le 40e anniversaire de leur sortie de l'Université de Liège.

En dégustant l'excellent menu du restaurant « Au Vieux Liège », les 27 présents, tout en déplorant l'absence de ceux qui s'étaient — ou ne s'étaient pas — excusés, ont fait un agréable retour sur leurs jeunes années et ont décidé de se retrouver l'an prochain.

Le week-end s'est aimablement terminé, le dimanche, par un déjeuner à la campagne, où les dames leur avaient fait le grand plaisir de les accompagner.

Quinzième anniversaire.

Comme d'autres promotions, les docteurs en droit diplômés en 1950 avaient décidé de fêter leur quinzième anniversaire de sortie en prolongeant par des agapes fraternelles la réception organisée par les Amis de l'Université. Les épouses avaient été associées à cette réunion, la deuxième seulement depuis 1950. Ce fut l'occasion d'évoquer maints souvenirs et de se retrouver plus ou moins « améliorés » sous le rapport professionnel et familial. Il y avait malheureusement plusieurs absences. On s'est quitté dans l'espoir d'une nouvelle rencontre plus élargie, peut-être dans un avenir rapproché, et en tout cas à l'époque du vingtième anniversaire.

Arnolis, Pierre, 24, quai Ste-Barbe, Liège, Société provinciale de l'Industrialisation.

Bastin, Alberte.

Baudrux, Jean, Habay-la-Neuve, Notaire.

*Binot, André, Vivegnis, Notaire.

Botty, Guy.

Bricteux, Georges, 3, avenue des Clos, Bruxelles 3, Caisse générale d'Epargne et de Retraite, Bruxelles.

*Castermans, Jean, 111, rue Général Gratry, Bruxelles 4, Mandataire commercial, Compagnie d'Assurances Zurich.

*Dabin, Léon, avenue du Luxembourg, 5, Liège, Professeur, Faculté de Droit, Université de Liège.

*Darbe, Paul, 12, rue Joseph Wauters, Celles-Waremme, Avocat, Liège.

de Fooz, Marcel.

Dejasse, Gilbert, 2, rue du Château, Mont-sur-Marchienne, Avocat, Charleroi.

*Dembour, Jean-Marie, 12, rue de la Pétruse, Bertrange (Grand Duché Luxembourg), Crédit Bank.

---

[1] Voy. liste complète des Ingénieurs de la Promotion 1925 dans le *Bulletin* 1965 n° 1, pp. 45-49, ainsi que les corrections en p. 56 de ce *Bulletin*.

Dieudonné, Jean.

*Donceel, Pierre, rue Dieudonné Salme, 63, Liège, Directeur Services Sociaux, Union des Classes Moyennes liégeoises.

*Dumont, Georges, rue des Bas-Sarts, 34, Val-St-Lambert, Secrétaire Général Adjoint, Cristalleries Val-St-Lambert.

*Fievet, André, 58, rue de Joie, Liège, Courtier d'Assurances.

*Foret, Daniel, rue des Ixellois, 3, Liège, Juge de Paix, Fexhe-Slins.

Gevaert, Simone, 34, rue Lambert-le-Bègue, Liège, Avocat, Liège.

*Goblet, Marcel, 41, rue Mareyde, Bruxelles 15, Réviseur d'Entreprises, Chargé de cours extraordinaire à l'Université de Louvain.

*Grisay, Auguste, 12, Maarschalk Gevardstraat, Anvers, Administrateur Ets Prist.

Hebette, Jacques, Houffalize, Notaire.

Hennekinne, Stéphane, B. P. 2853, Elisabethville, Attaché Service Contentieux, Union Minière.

Henusse, André, « Le Forvoye », Beaufays, Avocat, Liège.

Henry, Jacques, 2, rue Charles Morren, Liège, Avocat, Liège.

Hinnisdaels, Ghislaine, épse Warland, 1, rue Louis Fraigneux, Liège, Avocat, Liège.

*Jabon, Emile, avenue Valeke, 31, Léopoldville, Avocat.

Jacques, Andrée, épouse Scimar, 101, avenue du Parc, Embourg.

Kinnard, Marcel, avenue de l'Observatoire, 138, Liège, Substitut du Procureur du Roi, Liège.

*Lambert, André, Place du Marché, 14, Fosses, Avocat, Fosses.

Lecocq, André, Champ Ha, 216, Malonne, Juge, Namur.

Ledent, Raymond, 172, rue Hayeneux, Herstal, Avocat, Conseiller provincial, Liège.

Lohest, Michel, rue des Augustins, 36, Liège, Avocat, Liège.

Lousberg, Guy, rue G. Taillard, 9, Herve, Notaire.

Lousberg, Louis, 73, rue de Sélys, Embourg, Avocat, Liège.

*Marquebreucq, Josée, épouse Georges Dumont, 34, rue des Bas-Sarts, Val-St-Lambert.

Martin, Simone, épouse André Binot, Vivegnis.

Melin, Robert, 27, Rubenslei, Merxem-Anvers, Chef des Services Généraux, Crown Cork Company, S. A.

Melon, Joseph, 24, rue Edouard Wacken, Liège, Avocat, Liège.

*Mons, Charles, 8, rue A. Javeaux, Embourg, Attaché de Direction, Conduites d'Eau, Liège.

Monville, Henri, avenue Prince Baudouin, Heusy, Associé-Gérant Banque Drèze, Verviers, Secrétaire Général, « Le Courrier », Verviers.

Navarre, José, 27, rue de Kinkempois, Liège.

Oger, Juliette,

Pauss, Ferdinand, 41, Avenue Clays, Bruxelles 3, Responsable, Centrale Nationale des Employés, Bruxelles.

Pecheur, Jean,

Pelletier, Simone, épouse Sporck, 12, rue du Jardin Botanique, Liège, Avocat, Liège.

*Pierard, Jean, 70, chaussée de Rochefort, Marche-en-Famenne, Notaire.

Pierot, Fernand, avenue du Luxembourg, 2, Liège, Avocat, Le Grand Liège.

*Rahir, André, 5, avenue de la République, Lambersart (Nord) France, Vice Consul de Belgique, Lille.

Rappe, Yvan, 51, rue Bawin, Orp le Grand, Conseiller, Centre de la Prévoyance Sociale, Bruxelles.

Remy, François, 42, Quai Orban, Liège, Substitut du Procureur du Roi, Liège.

Rossius, Maddy, épouse Bartels, 23, quai Churchill, Liège, Avocat, Liège.

*Sadzot, Pierre, 211, rue des Risses, Ivoz-Ramet (par Val-St-Lambert), Notaire.

*Sauwens, André, chaussée de Saint-Job, Bruxelles 18, Conseiller, Fédération des Industries Belges, Bruxelles.

Simar, Jeanine, 56, rue du Palais, Verviers, Avocat, Verviers.

*Thonon, René, rue A. Defuisseaux, 40, Grâce-Berleur, Conseiller-adjoint à l'Office National des pensions pour ouvriers, Bruxelles.

Watrin, Frédéric, 47, boulevard Albert 1er, Herstal.

Dixième anniversaire.

Le samedi 29 mai 1965, à l'issue de la rencontre organisée par l'Association des Amis de l'Université de Liège au domaine universitaire du Sart Tilman, les Docteurs en droit ULg 1955 ont fêté, au restaurant de l'Orchidée Blanche où ils avaient déja tenu leurs agapes de fin d'études, le 10e anniversaire de leur sortie de l'Université.

Ce dîner, le troisième en dix ans, a réuni, dans une ambiance très animée, vingt-quatre anciens condisciples auxquels M. Cl. Renard, Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université accompagné de son épouse, avaient bien voulu accepter de venir se joindre quelques moments pour l'apéritif.

*Begasse de Dhaem, Philippe, 37, chaussée de Tongres, Rocourt, Notaire.

*Bribosia, Albert, 20, rue Dartois, Liège, Directeur, Siège de Liège de la S. A. IPPA.

Chaineux, Joseph, 39, Mont-Saint-Martin, Liège, Avocat.

*Deleixhe, Gérard, 20, avenue Kleetbos, Beersel, Fondé de pouvoir, Banque de Bruxelles.

del Marmol, José, 56, avenue de l'Opale, Bruxelles 4, Chef de service, Fina S. A.

*Delrée, Guy, 2, rue Linette, Plainevaux, Avocat.

*Denoel, Jean-Pierre, 10, Quai Godefroid Kurth, Liège, Notaire.

*de Pierpont, Marc, 13, rue Darchis, Liège, Avocat.

Derriks, Philippe, 57, Tentoonstellingslaan, Anvers, Collaborateur du Notaire Istas.

Detry, Robert, 6, route de Gembloux, Namur, Avocat.

de Ville de Goyet, François, 161, route de Barvaux, Bomal-sur-Ourthe, Notaire.

*Devillers, René, 125, rue de Hesbaye, Liège. Chef du service « Sinistres », Ménage et Jowa.

Doutrelepont, Léon, Malmedy, Avocat.

Dufays, Philippe, 25, avenue des Cerisiers, Bruxelles 4, Secrétaire général, Ets. Hollebecq.

Dumonceaux, Robert, 41, rue Defoin, Dinant, Substitut du Procureur du Roi.

Fonsny, André, 14, rue Bois-l'Evêque, Liège, Attaché à la F. N.

*Gabriel, Pierre, 52, avenue du Hockey, Woluwé-St-Pierre, Directeur-adjoint, Banque de Bruxelles.

Geubelle, Alex, 55, rue Patenier, Namur, Avocat.

Goblet, Nicolas, 6, rue Pasteur, Liège, Avocat.

*Hinnisdaels, Françoise, 5, avenue Rogier, Liège, Conseiller juridique, l'Assurance Liégeoise.

Houssa, André, Résidence des Remparts, 58, Huy, Secrétaire de direction, A. C. B. I.

Jolibois, Micheline, épouse Massin, rue Cordémont, Slins.

Lambert, Marie-Thérèse, 42, Mont-Saint-Martin, Liège, Professeur.

Lechanteur, Charles, 33, rue Félix Paulsen, Angleur, Avocat.

*Libion, Pol, 44, rue Dartois, Liège, Administration Université de Liège.

Lombard, Jean-Marie, 15, rue du Mambourg, Liège, Secrétaire-adjoint, O. N. A. F. T. S.

Maertens de Noordhout, Baudouin, 24, Drève St-Lambert, Cortil-Tilff, Assureur-conseil, Sadac.

*Malmendier, Roger, 24, rue du Centre, Verviers, Avocat.

Masset, Josée, 29, rue Darchis, Liège, Professeur.

Meunier, Michel, 2, rue André Pascal, Paris, O. C. D. E.

Morgenthal, Léopold, 64, rue Gustave Renier, Waremme, Secrétaire rapporteur, Commission d'Appel A. M. I.

Nagelmackers, André, La Roche aux Faucons, Plainevaux, Direction générale, Banque Nagelmackers.

*Neukermans, René, 30, rue de Verviers, Liège, Assurances Le Foyer.

Pirotte, Henri, 70, rue Tilmont, Bruxelles 9, S. N. C. I.

Polet, Georges, 85, rue Charlemagne, Jupille.

*Pottier, Jean, 29-30, bvd. Frère Orban, Liège, Délégué du Groupe Assubel pour les provinces de Liège et Luxembourg.

Ramackers, Roger, 265, avenue de Broqueville, Bruxelles 15, Secrétaire général, Société Générale Coopérative, Bruxelles.

Regout, Bernard, 26, rue Fabry, Liège, F. N.

Reynardts, Marc, 48, rue du Centre, Verviers.

Robinet, Claude, B. P. 3015, Elisabethville, Katanga, République Congo.

Servais, Jenny, épouse Willemaers, 16, rue Agimont, Liège, Bibliothécaire, Palais de Justice de Liège.

Speeckaert, Jean, 145, rue Vinâve, Engis, Conseiller juridique Crédivit s. coop., Namur.

Stokart, Roger, 71, rue de la Dodane, Namur, Avocat.

Streel, Henri, 58, rue Ernest Malvoz, Waremme.

Timmermans, André, 67, rue Saint-Nicolas, St-Nicolas-Liège, Notaire.

Valkenborgh, Henri, 15, place Emile Dupont, Liège, Phoenix Belge.

Van Campenhout, Jacqueline, épouse G. Deleixhe.

Velge, Marc, 19, rue Victor Cordon I, Lisbonne, 6, rue Royale, Bruxelles.

*Wéry, Léo, 4, rue de l'Evêché, Liège, Secrétaire d'administration, Université de Liège.

II. — Promotion 1935

PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licenciés en Philosophie

Gillet, Edmée.

*Paque, Emile, Paifve, Juge, Tribunal de 1re Instance, Liège.

Licenciés en Histoire

†Desmet, Alfred, décédé.

Hougardy, Marie-Julienne.

*Liebaux, Louisa, 41, rue des Croisiers, Namur, Professeur, Lycée royal, Namur.

*Pereaux, Pierre, 23, rue des Déportés, On.
*Williot, Germaine, 7c, boulevard d'Avroy, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
*Yans, Maurice, 345, rue E. Vandervelde, Glain, Conservateur, Archives générales du Royaume, Liège.

Licenciés en Philologie classique

*Duysinx, François, 59, rue Neuve, Stavelot, Maître de conférences Université de Liège, Professeur, Athénée royal, Stavelot.
Gailly, Lucien, 61, avenue Astrid, Grivegnée, Préfet des études, Athénée royal, Chênée.
*Hyart, Charles, 20, rue Alex Bouvy, Liège, Chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
Labarbe, Maurice, Professeur, Athénée royal, Bouillon.
Matagne, Isidore.
Meurice, Joseph.
Rieks, Robert, Professeur, Athénée royal, Neufchâteau.
Schoofs, Suzanne, épouse Grandjean, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
Teicher-Mathieu, Francine.
Van Cauter, Yvonne, 47, rue Auguste Becker, Stembert, Professeur, Lycée royal, Verviers.

Licenciés en Philologie romane

Bertrand, Victoria.
Bonjean, Paul, rue du Gollet, Visé, Inspecteur, Enseignement technique.
Borguet, Fernand, avenue Blonden, Liège, Professeur, Athénée royal de Liège I.
Darcis, Claire.
Delvaux, André, 40, rue Fourneau, Marchin, Préfet, Athénée royal, Marchin.
*Doppagne, Albert, 62, rue Marie-Henriette, Bruxelles 5, Professeur, Institut supérieur de Commerce de l'Etat, Anvers.
†Fassin Paul, mort pour la patrie en 1944 à Forêt-Trooz.
Gillet, Pierre.
Nautet, Simone.
Pire, Roger.
Thiernesse, Arlette, 15, quai de l'Ourthe, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
Vrancken, Théodore.
Waslet, Simone, Journaliste, Bruxelles.

Licenciés en Philologie germanique

*Debefve, Suzanne, épouse Dussart, 2, rue Zénobe Gramme, Herstal, Professeur, Athénée royal, Herstal.

†Hamoir, Georges, fusillé par les Allemands.
Lekeu, Laure, épouse Liégeois, 12, rue Julin, Montegnée, Professeur, Ecole normale de l'Etat, Liège.
*Moors, Joseph, 172, rue Deflandre, Embourg, Professeur, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
Moyaerts, Guillaume, 32, rue de Serbie, Liège, Professeur, Athénée royal, Liège I.
Reumont, Simone.
*Smeets, Marcel, 103, rue Frédéric Nyst, Liège, Professeur, Athénée royal, Herstal.

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Licenciés en Sciences pédagogiques

Avet-Foray, Simone.
Beinaert, Marcelle.
Ciurys, Jozef.
Cornet, René.
*Guinotte, Barbe, épouse Muls, 13, avenue Kamerdelle, Bruxelles.
Jacquemotte, René.
Kao Yong, Ese.
Kefer, Jules.
Lardinois, Eugène.
Limbort-Lawalrée, Denise.
Saintviteux, Joseph.
Thonnart, Mathieu.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

Licenciés en Histoire de l'Art et d'Archéologie

Bourguignon, Léona.
Delahaut, Joseph.
Hontoy, Mariette.
Leduc, Georgette.
Panier, Marc.

DROIT

Docteurs en Droit

*Aron, Henry, 108, rue Verboekhaven, Bruxelles 3, Professeur, Institut Warocqué, Mons.
Auguste, Camille, 82, rue Renory, Angleur, Notaire.
†Biar, Louis, décédé.
Blondeel, Paul.

*Closon, Jules, 13, rue Dartois, Liège., Conseiller à la Cour d'Appel, Liège.
†Collin, Victor, décédé en 1939.
Courtoy, Raymond.
Crutzen, Léon, rue Fabry, Liège, Avocat.
David, Léon, Château de Lamalle, Bas-Oha, Bourgmestre, Bas-Oha.
Decharneux, Gabrielle, épouse Raymond, 38, rue Fusch, Liège, Juge au tribunal de 1ère Instance, Liège.
*Deltour, Lucie, 59, avenue Nothomb, Arlon, Assesseur juridique, Conseil de prud'hommes, Libramont, Juge au tribunal de 1ère Instance, Juge des Enfants, Arlon.
Frymer, Chaim-Boruch.
Gheur, John, 20, rue Trappé, Liège, Délégué, S. A. « Le Lièvre ».
Gillard, Jacques, rue des Vingt-Deux, Liège, Avocat.
Goffaux, Léon, 13, rue Milieu du Monde, Namur, Juge de paix du 1er canton, Namur.
Hansoul, Jean, 20, Mont St-Martin, Liège, Avocat.
†Happart, Fernand, décédé.
Hardy, Paul, 43, rue Godefroid Kurth, Arlon, Avocat, Ex-Conseiller à la Cour d'Appel, Elisabethville.
Henri, Pierre. Liège.
*Herbillon Armand, 21, chaussée de Maestricht, Tongres, Procureur du Roi, Tongres.
Heuskin, Louis, 26-28, rue Defuisseaux, Soumagne, Avocat honoraire, Administrateur de Sociétés.
Jamoulle, Paul, Fleurus, Notaire.
Joie, André, 1, rue St-Remy, Huy.
Labeye, Werner, 8, rue de la Loi, Bruxelles, Consul général, Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles.
*Lambert, Paul, 45, quai de Rome, Liège, Professeur, Faculté de Droit, Université de Liège.
Lambotte, Edmond, 10, avenue Léopold II, Namur, Avocat.
Lesaffre, Emile, Frasnes-lez-Buissenal, Notaire, Bourgmestre.
Lesire, Fernand, 286, avenue de la Croix-Rouge, Bressoux, Avocat.
Liégeois, Paul, rue J. N. Julin, Montegnée, 1er Substitut du Procureur du Roi, Liège.
Louppre, René, 14, rue des Vingt-Deux, Liège, Conseiller à la Cour d'Appel, Liège.
Maréchal, André, Neuville-en-Condroz, Notaire.
*Merlot, Joseph, 221, rue du Chêne, Seraing, Avocat, Député, Bourgmestre de Seraing.
Moyse, Charles, 78, boulevard d'Avroy, Liège, Conseiller à la Cour d'Appel, Liège.
Nicolas, Georges, 37, Mont-St-Martin, Liège, Notaire.
Pety de Thozée, Raymond, 78, rue Général Jacques, Embourg, Substitut du Procureur général près la Cour d'Appel, Liège.

†Piette, Alexis, décédé.
Portaels, Jacques, 11, Péter Benoitstraat, Anvers, Juge au Tribunal d'Anvers.
*Radelet, Charles, 5, rue Lonhienne, Liège. Avocat,
Squilbeck, Paul, Avenue Kersbeek, Bruxelles 18, Juge au Tribunal de 1ère Instance, Bruxelles.
†Thibaut de Maisières, Claude, décédé.
*Watelet, Pierre, 10, place Emile Dupont, Liège, Maître de conférences, Université de Liège, Notaire.
†Wauters Raymond, décédé.

Licenciés en Sciences politiques

*Aron, Henry, 108, rue Verboekhaven, Bruxelles 3, Professeur, Institut Warocqué, Mons.
Leburton, Edmond, 7, rue des Wérixhas, Waremme, membre de la Chambre des Représentants, Ministre-Vice-Président du Conseil, chargé de la Coordination de la Politique d'infrastructure.
*Linon, Georges, 122, avenue du Chêne, Heusy, Juge au Tribunal, Verviers.
*Stassen, Jacques, 51, rue Louvrex, Liège, Avocat près la Cour d'Appel, Maître de conférences, Université de Liège.
Squilbeck, Paul, Avenue Kersbeek, Bruxelles 18, Magistrat.

Licencié en Sciences administratives

Delrée, Guillaume, 83, rue Louvrex, Liège, Substitut du Procureur général près la Cour d'Appel, Liège.

Licenciés en Sciences sociales

Leburton, Edmond, 7, rue des Wérixhas, Waremme, membre de la Chambre des Représentants, Ministre-Vice-Président du Conseil, chargé de la Coordination de la Politique d'infrastructure.

ECOLE SUPERIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ECONOMIQUES

Licenciés en Sciences commerciales

Bacjz, Moyse.
Bernardin, Gino.
Bernimolin, Jean, 21a, avenue A. Munchen, Luxembourg, Chef de division, Sofina, Bruxelles.
Borovalizade, Mustafa.
†Bertrand, Jacques, décédé.
Blaszak, Waclaw.
Bouchat, Ernest.
†Carabin, Félix, décédé.

Claisse, Georges, 40, en Hors-Château, Liège.
Corbusier, Ernest.
Collon, Joseph, 3, rue Auguste Joiret, Angleur.
†D'Archambeau, Madeleine, épouse Warlet, décédée.
Debattice, Henri.
†de Coune, Maurice, décédé.
Degée, Edmond, 24, rue J. B. Collyns, Bruxelles 6, Directeur, Ministère des Affaires économiques et de l'Energie, Bruxelles
†Delhaize, André, décédé.
Dewonck, Armand, 10, boulevard Saucy, Liège, Associé-gérant, Etablissements Pelzer-Dumoulin, Liège.
Dumortier, Jean.
Eckart, Yolande, épouse Duchesne.
Garufi, Carmelo.
*Grand'ry, Louis, 84, avenue des Coteaux, Grivegnée, Directeur général, Chambre syndicale de la construction du Pays de Liège, Liège.
*Henseval, Bertha, épouse Rommelaere, 17, rue de Pierpont, Flémalle-Haute, Professeur, Lycée royal, Seraing.
Hinon, Mariette, 276, rue des Écoles, Wandre.
Houba, Renée, 46, avenue de la Plante, Namur, Sous-Directrice, Institut normal technique de l'Etat pour jeunes filles, Namur.
Hubens, Cécile, épouse Neufcours, 48, rue E. Dumonceau, Herstal.
Huseyin, Sabahattin.
Jaspar, Georges, 11, rue de Jehanster, Verviers.
Kahann, Philippe.
Kaladisaya, Solhon.
†Kaschminski, Ewin, décédé.
Kummer, Félice.
Lapotre, Andrée, épouse Braibant, 22, rue des châlets, Jemeppe sur-Meuse.
*Lavedrine, Léopold, 82, Dianalaan, Berchem, Conseiller adjoint, Ministère des finances, Bruxelles.
Levintoff, Andrée.
L'Hoest, Fernand, 76, rue des 3 Grands, Grivegnée, Sous-chef de bureau, Comptabilité, Ateliers de constructions électriques de Belgique, Herstal.
Lion Louis, 191, boulevard Lambermont, Bruxelles, Inspecteur en chef-Directeur, Ministère de l'Agriculture, Bruxelles.
Neustadt, Elie.
Russel, Paul.
Sawka, Michel.
Stassens, Alphonse, 14, rue de Tirlemont, Saint-Trond.
*Tassin, Mariette, 63, rue de Fétinne, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
Tielens, Jeanne.
Tougtaem, Tougtang.

Vandendries, Jules, 48, avenue de la Faisanderie, Woluwé-Saint-Pierre.
Vanderaa, Fernand, 15a, rue du Roi Albert, Ottignies.
Vigneron, Albert.
Voos, Pierre, 51, rue A. Ponson, Jupille.
Wegria, Norbert, 19, avenue A. Grégoire, Stavelot.

Licenciés en Sciences commerciales et consulaires

Cloes, Roland, 31, avenue Nandrin Joseph, Esneux, Directeur, O.N.S.S., Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, Bruxelles
Hiernaux, Léon, 10, rue du Centre, Vierset-Barse, Contrôleur comptable, Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles.

Licenciés en Sciences commerciales et financières

Delhaye, Edile, 17, rue des Egyptiens, Bruxelles 5, Chargée de la partie administrative et financière des acquisitions, Bibliothèque de l'Euratom, Bruxelles.
Fléron, Aimé, 41, rue E. Verhaeren, Angleur, Directeur commercial, Plastiprecis, Bruxelles.
Gras, Jean, 29, avenue des Chataigniers, Woluwé-Saint-Pierre, Inspecteur général, Banque nationale de Belgique, Bruxelles.
Litwak, Samuel, 42, rue Entre-deux-Ponts, Liège.
Mathonet, Jules, 137, rue de Verviers, Ensival, Professeur, Institut technique supérieur de l'Etat, Verviers.
Mélard, Jean, 6, rue Vinâve, Engis, Gérant de la S.P.R.L. Emile Mélard et Fils, Transports fluviaux, Affrêtements, Engis.
Taskin, Marguerite, épouse Goosens, 70, Hertog Jan laan, Ganshoren.
Thomas, Blanche, 59, rue des Ecoles, Poulseur, Professeur, Ecole normale d'Institutrices de la Ville de Liège.
Vouyochevitch, Lazare.

SCIENCES

Licenciés en Sciences mathématiques

Bacus, François, Préfet des Etudes, Athénée royal, Andenne.
Bury, Eugène, Professeur, Enseignement technique provincial.
Denis, Phina, épouse Legrand, rue de l'Hôtel Communal, Hollogne-aux-Pierres.
*Goffin, Elisabeth, épouse Sauvenier, 10, rue Général Bertrand, Embourg, Maître de conférences, Conservateur, Faculté des Sciences, Université de Liège.
Hulin, Emile.
Jacquart, Paul, Préfet des Etudes, Athénée royal, Spa.
Lacremans, Léon, Professeur, Athénée royal, Andenne.
Moor, Léopold, Professeur, Athénée royal, Waremme.

*Peiffer, Auguste, 4, rue Marchonvaux, Dave, Professeur, Athénée royal, Namur.
*Petit, Annie, épouse Vandervael, 1, rue des Eglantiers, Liège, Présidente de la Fédération belge des Femmes diplômées des Universités, section de Liège.
*Renard, Roger, 108, rue des Pocheteux, Jupille, Assistant à 'Université de Liège, Professeur, Athénée royal, Chênée.
*Sapin, Georges, 126, rue de Serbie, Liège, Assistant à l'Université de Liège, Professeur, Athénée royal, Seraing.
*Sauvenier, Henri, 10 rue Général Bertrand, Embourg, Professeur associé, Faculté des Sciences, Université de Liège.
Stevens, Michel, 46, rue Henry de Rohan Chabot, Florennes, Préfet des études, Athénée royal, Florennes.

Licenciés en Sciences physiques

*Bodson, Elisabeth, épouse Sapin, 126, rue de Serbie, Liège, Assistante à l'Université de Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
†Haot, René, décédé.

Licenciés en Sciences chimiques

Bayard, Paul.
Brakier.
*Coyette, Frans, 5, rue du Dalhia, Schaerbeek, Pharmacien.
Delmotte, Constant, B. P. 212 Bukavu, (Congo), Professeur, Athénée royal Bukavu.
*Delot, Jules, 15, avenue de la Plante, Namur, Directeur général, Ministère de l'Education nationale et de la Culture, Bruxelles.
Duchaine, Arthur, 2, avenue Albert, Bruxelles 6.
Renard, Marcel, 19, rue Simonis, Namur, Professeur, Institut agronomique, Gembloux.
†Scheivebach, Gaston, décédé.

Licencié en Sciences géographiques

Pensis-Pirson, Laure.

Licencié en Sciences botaniques

Lazar, Octavian.

Licenciés en Sciences zoologiques

†Leruth, Robert, décédé en mai 1940.
Warlet, Henri, Professeur, Athénée Royal, Waremme.

Docteurs en Sciences physico-chimiques

Cherton, Robert.
Garnier, Simone.

Herry, Jacques.
Honhon, Jacques.

MEDECINE

Docteurs en Médecine.

†André Franz, mort pour la patrie.
Baillet, Charles, Verlaines.
Barac, Ghers, 24, rue de la Meuse, Jupille, Chef de travaux, Faculté de Médecine, Université de Liège.
*Baral, Willy, 27, rue St-Louis, Mariembourg.
Beine, Emile, 21, boulevard de la Sauvenière, Liège, Médecin-chirurgien.
†Bodson, Nicolas, mort pour la patrie.
Bollette, Mathieu, 25, rue Dehin, Liège.
Bonhomme, Félix, 24, rue Trappé, Liège, Médecin-ophtalmologue.
†Brakier, mort dans un camp de concentration.
†Bree, Marcel, décédé.
Breslaw, Izi, 202, avenue A. Huysmans, Bruxelles.
†Bureau, Victor, décédé.
Bustin, Joseph, avenue des Acacias, Rotheux-Rimière.
*Clerckx, Remy, 29, avenue de Gérardon, Méry, Tilff, Gynécologue-obstétricien, Hôpital d'Ougrée.
Corper, Henri, 133, rue de Plainevaux, Seraing, Médecin-adjoint, Service de chirurgie et accidents de travail, Hôpital d'Ougrée
Bebronne, Norbert, 2, place Roggeman, Dison.
†Deleval, Julien, décédé.
Delpierre, Georges, 6, avenue Léopold II, Verviers, Médecin Chirurgien.
Delrez, Albert, Bois de Nomont, Boncelles, Médecin oto-rhino-laryngologiste, Centre médical de Beauregard, Liège.
Derouaux, Maria, épouse Sauveur, 3, rue Neuve, Fexhe-Slins.
*Dewever, André, 58, avenue Legrand, Bruxelles, Inspecteur en chef, Directeur, Ministère de la Santé publique et de la Famille, Bruxelles.
Dumoulin, René, Mons.
*Esser, Willy, 11, rue Charles Morren, Liège, Professeur, Faculté de Médecine, Université de Liège.
Fabry, Edmond, 250, avenue des Martyrs, Fléron, Médecin pédiatre.
†Filrais, Maurice, décédé.
Frankinet, Jules, 37, rue Bassenge, Liège.
Col, Stanislas, 14, rue Lambert-le-Bègue, Liège.
*Grégoire, Léopold, La Heid de Biolley, Plainevaux, Chef de travaux Faculté de Médecine, Université de Liège.
Hallet Léopold, 38, rue du Canal, Bomal, Médecin stomatologue.
Janssens, Edward, 17, rue des Alliés, Libramont.
Jonlet, Albert, 234, rue N. Mitray, Polleur.
Karaulnik, Meyer.

Karny, Léa, épouse Gol, 14, rue Lambert-le-Bègue, Liège.
Lambrecht Emile, 1, rue Bayard, Hermalle-sous-Argenteau.
Lemarchal Robert, 63, rue des Coteaux, Verviers.
Marchal René, 20, rue G. Grégoire, Amay.
Méan, Lambert, 21, avenue Blonden, Liège, Médecin radiologue, Clinique du Château-Rouge, Herstal .
Michels, Victor, 30, rue des Déportés, Verviers.
Millan, Jorge, Professeur au Mexique.
*Nonet, Léon, 40, rue Nysten, Liège, Médecin stomatologue, Chef de service, Hôpital des Anglais, Liège.
†Nowomyszski, Sloma, décédé dans un camp de concentration.
Parent, Joseph.
Puissant, Adolphe, 48, avenue Blonden, Liège.
Rase, Henri, 125, route de Huy, Ocquier, Médecin stomatologue.
Sauveur, Alexandre, 3, rue Neuve, Fexhe-Slins.
Sibille, Clément, 86, rue Xhovémont, Liège.
Walch, Ida, épouse Baron, 6, rue J. Dister, Liège, Médecin pédiatre.
Warin, Jules, 3, rue J. Jaurès, Awans.
*Weekers, Roger, Hôpital de Bavière, Liège, Professeur, Faculté de Médecine, Université de Liège.
Wijnants, Jean.

Pharmaciens

Baudenelle, Andrée.
Berembaum, Chaim.
Bertrand, Nestor, 12, place de Huy, Burdinne.
Burette, Madeleine.
Cortjens, Germaine, épouse Korszonowski, 27, rue E. Dumonceau, Herstal.
Deltombe, Marie-Louise, 2, rue de Rochefort, Jemelle.
*Demoulin, Robert, Bd. d'Avroy, Liège, Président, Nationale pharmaceutique.
Dispa Maurice 30, avenue des Acacias, Genk.
Donnay, Laurence.
Duchateau, Renée.
Fivez, Albert, 15, place Reine Astrid, Visé.
Grand Marie, épouse Bodson, 252, avenue des Martyrs, Fléron.
Hallemans, Fernand, Hôpital Ste-Elisabeth, Anvers.
Kochandwiez, Josef.
Ledoux, Charles.
Legrand, Robert.
*Loupart, Willy, 172, rue de Hodimont, Verviers.
Malpas, Mariette.
Nottet, Paul, 225, rue de Peupede, Bruxelles.
*Pierret, Henri, 87, rue Vaudrée, Angleur, Président du Conseil, Ordre des Pharmaciens de la Province de Liège.
Popoff, Elia.

Rensonet, Juliette, épouse Henkinbrant, 30, rue Léopold, Dison.
Richel, Marguerite.
Roberfroid, Marcel.
Rosenszeyn, Rachl.
Wirtgen, Maurice, rue de la Plume, Courtrai.

Science Dentaire

Licencié en Science dentaire

Demoulin, Pierre.

SCIENCES APPLIQUEES

Ingénieurs des Mines

Berckmans, Robert, C. P. 88, Tête, (Mozambique), Ingénieur, Companhia Carbonifera, Mozambique.
Candi, Gino, 20, rue Baileux, Embourg, Administrateur délégué, Ateliers René de Malzinne, Sclessin.
Cheik ol Eslame, Mohamed.
†Coenen, Octave, mort en captivité.
Dermen, Kegham, 2210, Tucumen, Olivas (Argentine).
*Derriks, Joseph, B. P. 8714, Léopoldville (Congo), ou 30, rue Hyacinthe Souris, Alleur, Représentant, Union minière du Haut Katanga, Jadotville.
*Dupont, Jean, 74, rue Faider, Bruxelles, Ingénieur principal, Etude et Construction Evence Coppée-Rust, Bruxelles.
†Godinas, Albert, tué dans un accident de charbonnage.
Heine, Camille, 502, rue au Bois, Woluwé-St-Pierre, Ingénieur-Chef de Service Électrobel, Bruxelles.
Hubin, Bernard, 147, rue Destrée, Anderlues, Directeur, Houillères, Anderlues.
Jadot, Edgard, 41, chaussée J. Wauters, Engis, Directeur, Métallurgique, de Prayon, Prayon.
Koleff, Georges.
Laviolette, Désiré, 86, avenue de l'Observatoire, Liège, Ingénieur en Chef, Métallurgique de Prayon, Prayon.
Lou Houeng-Yun.
Massin, René, 377, chaussée de Louvain, Bouge, Ingénieur principal, Chef de service, Administration provinciale, Namur.
†Mathieu, Fernand, tué dans un accident de charbonnage.
Mengeot, Joseph, 156, rue de Loverval, Châtelet, Ingénieur, Charbonnages de Boubier, Châtelet.
Notte, Philippe.
Pirson Jean.
Radovitch, Bojidar.
Sabaux, Jules, 47, rue du Curé, Cheratte, Ingénieur, Charbonnages du Hasard, Cheratte.

Scholberg, Henri, 875, avenue Maseaux, Marcinelle, A.C.E.C., Charleroi.
Stankovitch, Svetolik.
*Thewys, Jacques, 102, avenue Vanderaey, Directeur, Bruxelles Association Vinçotte, Bruxelles 4.
Tinant, Marcel, 35, quai de l'Ourthe, Liège, Ingénieur-Directeur, Charbonnage de Patience et Beaujonc, Glain.
'T Jaeckx, André, 91, quai de Longdoz, Société Minière et Métallurgique, Rodange.
Wang, Iuan-Chang.

Ingénieurs civils des constructions

Arvanitis, Alexandre.
Bicesco, Grégoire.
Feldman, Lazare.
Grignet, Pierre.
Hersenne, Jacques, 67, boulevard Suchet, Paris XVI, Ingénieur, Société Internationale des Télécommunications Aéronautiques, « SITA ».
Huynen, Raymond, « Val Meuse », Visé, Directeur-gérant, Société Lauffer Frères, Hermalle-sous-Argenteau.
Illine, Anatole.
†Jorissen, André, décédé aux U.S.A.
Mironoff, Georges.
Paquot, François, 48, rue de France, Verviers, Directeur, Administration communale, Verviers.
Irmay, S., Professeur, Hydraulic Centre Technion, Haïfa (Israël).
Yen, Tien.

Ingénieurs chimistes

Czachorski, Jules, Directeur des Cokeries de Pologne.
Demarteau, Maurice, 62, avenue du Roi Albert, Andenne, Ingénieur-Directeur technique, Société belge des produits réfractaires, Andenne.
*Desirotte, Léon, 59, Voie de Liège, Embourg, Ingénieur, Société belge de l'Azote et des produits chimiques du Marly, Liège.
Joris, Georges, Directeur des Recherches, Allied Chemicals, New-York.
*Horion, Laurent, 29, Dennenlaan, Wilrijk, Chef de service, Métallurgique Hoboken, Bruxelles.
Lequarre, Jules, 62, avenue du Commandant Lothaire, Bruxelles, Ingénieur- Directeur,Purfina, Bruxelles.
*Thoumsin, François, B. P. 450, Elisabethville (Congo) Conseiller, Direction générale, U. M. H. K., Elisabethville.

Ingénieurs métallurgistes

Charlier, Ivan, 90, rue Cervantès, Bruxelles 19.
d'Andrimont, Pierre, 186, boulevard du Gazomètre, Gand, Directeur, Nouveaux Moulins, Gand.
Denoël, Albert, 13, avenue Albert Mahiels, Liège, Ingénieur, Fours Lecocq et Ateliers de Trazegnies réunis, Trazegnies.
†Delbouille, Paul, fusillé en 1944 à Forêt-Trooz.
du Chesne, Armand, 1020, chaussée de Waterloo, Bruxelles, Directeur, Laminoirs et Platineries A. Nagelmackers, Bruxelles.
Euler, Jacques.
Houbaer, Jacques, 203, rue de la Déportation, Tubize, Ingénieur principal, Forges de Clabecq.
Lakaye, Jean, Union Minière du Haut Katanga, Kolwezi, République du Congo, Directeur de Concentration, U. M. H. K.
Leburton, Georges, 10, avenue des Hannetons, Watermael-Boisfort, Directeur général, Office central des Contingents et Licences, Ministère des Affaires Economiques.
Lemal, Joseph, 70, rue du Calvaire, Montignies-sur-Sambre, Ingénieur, Chef de service, Métallurgique Hainaut-Sambre, Couillet.
Marchandise, Félix, 40, drève de l'Ermitage, Neuville-en-Condroz, Ingénieur, Chef de service, Usines à Tubes de la Meuse, Flémalle-Haute.
Mathieu, Guillaume, 15, rue de Luxembourg, Rodange, Chef de service, Hauts Fourneaux, Société minière et métallurgique de Rodange.
Paulus, Adolphe, 10, rue du Magistrat, Bruxelles, Attaché, Société générale de Belgique, Bruxelles.

Ingénieurs mécaniciens

Alexandre, Raymond, 1, quai des Vennes, Liège, Directeur, Degremont, Liège.
*Bare, Charles, 56, rue J. B. Esch, Luxembourg (G. D.), Fonctionnaire, Communauté économique du Charbon et de l'Acier, Luxembourg.
Bertrand, Jean, 48, avenue Blonden, Liège, Ingénieur en chef, Union des centrales électriques Liège-Namur-Luxembourg, Liège.
Collart, Arthur, 1, square du Vieux Tilleul, Bruxelles 5.
Desaubies, Lucien, 75, rue des Buissons, Liège, Chef de service, Fabrique nationale d'armes de guerre, Herstal.
Eloy, Victor.
Franken, Gilbert, 127, rue Jardinnière, Angleur, Ingénieur, Cockerill-Ougrée.
*Frenay, Prosper, 229, avenue de Broqueville, Bruxelles, Ingénieur principal, Société Nationale des Chemins de fer belges, Bruxelles.
†Hannotte, Marc, décédé.

Hansen, Albert, 44, avenue de Broqueville, Bruxelles, Fondé de pouvoirs, Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, Bruxelles.
Ladmirant, Jean, 32, boulevard Albert Ier Tirlemont, Directeur technique, Ateliers belges réunis, Tirlemont.
Limpach, Fernand, 31, rue des Aduatiques, Bruxelles, Directeur technique, « La commerciale des conserves, » Bruxelles.
Mathieu, Alfred, 179, avenue A. Buyl, Bruxelles, Ingénieur-Représentant, Aciers Sidero, Bruxelles.
Pouchtorsky, Eugène.
Raze, Charles, rue de l'Ourthe, Liège, Directeur, Laiterie « La Maternelle », Liège.
Sauvenière, Jules, 61, rue C. Lemonnier, Bruxelles, Ingénieur principal, Solvay et Compagnie, Bruxelles.
†Schreder, Jules, décédé.
†Vercheval, Albert, décédé.
*Zucker, Joseph, 31, rue Edgard Castelein, Anvers, Directeur de Production, Général Motors Continental, Anvers.

Ingénieurs civils électriciens

Collard, Arthur, 22, rue de la Loi, Bruxelles.
*Comhaire, Paul, 232, rue Mandeville, Liège, Attaché de Direction, Siemens, Liège.
*d'Andriesens, Robert, 66, drève des Renards, Bruxelles, Directeur, A. C. E. C., Marcinelle.
Donnay, Jean, 49a, boulevard Clovis, Bruxelles, Colonel des Troupes de Transmission, Bruxelles.
Ducq, Jean.
Erlich, André.
Frajnt, Ruwin, 33-23, boulevard Tirou, Charleroi, Chef de service, A.C.E.C., Charleroi.
Gras, Robert.
Henderickx, Raymond, 18, rue J. M. Nisen, Droixhe, Liège, Ingénieur principal, A.C.E.C., Herstal.
Hertog, Georges, 21, rue Monulphe, Liège, Ingénieur, Union chimique belge, Bruxelles.
Holoye, Yvan, 59, avenue Coghen, Bruxelles, Ingénieur, Société Traction et Electricité, Bruxelles.
Hsia, Chaofei.
Hubert, Florent, 13, avenue du Luxembourg, Liège.
Huynen, Albert, 160, avenue de Broqueville, Bruxelles 15, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
Lewine, Benjamin.
Limpach, Edmond, 118, chaussée de Boisfort, Bruxelles, Ingénieur, Fabrimétal, Bruxelles.
Mottet, Raymond, 276, boulevard d'Avroy, Liège, Ingénieur principal, Régie des télégraphes et des téléphones, Liège.

Paulet, Louis.
Soldovila, Anrique.
Simitch, Kosta.
Somers, Charles, 50, Vlasendael, Dilbeek.
Szafran Moszek.
Wiser, Pierre, 23, rue des Combattants, Casteau, Professeur, Ecole polytechnique, Mons.

III. — Addenda et Corrigenda [1]

PHILOSOPHIE ET LETTRES — 1925

Docteurs en Philologie classique.

Charlier, Edmond, *Professeur, Athénée royal, Ixelles.*
†Debouxhtay, Pierre, *décédé, était Conservateur de la Bibliothèque des Chiroux.*
Grevisse, Maurice, *402, avenue Brugmann, Bruxelles* 18, *Professeur retraité.*
†Janssens, Herman, *décédé, était Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.*
Leroy, Maxime, Professeur, *Athénée royal, Liège I.*
Mercier, Georges, *Professeur, Athénée royal, Charleroi.*

Docteurs en Philologie romane.

Gob, Jean, *Professeur, Athénée royal, Anvers.*
†Magnette, Elisabeth, *décédée.*
†Michel, Olivier, *décédé.*
†Paquot, Léon, *décédé.*
†Rutten, Paul, *décédé.*
Servais, Jean, Professeur, Athénée royal, *Liège I, actuellement retraité.*
Strivet, Emile, *Professeur, Athénée royal, Tournai.*

SCIENCES — 1925

Les diplômés des sections de la Faculté des Sciences portaient en 1925 le titre de docteur et non celui de licencié. Nous prions les intéressés et nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur.

Docteurs en sciences physiques et mathématiques.

Burniat, Pol, *Professeur, Université libre de Bruxelles.*
†Delgheize, Augustin, *décédé.*
Devillers, Albert, 1, *rue Albert de Cuyck, Liège, Professeur.*
Frighem, François, *Professeur, Athénée royal, Marche.*
†Van Dyck, Henri, *décédé.*

---

[1] Les additions et corrections sont reproduites en italiques

Docteur en Sciences chimiques.

Gillet, *Renée*, 121, rue St-Laurent, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.

MEDECINE — 1925

Docteurs en médecine.

Buckinx, Gustave, *104*, *Baillet*, *Latourlei*, *Brasschaat*.
†Delville, Léon, *décédé*.
Dossin, Pierre, *192*, *chemin du Pas-Bayard*, *Tavier*.
†Torrekens, Auguste, *décédé*.
†Vandormael, Guillaume, *décédé*.
Van t'Hof, Madeleine, *26*, *quai de l'Ourthe*, Liège.

Pharmacien.

†Cambresier, Raymond, *décédé*.

SCIENCES APPLIQUEES — 1925

Ingénieurs des mines.

Antoine, *Georges*, *55*, *Quai des Ardennes*, *Liège*.
Delbrouck, Victor, *23*, boulevard d'Avroy, Liège.
Delvoie, Emile, *26*, *rue Grande*, *Tellin*.
Demoulin, Jean, *171*, boulevard Tirou, Charleroi.
Dereumeaux, Pierre, Torre la Vega, *Santander*, Espagne.
Hubien, Joseph, *rue des Acacias*, *Herserange*, France.
Lebeau, *Léon*, *32*, *avenue Charles Gilisquet*, *Schaarbeek*.
†Magera, Raymond, *décédé*.
Moreau, Henri, *48*, rue de Visé, Jupille.
†Noé, Gabriel, *décédé*.
Orban, Jean, *9*, *Statiestraat*, *Wolvertem*.
Sponck, René, *47*, *Quai de Rome*, *Liège*.
Tombeur, *Marcel*, *Kerenshof*, *Eysden*, Pays-Bas.

Ingénieurs électriciens.

Berlo, Arthur, *Ingénieur en chef*.
Biel, Pierre, *109*, *avenue* de la Liberté, Defferdange, Directeur-adjoint, Hadir.
Boniver, André, *Colonel Dussart plein*, 35, *Hasselt*.
Herbiet, Georges, 183, *avenue Ed. Benes*, *Bruxelles* 8.
†Jamin, Gaston, *décédé*.

Études et Carrières universitaires

Création d'un Comité social consultatif à l'Université.

Les autorités académiques accomplissent, depuis de nombreuses années déjà, en faveur des étudiants, une série d'actes qui, tout en ne concernant pas directement l'enseignement, n'en constituent pas moins le très important contexte.

Il leur est apparu souhaitable que les différents éléments de cette politique sociale soient pensés par une équipe où se trouvent représentés les étudiants cette équipe étant chargée de donner aux autorités académiques un avis sur l'ensemble de la politique sociale de l'Université. C'est pourquoi la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université, en sa séance du 18 fevrier 1965, a institué un Comité Social Consultatif présidé par M. le Recteur ou M. le Vice-Président et composé de :

— 5 professeurs représentant les 5 facultés, désignés pour quatre ans,
— 1 délégué de l'Association des Amis de l'Université, désigné pour quatre ans,
— 6 représentants étudiants désignés par l'Union Générale des Étudiants.

A dater du début de l'année académique 1965-1966, les participants à ce Comité Social Consultatif seront :

Fac. de Philisophie et Lettres : M. A. Severyns.
Fac. de Droit : Mme David-Constant,
Fac. des Sciences : M. O. Rozet.
Fac. de Médecine : M. A. Reginster
Fac. des Sciences Appliquées : M. E. Frenay.
Amis de l'Université : M. J. Stassart,

Représentants étudiants : MM. Jean Melon, Guy Delcorde, Roland Halloy, Guy Quaden, Michel Coipel, Pierre Rigo.

D'autre part, considérant que l'information des étudiants doit être améliorée afin qu'ils participent plus activement à la vie uni-

versitaire, les autorités académiques ont constitué, au cours de la même séance de la Commission Administrative du Patrimoine, une Commission Permanente d'Information composée de : M. le Recteur ou M. le Vice-Président et de leurs collaborateurs spécialement intéressés par les problèmes traités, ainsi que d'une délégation permanente d'étudiants désignés par l'Union Générale des Etudiants.

Commission Université-Enseignement secondaire.

C'est au bâtiment central, en la magnifique salle des professeurs, que la nouvelle commission Université-Enseignement secondaire a tenu sa première réunion le lundi 31 mai à 17 heures.

Au nom de notre Association, M. A. Leroux, président, souhaita la bienvenue aux participants [1] et rappela l'origine et la procédure de constitution du Groupe Permanent. Il suggéra d'en offrir la présidence à M. R. Fohalle.

Cette proposition fut accueillie par de chaleureux applaudissements.

Avec émotion, M. R. Fohalle remercia les Commissaires pour la confiance qu'ils voulaient bien lui témoigner et se réjouit de voir collaborer deux réseaux d'enseignement également proches de ses préoccupations. Il donna ensuite la parole à M. F. Duyckaerts.

M. F. Duyckaerts présenta les conclusions de la Commission de Contact dont il avait assuré la présidence [2] et souligna l'importance de la tâche à accomplir dans le domaine des réalisations concrètes.

Le Président mit en discussion les points figurant à l'ordre du jour de la réunion, notamment la détermination des modalités de fonctionnement de la commission et la fixation du calendrier de ses réunions.

A l'issue des débats, il a été décidé de créer quatre sous-commissions : la première s'occupera de l'information des futurs universitaires (propositions I et II du Rapport de la Commission), la seconde de l'information professionnelle des futurs professeurs (proposition III), la troisième de l'information et de la collaboration scientifiques et pédagogiques (propositions IV et V) et la quatrième de la formation pédagogique des futurs professeurs. Cette dernière sous-commission, qui n'est pas créée à l'initiative de notre Association, se bornera à transmettre des suggestions aux autorités compétentes.

Visite des établissements d'enseignement secondaire — Année académique 1964-1965.

De nos jours, le choix d'une carrière est, pour bon nombre d'adolescents, une décision très embarrassante.

Les vocations sérieuses ne paraissent cependant pas moins nombreuses qu'autrefois, mais les causes de perplexité se sont singu-

---

[1] La liste des membres a été publiée dans ce *Bulletin*, 1965, 1, pp. 65 et 57.

[2] Le rapport de la Commission de Contact a paru sous le titre « Collaboration entre l'Université de Liège et l'Enseignement secondaire » dans ce *Bulletin*, 1964, 4, pp. 23-29.

lièrement multipliées. La liste des orientations universitaires qui s'offrent aux étudiants d'aujourd'hui ne cesse de s'allonger. Par ailleurs, chaque discipline se modifie et se diversifie de façon tellement rapide qu'il n'est presque plus possible de prévoir les conditions d'exercice de la profession qui correspond aux études choisies.

Le besoin d'une information adéquate, qui se généralise chez ces jeunes souvent dépourvus de conseillers suffisamment informés, se traduit par une extension croissante des activités de notre Service des Études.

Le lecteur connaît déjà [1] l'ampleur prise cette année par la traditionnelle visite de l'Université offerte aux élèves des classes terminales de l'Enseignement secondaire. Parallèlement, le nombred es séances d'information organisées à la demande des chefs d'établissement ou des associations de parents a considérablement augmenté. Ces activités poursuivent un double objectif : inviter les jeunes auditeurs à réfléchir sur la portée du choix qu'ils vont poser, d'abord leur présenter en synthèse la mission et la structure de l'Université, les caractères des différentes disciplines et leurs débouchés habituels, ensuite. Les exigences de la vie d'étudiant, les aspects moraux etmatériels que celle-ci implique sont également évoqués. Le débat public et les conversations particulières qui succèdent généralement aux exposés permettent de compléter et d'individualiser les informations présentées.

Les modalités sont laissées à l'appréciation des chefs d'établissement qui invitent nos délégués, tantôt à une classe insérée dans l'horaire normal des élèves concernés, tantôt à une réunion de parents et d'élèves spécialement convoqués, tantôt à une séance de consultation dans les locaux de l'école.

Cette année, notre Service a expérimenté une formule nouvelle, suggérée par la Commission de Contact entre l'Université et l'Enseignement secondaire [2]. Des étudiants de seconde candidature, anciens élèves, si possible, de l'établissement visité, représentaient toutes les sections d'études universitaires et prolongeaient l'exposé général de notre conférencier par des colloques particuliers qui ont recueilli beaucoup de succès.

Les représentants de notre Service ont, une nouvelle fois apprécié l'efficacité des outils mis à leur disposition : le magnifique film en couleurs « Liège et son Université » qui a été projeté à 37 reprises devant plus de 550 parents et 2700 élèves, ainsi que la remarquable brochure du Professeur Clémens : « Les études universitaires à Liège » qui a été distribuée à plus de 3000 exemplaires.

Au total, 68 séances ont été organisées cette année, intéressant 625 parents et plus de 3270 élèves de 63 établissements différents.

En outre, nos délégués ont participé, soit comme conseillers, soit comme conférenciers, à une séance d'information organisée par

---

(1) Voy. *Bulletin*, 1965, 1, pp. 58-61 : « Les Rhétoriciens visitent l'Université ».
(2) Voy. *Bulletin*, 1964, 4, pp. 22-29 : Rapport de la Commission.

l'Association des Femmes universitaires et à 7 « opérations carrières » des Rotary-Clubs d'Andenne, d'Arlon, de Huy (2 séances), de Marche, de Neufchâteau et de Seraing.

Voici la liste des établissements concernés par l'action de notre Service :

1. **Liège-ville** :

Athénée royal Liège 1, (2 séances),
Athénée royal Liège 2,
Collège Saint-Louis,
Institut Saint-Joseph,
Lycée royal, Liège,
Lycée communal Léonie de Waha,
École abbatiale de la Paix Notre-Dame,
Institut Saint-Véronique,
Institut Saint-Sépulcre,
Ecole normale communale et provinciale (Maghin).

2. **Agglomération liégeoise** :

Athénée royal, Chênée,
Institut Sainte-Julienne, Fléron,
Collège Notre-Dame et Saint-Lambert, garçons, Herstal,
Athénée royal, Herstal,
Collège Notre-Dame et Saint-Lambert, filles, Herstal,
Institut Notre-Dame, Jupille,
Athénée royal, Montegnée,
Lycée royal, Seraing,
Collège Saint-Martin, Seraing.

3. **Province de Liège** :

Athénée royal, Aywaille,
Collège Saint-Joseph, Dolhain,
Athénée royal, Eupen,
Athénée royal, Huy,
Lycée royal, Huy,
Ecole normale, Huy,
Athénée royal, Malmédy,
Athénée royal, Marchin (2 séances),
Athénée royal, Spa,
Athénée royal, Stavelot,
Athénée royal, Verviers,
Lycée royal, Verviers,
Collège Saint-François Xavier, Verviers,
Athénée royal, Visé,
Athénée royal, Waremme.

4. — **Province du Hainaut** :

Athénée royal, Charleroi,
Lycée royal, Charleroi,
Athénée royal, Chimay,
Athénée royal, Fleurus,
Athénée royal, Gosselies,
Athénée royal et Lycée royal, Mons,
Ecole normale, Mons,
Athénée royal, Mouscron,
Athénée royal, Pont-à-Celles,
Athénée royal, Thuin,
Athénée royal, Tournai,
Lycée royal, Tournai,
Ecole normale, Tournai.

5. **Province du Luxembourg** :

Athénée royal, Athus,
Athénée royal, Bastogne,
Athénée royal, Bertrix,
Athénée royal, Neufchâteau,
Athénée royal et Ecole normale, Virton.

6. — **Province de Namur :**

Athénée royal, Andenne,
Ecole normale, Andenne,
Athénée royal, Dinant,
Athénée royal, Gembloux,
Athénée royal, Rochefort,
Athénée royal, Tamines.

7. — **Province du Brabant :**

Athénée royal, Braine l'Alleud,
Athénée royal, Rixensart.

8. — **Etranger :**

Athénée royal, Rösrath (R. F. A.).,

Les échecs à l'Université.

Un centre de recherches sur les problèmes d'étudiants fonctionne depuis quatre ans à l'Université de Londres. Au cours d'un récent entretien (1), son directeur, le Dr. N. Malleson, a décrit ses objectifs, notamment face aux problèmes des échecs universitaires.

Estimant que les causes des échecs sont encore trop peu connues objectivement, le Centre procéde à des recherches approfondies sur les facteurs psychologiques et sociaux qui conditionnent le problème.

Les premières conclusions auxquelles il a abouti mettent en lumière l'importance primordiale des méthodes de travail. Laissons parler le Dr. Malleson : « Comment se fait-il qu'un étudiant travaille cinq fois plus qu'un autre et obtienne pourtant des résultats inférieurs ? Cet étudiant a satisfait aux mêmes examens d'entrée que ses condisciples. Ces résultats contradictoires ne peuvent s'expliquer que par la différence des méthodes de travail. Après l'école primaire, on ne nous enseigne jamais à apprendre ». Un des objectifs principaux des recherches du Centre est d'arriver sur ce point à des propositions concrètes.

* * *

Une étude sur le même thème des échecs universitaires a été publiée récemment dans l'excellente revue de l'Association des Romanistes de l'U. Lg. (2). L'auteur, Mme J. Wathelet-Willem, Vice-Présidente de cette Association et Chef de travaux de notre Université présente un ensemble de réflexions qui sont le fruit de sept années d'expérience des jeunes universitaires.

On sait que les étudiants, et en particulier les moyennement doués, le plus grand nombre, sont très souvent victimes d'un mirage : le régime d'études très libre qui leur est proposé à l'Université. S'il leur est nécessaire de prendre l'habitude d'un effort régulier

---

(1) Voy. « Centre de recherches sur les problèmes d'étudiants » par M. A. P. Luscombe Whyte dans *Unipresse*, février-mars 1965.

(2) Voy. « O voi qu'entrate... » par Mme J. Wathelet-Willem, extrait de *Marche Romane* 1964 4.

et soutenu, l'apprentissage de méthodes de travail intelligentes est également indispensable.

Faire la synthèse mentale et écrite des cours, comme celle des lectures qui doivent prolonger l'enseignement *ex cathedra*, est un art qui ne s'improvise pas. S'ils n'ont pu l'acquérir qu'imparfaitement dans l'enseignement moyen, les étudiants doivent se hâter d'apprendre à ordonner leurs connaissances et à en préparer l'expression pour le jour de l'examen.

Le rôle de la mémoire est également mis en évidence : « Mettre ses notes en ordre, faire le plan du cours, enrichir ses connaissances, c'est bien; ce n'est pas suffisant. Ce qu'il faut, c'est s'astreindre humblement à alimenter, dès le début de l'année, cette faculté modeste, mais en définitive si indispensable » écrit Mme Wathelet, avant de conclure en ces termes : « Notre système d'examens est quelque peu redoutable, il le serait déjà moins si la plupart de nos étudiants, plus conscients de l'importance de la partie qu'ils doivent jouer, se montraient de meilleurs organisateurs de leur travail ».

L'enseignement européen en marche.

Une reconnaissance mutuelle de divers certificats d'examens ou de participation aux cours et séminaires a été conclue entre la France et l'Allemagne. Les études concernées sont la philologie, l'histoire moderne, l'histoire de la philosophie, de la musique, de l'art et des religions, ainsi que la géographie.

Sans doute l'étudiant devra-t-il, comme par le passé, conquérir ses titres dans son pays d'origine mais, dorénavant et suivant des modalités propres à chaque discipline, il sera dispensé des matières qu'il aura eu l'occasion de présenter dans l'autre pays.

Bientôt l'Europe des diplômes!

Au même titre que la liberté de circulation des marchandises, le Marché commun prévoit la liberté d'établissement professionnel. Où en sommes-nous dans ce dernier domaine ?

Comme chacun sait, les dispositions légales varient très fort de pays à pays en matière d'accès aux différentes professions. Sans doute la coordination de ces dispositions et la reconnaissance mutuelle des diplômes sont l'objectif à atteindre. Nous en sommes encore très loin. C'est pourquoi la Communauté a décidé d'aller de l'avant par le biais d'un régime transitoire basé sur l'exercice effectif de la profession.

Selon toute vraisemblance, le calendrier suivant sera appliqué :

— A la fin de 1965, les ingénieurs de niveau universitaire pourront s'établir partout dans la Communauté, pour autant qu'ils aient exercé la profession dans leur pays pendant un certain temps. Les architectes bénéficieront d'une mesure analogue.

— A la fin de 1967, la liberté d'établissement est prévue pour les médecins omnipraticiens.

Les premières échéances fixées par le Conseil des Ministres, il y a trois ans, seraient donc respectées, sauf en ce qui concerne les médecins spécialistes. Rappelons que le programme établi à cette époque prévoyait une entière libération pour les professions médicales en 1967, les professions juridiques et l'enseignement étant reportés à 1969.

Un Institut scientifique pour les professions libérales.

L'Université d'Erlangen-Nuremberg a inauguré cette année un institut scientifique consacré aux professions libérales, le premier du genre en Europe. Cet institut placé sous la direction du Professeur K. G. Specht, et voué aux problèmes juridiques, économiques et sociaux des professions libérales, aura une large activité de recherche et d'information.

La population de l'Université de Liège en 1964-1965

Depuis de nombreuses années, nous publions différentes données statistiques sur la population estudiantine de notre Université.

Pour l'année académique 1964-1965, ces données ont été rassemblées en cinq tableaux dressés sur la base des inscriptions enregistrées au 1er février 1965. A cette date, 5611 étudiants avaient pris un total de 5853 inscriptions (1).

Afin de faciliter au lecteur les comparaisons, nous avons reproduit sur plusieurs tableaux les chiffres d'années antérieures, ainsi que des indices d'évolution et de répartition.

Les tableaux I et II donnent la répartition des étudiants par sexe et par nationalité, dans leur ensemble et par Faculté, tandis que le tableau III regroupe les étudiants sous le titre de la Faculté qui doit en principe délivrer leur diplôme final. Le tableau IV donne, par section d'études, la population globale et celle de la 1re année de candidature. On trouvera enfin, dans le tableau V, la répartition des étrangers inscrits à l'*Alma Mater*.

TABLEAU I. — **Évolution générale de la population estudiantine**

	1949-50	1954-55	1959-60	1962-63	1963-64	1964-65 (1)
Belges – étudiants ...	2508	2741	3269	3420	3551	3723
– étudiantes .	557	749	981	1085	1140	1231
Etrangers	146	214	314	559	645	657
Population totale	3211	3704	4564	5064	5336	5611

(1) Au 1er février 1965.

Indice de progression

	1949-50	1959-60	1964-65
Belges – étudiants	100	130	148
– étudiantes	100	176	221
Etrangers	100	215	450
Population totale ...	100	142	174

Répartition relative (en %)

	1949-50	1959-60	1964-65
Belges – étudiants	78	72	66
- étudiantes	17	21	22
Etrangers	5	7	12
Total	100	100	100

(1) Au moment de mettre sous presse, le nombre des étudiants était de 1954.

TABLEAU II. — **Évolution de la population par Faculté**

	1949-50	1959-60	1964-65		1949-50	1959-60	1964-65
1. *Philosophie et Lettres et Institut annexé*				4. *Médecine et Instituts annexés*			
Belges – H	383	508	699	Belges – H	642	622	577
F	168	404	553	F	161	157	181
Etrangers	12	20	52	Etrangers	21	32	78
Total	563	932	1304	*Total*	824	811	836
2. *Droit et Ecoles annexées*				5. *Sciences appliquées*			
Belges – H	480	491	526	Belges – H	319	476	441
F	64	129	99	F	7	4	11
Etrangers	8	38	163	Etrangers	36	87	96
Total	552	658	788	*Total*	362	567	548
3. *Sciences*				6. *Centres interfacultaires*			
Belges – H	674	1170	1452	Belges – H	10	2	28
F	157	287	383	F	—	—	4
Etrangers	69	137	267	Etrangers	—	—	1
Total	900	1594	2102	*Total*	10	2	33
				Total général	*3211*	*4564*	*5611*

Indice de progression — **Répartition relative (en %)**

	1949-50	1959-60	1964-65		1949-50	1959-60	1964-65
Philosophie et Lettres	100	165	231	Philosophie et Lettres	18	20	23
Droit	100	119	142	Droit	17	14	14
Sciences	100	177	233	Sciences	28	35	37
Médecine	100	98	101	Médecine	26	18	15
Sciences appliquées	100	156	151	Sciences appliquées	11	13	10
Centres interfacultaires	100	20	330	Centres interfacultaires	—	—	1
Population totale	100	142	174	*Total*	100	100	100

TABLEAU III. — **Évolution de la population par groupe d'études**

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre d'étudiants			Indice de progression			Répartition relative (en %)		
	1949-50	1959-60	1964-65	1949-50	1959-60	1964-65	1949-50	1959-60	1964-65
Philosophie et Lettres et Instituts annexés	309	803	1114	100	259	360	10	18	20
Droit et Ecoles annexées	806	787	978	100	97	121	25	17	17
Sciences	198	713	1002	100	360	506	6	16	18
Médecine et Institut annexé	1242	1211	1358	100	97	109	39	26	24

TABLEAU III. — (*suite*)

Sciences appliquées	646	1048	1126	100	162	174	20	23	20
Centres interfacultaires ...	10	2	33	100	20	330	—	—	1
Total	3211	4564	5611	100	142	174	100	100	100

TABLEAU IV. — **Population générale et population de la 1re année par section d'études**

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre total d'étudiants en 1964-65	Etudiants de 1re année					
		Belges		Etrangers	Ensemble		
		H	F		en 1964-65 (1)	en 1963-64 (2)	en 1961-62 (3)
1. *Philosophie et Lettres et Instituts annexés*							
Philosophie	13	3	3	—	6	3	2
Histoire	131	27	32	2	61	62	38
Philo. classique	104	23	18	2	43	56	57
Philo. romane	370	86	88	3	177	128	121
Philo. germanique ...	164	46	44	2	92	76	81
Art et Archéologie ...	56	2	14	—	16	14	12
Psychologie et Sc. de l'éducation	236	59	39	3	101	89	53
Divers	40						
Total	1114	246	238	12	496	428	364
2. *Droit et Ecoles annexées*							
Droit et notariat	347	103	23	6	132	87	103
Sc. polit. et sociales ...	222	78	13	34	125	86	68
Sc. comm. et économ. .	369	60	13	21	94	113	105
Divers	40						
Total	978	241	49	61	351	286	276
3. *Sciences*							
Sc. mathématiques ...	314	102	46	3	151	133	107
Sc. physiques	158	53	11	7	71	66	69
Sc. chimiques	290	86	18	12	116	101	100
Sc. géol. et minér. ...	16	3	—	3	6	5	4
Sc. géographiques	54	11	6	—	17	27	22
Sc. biologiques	155	26	30	2	58	49	44
Divers	15						
Total	1002	281	111	27	419	381	346
4. *Médecine et Institut annexé*							
Médecine et Science dentaire	885	220	48	58	326	281	209
Pharmacie	304	52	41	6	99	83	60
Méd. vétérinaire	31	15	2	2	19	18	18

(1) au 1er février 1965; (2) au 20 mars 1964; (3) au 17 novembre 1961.

TABLEAU IV. — (*suite*)

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre total d'étudiants en 1964-65	Etudiants de 1re année					
		Belges		Etrangers	Ensemble		
		H	F		en 1964-65 (1)	en 1963-64 (2)	en 1961-62 (3)
Education physique...	68	17	8	2	27	20	28
Divers	70						
Total	1358	304	99	68	471	402	315
5. *Sciences appliquées*							
Ingénieurs	1106	266	2	96	364	341	260
Conduct. civils	15	3	—	1	4	6	7
Divers	5						
Total	1126	269	2	97	368	347	267
6. *Centres interfacultaires*	33						
Total général	*5611*	*1341*	*499*	*265*	*2105*	*1844*	*1569*

TABLEAU V. — **Les étudiants étrangers à l'Université de Liège en 1964-65**

Europe

Luxembourg	136	Hongrie	8	U. R. S. S.	2
Italie	42	Espagne	7	Albanie	1
Grèce	28	Yougoslavie	7	Autriche	1
Allemagne	14	Pologne	6	Danemark	1
France	12	Portugal	6	Norvège	1
Pays-Bas	9	Turquie	4	Suisse	1
Grande-Bretagne	8	Chypre	2	Tchécoslovaquie	1
Total : 298 — 45 %.				Ukraine	1

Afrique

Congo (Léopoldville)	127	Dahomey	10	Algérie	2
Rwanda	23	Egypte	4	Ethiopie	2
Lybie	17	Tchad	4	Nigéria	2
Burundi	14	Gabon	3	Soudan	1
Tunisie	14	Maroc	3		
Total : 226 — 36 %.					

Amérique

Colombie	7	Mexique	3	Argentine	1
Etats-Unis	5	Canada	2	Costa-Rica	1
Bolivie	3	Chili	2	Equateur	1
Total : 26 — 3 %.				Haïti	1

Asie

Liban	38	Arabie séoudite	9	Chine	1
Syrie	21	Irak	5	Israël	1
Iran	13	Laos	2	Japon	1
Vietnam	11	Afghanistan	1	Yémen	1
Total : 105 — 16 %.				Pakistan	1
Apatrides	2				

Total général : 657

(1) au 1er février 1965 : (2) au 20 mars 1964 ; (3) au 17 novembre 1961.

Au fil des jours

Anoblissement.

S. M. le Roi vient de conférer le titre de Baron à M. Jean Nagelmackers, membre de notre Conseil, en raison des éminents services qu'il a rendus au pays.

Le Conseil d'Administration et les membres de l'Association se réjouissent de l'honneur qui lui échoit et lui adressent ainsi qu'à sa famille leurs plus cordiales félicitations.

Générosité.

Depuis sa fondation, notre Association a pu compter sur le généreux appui de ses membres protecteurs. Des sociétés industrielles ou commerciales, divers organismes et également plusieurs particuliers viennent, plus nombreux chaque année, verser à la caisse sociale des cotisations substantielles qui permettent de financer un programme en pleine expansion.

Dans cette liste que nous publions à la fin de chaque exercice social, on a pu relever à plusieurs reprises les noms de deux services universitaires. Récemment l'un de ces services, la Clinique médicale dirigée par le Professeur H. Van Cauwenberge nous a apporté une aide financière véritable puisque notre compte a été crédité en une seule fois d'une somme de vingt mille francs. Lors de notre dernière assemblée générale nous regrettions précisément la modicité des ressources qui peuvent être affectées à l'attribution de prix annuels en faveur des jeunes chercheurs qui travaillent dans les services universitaires. Le nombre de candidatures de réelle valeur s'accroit d'année en année. Il est particulièrement décevant dans une association comme la nôtre qui doit contribuer au rayonnement de l'Université de Liège de ne pouvoir honorer ceux qui, en se préparant à une carrière scientifique, assurent l'avenir de notre Maison. C'est la raison pour laquelle nous nous proposons de réserver la libéralité qui nous a été faite à la constitution de prix supplémentaires, tout au moins pour la prochaine année académique.

Le geste magnifique de la Clinique médicale du professeur Van Cauwenberge nous procure beaucoup de joie et un précieux encouragement car il nous montre que nous ne sommes pas seuls à croire aux destinées de l'Association.

Au nom de notre Conseil et de nos membres, nous lui renouvelons ainsi qu'à son généreux directeur, nos remerciements les plus amicaux.

Le programme de la Fondation Industrie-Université.

Depuis 1955, la Fondation Industrie-Université, créée pour le perfectionnement des dirigeants d'entreprises, n'a cessé de progresser.

Son nouveau programme d'action pour la période de 1965 à 1970 (1) tient largement compte de l'évolution accélérée qui marque notre société industrielle.

La Fondation vient également de publier l'ensemble des programmes qui seront organisés au cours de l'année académique 1965-1966 et qui s'adressent aux membres de la direction générale des entreprises, aux cadres supérieurs et aux jeunes cadres.

C'est sous l'égide de cet organisme que l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège, en liaison avec les autres centres universitaires belges, organise ses sessions de perfectionnement qui connaissent chaque année un succès grandissant.

Nous croyons utile de vous communiquer le détail des activités pour l'année académique 1965-1966.

1) Une *session pour chefs d'entreprise moyenne* (50 à 200 personnes occupées). Elle comporte six séminaires résidentiels de deux jours, qui auront lieu à l'Hôtel du Moulin à Ligneuville-lez-Malmédy du 1er octobre 1965 au 26 mars 1966 et qui seront consacrés aux problèmes spécifiques des entreprises moyennes dans les domaines de la politique générale, de la gestion commerciale, de la gestion financière, de l'organisation et du personnel.

Des *séminaires spéciaux* d'approfondissement destinés aux chefs d'entreprise et à leurs proches collaborateurs. Ces séminaires sont également résidentiels. Le premier, du 4 au 6 novembre 1965, traitera de « La Négociation ». Le second, du 16 au 19 mars 1966, étudiera les « Problèmes de pénétration des marchés étrangers ».

2) Une *session Cadres supérieurs*, destinée à des personnes assumant des responsabilités au niveau des directions départementales et des directions de service. Cette session comprend quatre séminaires résidentiels de cinq jours, qui auront lieu à l'Hôtel du Moulin à Ligneuville du 11 octobre 1965 au 28 janvier 1966. Ils seront consacrés aux quatre thèmes suivants : hommes et groupes, gestion économique de l'entreprise : élaboration des décisions et mise en œuvre des décisions, organisation et conduite des hommes.

3) Une *session Jeunes Cadres*, ouverte à toute personne ayant un diplôme universitaire ou possédant une formation équivalente et qui souhaite acquérir des connaissances de base en matière de gestion d'entreprise. Cette session s'adresse plus particulièrement aux cadres ayant moins de 5 ans d'expérience de la vie des affaires.

Elle comprend deux groupes de quatre journées, l'un au début de la session (du 25 au 28 octobre 1965) et l'autre à la fin (du 21

---

(1) *Fondation Industrie-Université*, Programme d'action 65-70, 53, rue de la Concorde, Bruxelles 5.

au 24 mars 1966), et deux séries de six journées (chaque mercredi) séparées par une pause de deux mois. Les réunions se tiendront à l'Institut de Sociologie, 71, boulevard d'Avroy.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Institut de Sociologie, Division de Perfectionnement, 71, boulevard d'Avroy, Liège. Tél. : (04)23.58.17.

Colloque de la Faculté de Droit à Neuilly-sur-Seine.

Depuis sa création, en 1957, la Commission « Droit et Vie des Affaires » de la Faculté de Droit de Liège [1] qui réunit des juristes d'entreprise et des juristes de faculté, en vue d'assurer leur perfectionnement mutuel, a organisé quinze séminaires résidentiels.

Le dernier de ces séminaires s'est tenu à Paris, les 10-11-12 juin 1965, dans les magnifiques locaux de la Compagnie de Saint Gobain, entreprise trois fois centenaire, avec la collaboration scientifique de la Faculté de Droit de Paris, sur un thème de grande actualité : les *aspects juridiques de la recherche scientifique et technologique*. C'était la première fois que la Commission se déplacait « hors frontières ». Ce colloque réunit plus d'une centaine de participants parmi lesquels de nombreux spécialistes appartenant non seulement au secteur privé mais encore aux administrations belge et française ainsi qu'aux administrations des communautés européennes. Ce fut un indéniable succès et une manière originale de souligner l'étroite collaboration franco-belge dans le domaine scientifique [2].

Journées internationales d'études sur les phytohormones et l'organogenèse.

Trois journées internationales d'études sur les phytohormones et l'organogenèse ont été organisées les 3, 4 et 5 juin 1965 aux laboratoires de Physiologie végétale de l'Université et du Centre de Recherches des Hormones végétales (I. R. S. I. A.) à l'instigation du Professeur R. Bouillenne et de ses collaborateurs.

Ces journées ont réuni une centaine de participants européens et non européens, représentant l'Allemagne occidentale, le Royaume-Uni, l'Argentine, la Belgique, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, les Philippines et le Vietnam.

Les séances de travail ont été introduites par divers rapports :

— Par le Professeur Mlle Gorter de Wageningen (Hollande), consacré à la nature chimique des principales phytohormones (auxines, gibbérellines, cytokinines) et à leur mode d'action.

— Par le Professeur Gautheret de Paris (France), sur le rôle joué par les phytohormones dans les processus physiologiques et

---

(1) Comp. ce *Bulletin*, 1958, nº 4, p. 3.

(2) Les personnes intéressées par les travaux de ce colloque peuvent s'adresser au Secrétariat de la Commission Droit et Vie des Affaires, 2, rue Ch. Magnette (5e étage), Liège, Tél. (04) 23.64.04.

plus spécialement dans la rhizogenèse, étudiés par la technique des cultures de tissus.

— Par le Docteur Meijer d'Eindhoven (Hollande), qui a discuté le rôle de la lumière (durée, intensité, qualité) dans les phénomènes de floraison.

— Par le Docteur Bernier de Liège, sur le fonctionnement du méristème dans l'organogenèse de la tige.

— Par le Docteur Nitsch du Phytotron de Gif-sur-Yvette (France) qui a traité du rôle des phytohormones dans la genèse des bourgeons.

— Par Mme Bouillenne-Walrand de Liège, qui a étudié l'action des auxines et des gibbérellines dans l'induction florale.

— Enfin par le Professeur Mac Millan de Bristcl (Royaume-Uni), qui a examiné les techniques récentes d'extraction et d'identification des gibbérellines naturelles.

Outre ces différents rapports, 23 communications originales ont été présentées venant de Gand, Gorsem, Liège, Louvain, Giessen, Mendoza, Santiago de Compostelle, Bordeaux, Paris, Gif-sur-Yvette, Orsay, Lille, Strasbourg. De nombreuses discussions ont suivi les exposés.

Ce symposium, organisé avec l'aide du Patrimoine de notre Université, s'est clôturé par une visite du nouveau domaine universitaire au Sart Tilman et par une réception offerte par M. le Recteur au Château de Colonster.

L'Université de Liège et les relations publiques.

A l'invitation de M. le recteur M. Dubuisson, une soixantaine de membres du Centre belge des relations publiques (C. B. R. P.) ont participé, le 24 juin 1965, à une journée d'études consacrée aux problèmes de relations publiques que pose, aux autorités académiques liégeoises, la reconstruction de l'université au Sart Tilman.

Les hôtes de l'Université ont été accueillis en la salle académique par M. le professeur R. Demoulin, membre du conseil d'administration de l'Université, qui a souligné l'importance de l'intégration d'une politique de relations publiques dans la direction des entreprises, organismes et institutions.

Les participants ont ensuite entendu un exposé de M. L. Wéry, chargé des relations publiques à l'université, qui, après avoir précisé le programme de la journée, a décrit les motivations et les contours de l'action menée par l'Université en vue de faire comprendre au public la portée et l'intérêt de son entière reconstruction au Sart Tilman.

Enfin de matinée, M. P. Levie, cinéaste, a présenté les deux films qu'il a réalisés pour l'université : « Liège et son université » et

« L'université de Liège au Sart Tilman ». Ces documents ont vivement intéressé les participants, tant par leur valeur artistique que par la richesse du message qu'ils transmettent.

Vers 13 heures, les invités de l'Université ont déjeuné au château de Colonster. Après que M. le professeur R. Demoulin eût prononcé des paroles aimables à l'endroit du Centre belge des relations publiques, M. P. Marck, président du Centre, a remercié l'Université pour son accueil chaleureux. Il a rappelé les objectifs du Centre et a évoqué les activités organisées sur le plan liégeois en liaison avec l'Université : le débat organisé dans le cadre de la 15e Foire M. M. M. E. de Liège sur « La recherche scientifique et l'opinion publique » et le séminaire de Chaudfontaine de décembre 1964. M. Marck émit enfin le vœu de voir naître à Liège un « Chapître liégeois des relations publiques », section du C. B. R. P.

Le déjeuner terminé, M. G. Gabriel, architecte à l'Université et M. Scaillon, administrateur-gérant de la Société coopérative d'études Tekhne, ont présenté les « Cahiers du Sart Tilman » et le matériel didactique utilisé pour les visites d'information.

Enfin, les participants ont pu découvrir le site du haut de la tour d'observation et parcourir les chantiers sous la conduite de M. P. Gathy, conservateur-régisseur du domaine.

Cette journée, riche en contacts, contribuera certainement à la bonne renommée de Liège, de son Université et des relations publiques.

Amicale du Personnel de l'Université.

Le 1er rallye automobile organisé par l'amicale du Personnel de l'Université s'est déroulé le 23 mai dans un climat de bonne humeur et de franche gaieté. Par un dimanche ensoleillé, quarante-huit voitures groupant environ deux cents personnes participaient à cette aventure, le long des routes pittoresques de la vallée de la Vesdre à la vallée de l'Amblève.

La soirée se termina joyeusement au château de Colonster qui, dès l'après-midi, était ouvert aux membres de l'amicale et à leurs familles, et où se tenait une exposition de peintures réalisées par des membres du personnel universitaire.

Chez les Anciens de Namur.

Comme les années précédentes, le programme prévu pour le deuxième trimestre de l'année académique a été réalisé sans aucune difficulté.

Le jeudi 21 janvier, à l'A. R. de Dinant, M. René Fohalle, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, occupe notre tribune devant un auditoire toujours aussi nombreux et varié. Le sujet de la conférence était bien actuel : il s'agissait d'une étude détaillée et

objective du problème de la démocratisation des études, avec tous les avantages qu'elle comporte et les réelles difficultés qu'elle entraine dans l'adaptation du personnel enseignant et du monde estudiantin. Comme bien l'on pense, cette conférence fut suivie d'une discussion animée que M. Fohalle conduisit avec autant de compétence que d'amabilité.

Le jeudi 4 février 1965 à la Bourse du Commerce de Namur, M. le Professeur Fernand Desonay, de la Faculté de Philosophie et Lettres, à peine rentré d'une tournée en Amérique, nous entretient d'un de ses sujets littéraires et poétiques préférés : « le Paradis de la Reine Sybille, au pays des Fées et des Légendes de l'Apenin ». On ne raconte pas une conférence de ce genre, car on doit absolument l'entendre pour vivre les péripéties d'une recherche tenace, dans des circonstances difficiles et extraordinaires parfois. Notre conférencier du jour s'est révélé parfait conteur. En sa compagnie, les mythes restent vivants et gardent presque intacte leur puissance d'évocation.

Le jeudi 18 février 1965, à l'Institut Agronomique de Gembloux, M. Joseph Melon, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées, intéresse son auditoire, projections lumineuses à l'appui, aux pierres précieuses. Après avoir fourni une nomenclature complète de ces pierres, ainsi que le rappel de leurs qualités si recherchées, M. Melon expose longuement les tentatives d'imitation et les recherches, conduites avec plus ou moins de succès, en vue d'obtenir la synthèse de certaines d'entre elles. L'utilisation des pierres précieuses ne se limite pas à la parure ou l'exposition, mais s'étend largement à l'industrie, notamment dans les appareils de transmission et de reproduction des sons. Pour beaucoup, grand fut l'étonnement d'apprendre le développement si important d'une industrie de ce genre. A des besoins nouveaux, le monde des chercheurs se doit de fournir tous les éléments nécessaires et indispensables.

Le vendredi 19 mars 1965, à l'Ecole Normale pour jeunes filles d'Andenne, M. Robert Scimar, Chef de travaux à la Faculté des Sciences appliquées, expose largement le problème de la Sidérurgie moderne. Ce problème intéresse notre pays au plus haut point, et plus particulièrement notre Wallonie. Il est intéressant et utile de se rendre compte des progrès réalisés ces dernières années en ce domaine, tant chez nous que dans d'autres pays. Des projections lumineuses et un film éducatif complétaient parfaitement l'exposé magistral de cette soirée. De nombreuses questions furent posées à l'orateur, tant de la part d'ingénieurs que de jeunes auditrices avides d'en connaître davantage.

Comme on le voit, durant ce trimestre, notre *Alma Mater* a été présente dans toute la Province de Namur. Ce bilan serait cependant incomplet s'il ne mentionnait deux autres réunions organisées à Namur, en la Maison de la Culture, par l'active section namuroise de l'A. I. Lg., sous la direction dynamique de son Président M. Félix Vrancken.

Le jeudi 11 février 1965, le Colonel Laurent est venu raconter, devant un très nombreux auditoire, « les opérations de sauvetage de Stanleyville et de Paulis ».

Le jeudi 25 mars 1965, devant un auditoire aussi nombreux, le Docteur Honoré, Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine, parlait de « La Chirurgie actuelle du cœur ». Ce furent là, deux belles séances.

Souhaitons que dans l'avenir, cette section si active continue sur son excellente lancée.

Le Comité.

Fédération belge des Femmes diplômées des Universités (Section de Liège).

La Section de Liège a tenu son assemblée générale le 6 janvier. Cette réunion a été agrémentée par des projections de diapositives réalisées aux U. S. A. par M. et Mme Cops-Benker, ainsi que par un exposé très intéressant relatif à la vie journalière des Américains de l'Ouest que nous a donné Mme Cops, directrice de l'Ecole Normale Primaire de l'Etat à Liège.

En février, pour la quatrième fois, la séance annuelle d'information pour les lycéennes a eu lieu à la Bibliothèque de l'Université où Mme Gobeaux, Bibliothécaire en Chef, nous reçoit avec amabilité et générosité. Une cinquantaine d'anciennes universitaires, exerçant des professions de tous genres, se sont réunies pour répondre en tête-à-tête aux questions posées par les élèves de dernière année des lycées, questions relatives à la vie professionnelle dans les carrières que leur ouvrent les études universitaires. De nombreuses jeunes filles, provenant de dix-sept écoles, tant libres qu'officielles, ont répondu à notre invitation. Un délégué de l'Association des Amis de l'Université, M. Teheux, ainsi que Mme Hentjens, Secrétaire générale du Service des Etudiants, nous ont fait le grand plaisir de participer à la séance.

Le 17 mars, Mme Rose Thisse-Derouette, Prix de Rome et Professeur au Conservatoire, a fait pour nous une causerie-audition présentée sous le titre « Airs et Danses de chez nous ». L'exposé clair et précis des origines et de l'évolution des différents airs populaires fut suivi de danses exécutées par le groupe folklorique dirigé par Mlle Frérard, danses étudiées ou reconstituées grâce aux recherches patientes de Mme Thisse dans nos villages ardennais.

Le 15 mai, a lieu une visite du château de Hex, du musée de Tongres et de la collégiale avec son trésor.

Le 20 juin, notre amie Mme Bouillenne et M. le Professeur Bouillenne nous conduisent en Fagnes pour une excursion à la fois instructive et extrêmement agréable comme le savent les nombreuses habituées.

Nous rappelons que la F. B. F. D. U. octroie des bourses de recherche et de voyage et dispose d'un fonds d'entraide pour ses membres. Les personnes qui désireraient s'inscrire à la Fédération peuvent se renseigner auprès de Mme Vandervael-Petit (tél. 26.27.94).

Les Historiens se réunissent.

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le 27 mars. Le président, M. Louis Gothier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux nombreux historiens présents : professeurs d'Université, membres du personnel scientifique, professeurs de l'enseignement moyen et normal, archivistes et bibliothécaires.

La première partie de la séance est consacrée aux affaires administratives : lecture et approbation des rapports de la secrétaire-trésotière, élections pour le renouvellement partiel du Comité. Pour l'année 1965-1966, le Comité est constitué comme suit : *Président* : M. Louis Gothier. *Vice-Présidents* : Mme Housiaux-Dubois et M. Henri Yernaux. *Secrétaire* : Mme Pieyns-Rigo. *Trésorier* : M. Eric Mahieu. *Conseillers* : MM. Tellier, Van Santbergen et Yans. Avis divers : — parution prochaine d'un septième bulletin. — souhait d'une contribution venant de tous les horizons pour la défense du cours d'histoire dans l'enseignement.

M. Paul Harsin, professeur à l'Université de Liège et membre de l'Association, occupe la tribune. Il a choisi comme sujet une *Causerie sur le Japon*. Le professeur Harsin confie aux auditeurs amusés les impressions du voyageur passant par l'Alaska, atterissant en Extrême-Orient, prenant contact avec les Japonais, dans des cités étonnantes, parmi lesquelles Tokyo. Le conférencier nous présente la capitale, ville la plus peuplée du monde, animée par une foule sans cesse en mouvement, où le modernisme y dispute aux quartiers anciens une place toujours croissante et où la langue aide, chaque minute, au dépaysement. Si le pays offre généreusement ses paysages, ses monuments, son folklore, les habitants sont peu diserts; le conférencier en a fait l'expérience en visitant les Universités et les temples; les professeurs japonais ont bien voulu répondre à certaines questions, tout en conservant le mystère cher à l'Orient. Le professeur Harsin évoque également les spectacles du théâtre traditionnel qui ont délassé tous les participants de la Conférence internationale d'Histoire à laquelle il participait. De vifs applaudissements remercient le conférencier de son agréable causerie.

Un déjeuner collectif réunit ensuite en toute cordialité maîtres et anciens étudiants autour du président et de l'invité d'honneur, conférencier du jour. Il est question encore, pour le plaisir des convives, de japonaiseries aimables et mystérieuses.

La Secrétaire : P. Pieyns-Rigo.

Association des Classiques.

L'étude des récentes dispositions légales en matière d'enseignement secondaire a inspiré à l'A. Cl. Lg. les résolutions suivantes :

Omnivalence des diplômes.

L'A. C. Lg. rappelle la motion qu'elle a rédigée à l'époque où le régime de l'omnivalence n'existait encore qu'à l'état de projet (voir le *Bulletin* de l'A. Cl. Lg., 10e année, nº 2, décembre 1962, p. 74 sq.).

Aux termes de cette motion, l'Association

constatait « qu'il ne suffit pas de proclamer une égalité de droit pour supprimer la diversité de formation des élèves préparés dans des sections différentes »;

redoutait « qu'un texte proclamant l'équivalence de tous les diplômes du secondaire n'illusionne les parents et les étudiants;

qu'il n'amène bon nombre d'élèves à choisir telle ou telle section uniquement en raison de sa facilité, ce qui compromettrait la sélection;

et surtout qu'il n'aggrave de la façon la plus déplorable les risques d'échecs universitaires ».

Aujourd'hui que le projet est devenu une loi, l'A. Cl. Lg. constate que les nouvelles dispositions ne sont pas de nature à dissiper ses craintes. Elle ne désespère pas de voir un jour le gouvernement repenser enfin de façon rationnelle tout le problème de notre enseignement en consultant à cet effet les associations d'universitaires.

Elle considère néanmoins que, devant le fait accompli, il serait vain de se cantonner dans une attitude d'hostilité ou de résistance passive.

Elle approuve les mesures d'application déjà prises, prévoyant que l'ensemble des professeurs de la dernière année, et non pas les seuls professeurs de première langue, se concertent pour choisir le ou les sujets de l'exercice de maturité, et collaborent à la correction de cet exercice;

que cet exercice fasse réellement la preuve de qualités d'analyse, de synthèse et de précision, et, à cette fin, consiste à résumer, commenter et critiquer un texte lu ou entendu.

Elle demande que d'autres dispositions tempèrent davantage encore les risques du système.

Elle souhaite notamment :

1º que les chefs d'établissements et les professeurs attirent en temps utile l'attention des parents et des élèves sur les connaissances spéciales que certaines Facultés ou Sections universitaires continueront à exiger dès le seuil de la première candidature, et cela malgré l'aptitude générale reconnue par le diplôme;

2º que l'Université publie, dans le détail, ses exigences en la matière;

3º que le jury prenne effectivement en considération les résultats des deux dernières années d'études, non pas tant pour justifier une

indulgence éventuelle, que pour dépister les insuffisances que l'épreuve d'aptitude ne permet pas de découvrir dans son organisation actuelle.

Cycle d'observation et d'orientation.

La politique scolaire du gouvernement impose un cycle d'observation et d'orientation dans tous les établissements d'enseignement moyen de l'Etat nouvellement créés, et projette de l'introduire dans tous les établissements équipés à cette fin.

Réforme généreuse, qui facilite le passage entre les options et reconnait une valeur humaniste à l'éducation manuelle.

A. — Néanmoins, il est peu profitable, tant pour des élèves vraiment faibles que pour les très bien doués, d'être groupés dans les mêmes classes, quelle que soit leur option.

Il est particulièrement dangereux de mêler aux élèves des options d'humanités (latine, moderne et technique) ceux des anciennes catégories A_1 et C_3 (écoles professionnelles). Ces derniers, presque toujours peu aptes à la réflexion mathématique, à l'abstraction et à l'expression verbale, risquent de se voir soumis à un effort excessif, même si l'on abaissait à leur intention le niveau de l'enseignement commun, ce qui serait préjudiciable aux élèves d'humanités.

L'A. Cl. Lg. demande qu'un examen sérieux, organisé dans le cadre de l'enseignement primaire (examen final) ou de l'enseignement secondaire (examen d'entrée), permette de les réparer dès la première année d'études moyennes.

B. — A partir de la troisième année d'études moyennes (quatrième des Athénées), il serait moins indiqué encore de réunir dans les mêmes classes, pendant 25 heures de « tronc commun », les élèves de l'option technique et ceux des autres options : les intérêts ne sont plus les mêmes pour ceux-ci et pour ceux-là.

L'A. Cl. Lg. propose que le cycle d'observation et d'orientation ne s'étende pas au-delà de deux ans, et qu'au sortir de ce cycle, les élèves retrouvent les structures latin-grec, latin-mathématiques, moderne et techniques, où les matières spécifiques devraient conserver la même importance proportionnelle dans un horaire réduit.

C. — Des cours de rattrapage sont prévus en latin pour les élèves qui changeraient d'orientation.

Considérant que de tels cours requièrent chez les titulaires d'éminentes qualités professionnelles, l'A. Cl. Lg. suggère de ne les confier qu'à des maîtres expérimentés.

Chez les Physiciens.

Les mois de mars et d'avril ont vu la fin des causeries consacrées à la Physique nucléaire. Cl. Mahaux, Dr. Sc., Chercheur I. I. S. N. et J. M. Delbrouck-Habaru, Dr. Sc., Assistante à l'Université ont remarquablement exposé l'essentiel de nos connaissances actuelles

sur « Les modèles nucléaires » et « Les Particules élémentaires ». On en trouvera ci-dessous les résumés, rédigés par les conférenciers.

Les modèles nucléaires.

Un modèle nucléaire est constitué par un ensemble d'hypothèses, de nature physique ou mathématique, à l'aide desquelles il est possible de calculer certaines propriétés des noyaux atomiques. La valeur d'un modèle nucléaire se reconnait dans le succès qu'il rencontre dans l'explication des résultats expérimentaux. Ce n'est généralement qu'à posteriori qu'on essaie de justifier les hypothèses constituant le modèle, si celui-ci a donné des résultats satisfaisants.

A l'heure actuelle, aucun modèle n'a en fait pu être déduit de la connaissance de l'interaction élémentaire entre deux nucléons. Cette situation peu satisfaisante s'explique par la grande complexité de la structure des noyaux atomiques : le noyau atomique est constitué d'un nombre de nucléons compris entre 2 et 250 : on se trouve donc en présence d'un problème « à N corps », le nombre N n'étant pas suffisamment élevé pour permettre l'emploi des méthodes de la mécanique statistique.

Le modèle de la goutte liquide assimile le noyau à une goutte d'un « liquide nucléaire », liquide dont les molécules seraient les nucléons, les forces intermoléculaires étant ici remplacées par les forces nucléaires, beaucoup plus importantes. Parmi les propriétés des noyaux expliquées par ce modèle, citons notamment l'énergie de liaison, le phénomène de fission et l'existence de résonances. Par contre, le modèle ne parvient pas à expliquer les valeurs des spins des noyaux.

Le modèle en couches considère que les nucléons du noyau décrivent des orbites dans un puits de potentiel central et à symétrie sphérique, les interactions résiduelles étant peu importantes. Ce modèle rend compte des valeurs des spins et des moments magnétiques dipolaires des noyaux atomiques. Il ne peut toutefois expliquer la forme ellipsoïdale des noyaux, mise en évidence par l'existence de grandes valeurs pour le moment quadrupolaire électrique de certains noyaux.

Le modèle collectif, quant à lui, emprunte certaines hypothèses au modèle de la goutte liquide et au modèle en couches : il admet que les nucléons situés au centre du noyau peuvent être décrits par le modèle de la goutte liquide, la goutte ayant cette fois la forme d'un ellipsoïde de révolution. Les nucléons extérieurs sont soumis à un potentiel à symétrie ellipsoïdale.

Les domaines de validité de chacun de ces modèles sont généralement nettement séparés. Un des buts principaux de la physique nucléaire théorique est de construire un formalisme unique pouvant être applicable à n'importe quel noyau.

CL. MAHAUX.

Les particules élémentaires.

Il est difficile, dans l'état actuel d'évolution de la physique des particules élémentaires, de dire quelles sont ces particules et même si elles existent d'une manière absolue. A mesure qu'augmentent le volume des données expérimentales et la somme des connaissances relatives aux constituants ultimes de la matière, on s'aperçoit que des particules d'abord considérées comme élémentaires sont en réalité des ensembles composites. La classe des particules élémentaires n'est jamais fixée d'une manière définitive.

Il y a trente ans, la classe des particules élémentaires comptait trois particules : l'électron, le proton et le neutron; à côté de ces particules bien connues, stables ou quasi stables, il y avait le photon, quantum du champ électromagnétique, qui rendait compte de l'aspect corpusculaire de l'effet photoélectrique. L'analyse des spectres d'électrons de la radioactivité β amenait Pauli à introduire le concept du neutrino. Enfin on venait d'enregistrer la découverte de la première antiparticule avec le cliché en chambre de Wilson du premier électron positif. Les choses se compliquèrent rapidement avec la découverte du muon, du pion, des mésons K, des différents hypérons et des antiparticules correspondantes. Ces particules furent d'abord découvertes dans le rayonnement cosmique. L'avénement des grands accélérateurs devait contribuer à augmenter notre connaissance des propriétés des particules élémentaires en permettant de reproduire en laboratoire, en grand nombre, et dans des conditions de cinématique bien déterminées, les événements rares observés dans le rayonnement cosmique.

L'étude des dernières particules découvertes, les mésons K et les hypérons, devait créer une situation assez confuse en physique théorique : on ne parvenait pas à expliquer le paradoxe que constituent d'une part, la production abondante de ces particules dans les collisions à haute énergie de pions et de nucléons et d'autre part leur durée de vie très longue vis-à-vis de leur désintégration en pions et en nucléons. La solution de ce paradoxe fut trouvée par Païs qui proposa l'hypothèse de la production associée selon laquelle ces particules sont produites abondamment mais uniquement par paires dans des phénomènes d'interactions fortes, ce qui ne les empêche pas de disparaître une à une par des phénomènes d'interactions faibles dont les durées caractéristiques sont beaucoup plus longues que celles relatives aux interactions fortes. En 1953, Gell-Mann introduisit le nombre quantique d'étrangeté, qui est nul pour les anciennes particules (électron, nucléon, neutrino, muon et pion) et différent de zéro pour les nouvelles particules meson K et hypérons), appelées aussi particules étranges; il proposa alors une loi de conservation de l'étrangeté dans les interactions fortes qui a pour conséquence directe la production par paires dans les collisions de pions et de nucléons à haute énergie. L'expérience a donné de nombreuses vérifications du schéma de Gell-Mann.

Pour terminer, il nous faut signaler le bouleversement apporté ces dernières années dans la physique des hautes énergies par l'étude des états résonnants de particules élémentaires. Ce domaine est très vaste et nous semble dépasser les limites d'une introduction à la physique des particules élémentaires. Quelques ouvrages, cités comme références, permettront au lecteur de se documenter sur le sujet.

J. M. DELBROUCK-HABARU.

BIBLIOGRAPHIE

Scientific American, jan. 1963, R. D. Hill, Resonance particles.

Journal de Physique, 24, 774, 1963, A. Astier, Résonances de particules à interaction forte.

Phys. Letters, 8, 1, 1964, M. Roos, Tables of elementary particles and resonant states.

Association des Chimistes.

L'association a entrepris auprès de ses membres une nouvelle enquête traitements (la précédente datait de 1960) afin de permettre à chacun un examen de sa situation. Plus de 100 réponses sont déjà rentrées au secrétariat.

La présidence de la Fabechim (Fédération des Associations belges de chimistes universitaires) était statutairement dévolue à un délégué de l'ACLg. : M. Henri Sarlet a été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale de cette association.

L'ACLg. a également assuré le 28 avril l'organisation de la 6e journée du 4e cycle de perfectionnement de la Fabechim.

La Fabechim a obtenu de Monsieur le Ministre de l'Intérieur que les docteurs et licenciés en sciences chimiques puissent être dispensés du service militaire actif moyennant un engagement de trois ans de séjour à l'étranger dans un pays en voie de développement.

Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de Pharmacie.

Journées Scientifique du 21 *mars* 1965.

Tenue sous la présidence de M. le Professeur Stainier, Directeur de l'Institut de Pharmacie, la dernière Journée Scientifique du Cercle des Anciens Elèves de l'Institut Gilkinet a rencontré cette année encore le plus vif succès.

Dès 10 h. 30 du matin, devant un auditoire comble, le Professeur M. M. Janot, de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, a présenté une fort intéressante conférence sur les récentes acquisitions dans le domaine des alcaloïdes ainsi que sur les moyens que la technique moderne met à la disposition des chercheurs en vue de résoudre les nombreux problèmes que pose la structure de ces substances naturelles.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté M. le Professeur Welsch, Doyen de la Faculté de Médecine, entouré de nombreux professeurs de cette Faculté, ainsi que différents représentants de l'Ordre des Pharmaciens, du Ministère de la Santé Publique et de la Famille, de l'Association Pharmaceutique Belge et du Service de Contrôle des Médicaments.

Un lunch servi dans les salons du traiteur Halut a ensuite réuni, dans l'ambiance sympathique traditionnelle, ces différentes personnalités ainsi qu'un grand nombre de pharmaciens venus de tous les coins du pays pour participer à cette journée.

L'après-midi fût entièrement consacrée à la nouvelle Pharmacopée Belge et à l'identification des médicaments à l'officine. Les rapports suivants ont rencontré auprès de l'assistance fort nombreuse un intérêt très vif :

— La Pharmacopée Belge V, par M. le Professeur C. Stainier.
— Les essais généraux de la Pharmacopée Belge V, par M. le Pharmacien F. Dutrieux, Assistant à l'Université de Liège.
— Les nouvelles monographies de la Pharmacopée Belge V, par M. le Pharmacien R. Stainier, Assistant à l'Université de Liège.
— L'identification des médicaments à l'officine, par Mlle Duchene, Pharmacien, Assistante à l'Université de Liège.

Pour terminer agréablement cette journée, l'auditoire a pu admirer le film en couleur « 24 dollars », un documentaire sur la vie à New-York, réalisé par M. le Professeur M. Dallemagne de notre Université.

Association des Anciens de l'Observatoire.

L'Association des Anciens élèves de l'Observatoire de l'Université a décerné, pour la quatrième fois, le Prix triennal Marcel Dehalu au cours de sa réunion annuelle du 1er mai dernier.

Ce prix octroyé à un jeune de moins de 30 ans qui s'est distingué dans le domaine de l'astronomie et des branches connexes a été décerné cette année à M. Claude Arpigny que nous félicitons très chaleureusement.

Association des Licenciés en Education physique.

Le samedi 8 mai, l'Adisepul a mené à bien un des points les plus importants de son programme 1965 : l'organisation d'une journée d'information. Celle-ci s'est déroulée dans les locaux de l'Ecole Normale de Fragnée, rue des Rivageois.

Le président de la Fédération Nationale des Associations de Docteurs et Licenciés en Education Physique, M. Victor Fayt nous a fait l'honneur de participer à nos travaux.

Trente-quatre anciens ont suivi les exposés et ont participé activement aux discussions. Plusieurs professeurs ont présenté à l'occasion de cette journée les résultats de leurs recherches dans l'enseignement.

Les thèmes suivants furent abordés :

Les grimpers et suspensions par MM. Joyeux et Bourdouxhe.

Les courses dans la leçon de gymnastique par M. Celen.

Les transports par M. Bottin, assistant à l'Université.

Les moyens audio-visuels dans l'enseignement de l'éducation physique et des sports par M. Pieron, assistant à l'Université, secrétaire de l'association.

Le circuit training par M. Delvenne, Conseiller national à la préparation des élites sportives.

M. Pieron.

Le Secrétariat de l'Association est transféré au domicile de M. Pieron, son secrétaire, 42, rue Damry, Boncelles.

Association des Ingénieurs A. I. Lg.

Au cours de son Assemblée Générale statutaire du dimanche 21 mars 1965, l'Association des Ingénieurs diplômés par l'Université de Liège a décerné des *Prix aux Jeunes* pour leur collaboration à la R. U. M.

Ceux-ci ont été attribués à nos camarades :

— Jacques Nihoul (Physicien 1960) pour son mémoire intitulé : « Moteurs inductifs à plasma froid pour la propulsion des fusées spatiales »;

— Nicolas Korakas (Chimiste 1958) pour son mémoire intitulé : « L'apport actuel de la thermodynamique à la métallurgie extractive ».

— Tullio Martini (Mécanicien-Electricien 1961) pour son mémoire intitulé : « Détermination des fréquences propres de torsion de poutres de section ouverte à parois minces »;

— Robert Leenaerts (Chimiste 1959) pour son mémoire intitulé: « Etude du rendement de dépoussiérage des cyclones industriels ».

La Médaille d'Or de l'A. I. Lg a été attribuée à nos camarades Emile Bodart (Electricien 1927) Professeur à l'Université de Liège, et à M. Henri Louis (Construction Civiles 1934) Professeur à l'Université de Liège.

Ces distinctions, qui sont les plus hautes que l'A. I. Lg. puisse attribuer à l'un de ses membres, font l'objet des mentions suivantes :

— Emile Bodart, pour l'activité créatrice qu'il a déployée au long de sa carrière dans les domaines de la métrologie industrielle et de la coupe des métaux ainsi que le rôle éminent qu'il joue

au sein des organismes internationaux axés sur ces disciplines clés de l'industrie mécanique;

— Henri Louis, pour son importante activité scientifique et son aide à l'industrie belge dans les domaines de la soudure et du béton armé, ses nombreuses et marquantes réalisations dans le domaine des ponts et le rôle déterminant qu'il joue dans l'édification de l'Université nouvelle au Sart Tilman.

La Médaille Gustave Trasenster a été attribuée au Professeur Henry Favre, ancien Recteur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich : « Pour l'ensemble de ses travaux, qui en font un maître européen de la mécanique générale et technique, et plus particulièrement pour ses grandes contributions originales dans le domaine de la photoélasticité et leur application à des problèmes importants d'élasticité ».

Le titre de « Membre d'Honneur Etranger » a été conféré à M. le Professeur René Roy, Inspecteur Général honoraire des Ponts et Chaussées, Membre de l'Institut, à Paris.

Le titre de « Membre Honoraire » a été attribué à Messieurs :

— Jean Nagelmackers, Administrateur de Société, ancien Membre du Comité Permanent de la Sté Cockerill-Ougrée, Banquier à Liège;

— Roman Karpoff, Docteur ès-Sciences de l'Université de Paris.

Enfin, notre camarade Nicolas Korakas (chimiste 1958), Docteur ès-Sciences Appliquées de l'Université de Liège, a été proclamé lauréat de la Fondation Alexandre Galopin.

R. Deprez.

Nécrologie

L'Association des Amis a appris avec un vif regret le décès de membres fidèles :

Mlle Fritsche Emma, docteur en sciences 1929,

MM. Danthine Emile,

Desoer Jean, ingénieur civil des mines 1908,

Dumont Emile, ingénieur civil des mines 1906, ingénieur électricien 1907,

Fabri d'Enneilles Pierre, docteur en droit 1926,

Galderoux Henri,

Hallet Marcel, ingénieur civil des mines 1900, ingénieur électricien 1901,

Marly Paul, pharmacien 1959,

Wilkin Robert, docteur en droit 1922.

Elle prie les familles cruellement éprouvées d'agréer l'expression de ses sincères condoléances et de sa très vive sympathie.

Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 10 juin 1965

Membres protecteurs

S. A. Carrières du Bois d'Anthisnes et Extension, 40, rue Dartois, Liège.
Dor, J. J., Erpeldange (Ettelbruck), G. D. L., Pharm.

Membres effectifs

Adam, Baudouin, 16, rue Brixhe, Spa, Lic. sc. chim. 1963.
Andris, Pierre, 24, avenue des Pommiers, Embourg, Lic. éd. phys. 1950, Agr. E. M. D. S. 1950.
Andris-Beauwin, Marguerite, 24, avenue des Pommiers, Embourg, Lic. éd. phys. 1954, Agr. E. M. D. S. 1954.
Berck, Michel, 65, rue Hufkens, Petit-Lanaye, Ing. civ. électron. 1964.
Bolland, Paul, 1/60, rue H. Chainaye, Liège, Lic. phil. clas. 1961, Agr. E. M. D. S. 1962.
Bouillon, Michel, 28 B, rue Vanrome, Carnières, Ing. civ. électron. 1963, Ing. phys. 1964.
Bourgeois, Pierre, 19, rue de Liège, Esneux, Ing. civ. élect. méc. 1964.
Bovy, André, 54, rue Neupré, Rotheux-Rimières.
Burin, Xavier, 66, quai de Longdoz, Liège, Lic. phil.
Chavagne, Alfred, 34, rue de la Banque, Verviers.
Colinet, André, 32, Petit Coo, Trois-Ponts, Lic. sc. phys. 1963.
Cuvelier, Gaston, 8, rue de Barges, Tournai, Ing. civ. const. 1955.
Cuypers, Jacques, 36, rue de l'Avenir, Grivegnée, Ing. civ. méc. 1964.
Darmont, Roger, 37, rue Patenier, Seraing, Lic. sc. chim. 1941, Agr. E. M. D. S., 1941.
Dechevez, Clément, 222, rue des Pierres, Seraing.
Declercq, Pierre, 35, rue P. Carré, Huy, Ing. civ. électron. 1964.
Delava, Roger, 2 B, chaussée de Philippeville, Loverval, Ing. civ. élect. 1942.
Delvaux, Paul, 44, rue Haute, Seraing, Ing. civ. électron. 1964.
Dengis, R., 173, rue Roosevelt, Ougrée.
Dresse, Albert, 81, quai de Rome, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1933.
Dresse-Pimpurniaux, Mme, 81, quai de Rome, Liège.
Dufosset-Grosjean, Denise, 27, avenue du Chaîneux, Heusy, Lic. sc. phys. 1955.
Dupont, Léon, 18, avenue Camille Bellenger, Spa, Lic. sc. phys. 1963.
Fagard, Jean, 43, avenue du Monoplan, Bruxelles 15, Dr. méd. chir. acc. 1914.
Firket, Henri, 78, avenue de l'Observatoire, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1947.
Fraikin, Marcel, Hôtel de Ville, Visé, Lic. sc. adm. 1943.
Fraiture, Edmond, 8, rue de l'Hôtel Communal, Hollogne-aux-Pierres, Ing. civ. const. 1934.
Gausset, Laure, 12, rue des Muguets, Liège, Lic. sc. phys. 1961.
Gavray, Raymond, 141, rue Grétry, Liège, Lic. phil. rom. 1936, Agr. E. M. D. S. 1936.

GAVRAY-BATY, Phina, 141, rue Grétry, Liège, Lic. phil. rom. 1936, Agr. E.M. D. S. 1936, Dr. phil. lettres 1941.

GEORTAY, Michel, 6, rue G. Lekeu, Heusy-Verviers, Ing. civ. mines 1964.

GERMAY, Pierre, 38, rue M. Remy, Grivegnée, Ing. civ. électro-méc. 1964.

GODART, Willy, 34, rue de la Banque, Verviers, Lic. phil. germ. 1940, Agr. E. M. D. S. 1940.

HENNAU, Joseph, 15, rue Lairesse, Liège, Pharm. 1911.

HERINCKX, Jean, 78, rue A. Warocqué, La Louvière, Ing. civ. const. 1964.

JADIN, François, rue de la Station, Heer-Agimont, Dr. dr. 1963.

JEHIN, Freddy, 27, rue des XXII, Liège, Dr. dr. 1964.

KERKHOFS, René, 11, avenue d'Huart, Bruxelles 15, Dr. méd. chir. acc. 1936.

LACROIX, Joseph, 2, quai de l'Ourthe, Liège, Dr. dr. 1959, Lic. sc. écon. fisc, 1963.

LAUSBERG, André, 111, rue des Sports, Stembert, Lic. sc. phys. 1962.

LECLIPTEUR, Jeannine, 51, rue de la Fontaine, Visé, Lic. sc. phys. 1961.

LEPRINCE, Francis, 43, rue de Harlez, Liège, Ing. civ. chim.

LEROY-MANGON, Alice, 59, rue de la Croisette, Trazegnies, Lic. phil. lettres 1945, Agr. E. M. D. S. 1945.

LHOTTE-DUBOIS, Anne-Marie, 16, quai de Marihaye, Seraing, Lic. sc. phys. 1964.

LIMAGE, Maurice, 61 B, rue du Paradis, Liège, Ing. civ. électron. 1964.

LOICQ, Jean, 55, rue J. Servais, Ans, Lic. phil. clas. 1956.

LOICQ-BERGER, Marie-Paul, 55, rue J. Servais, Ans, Lic. phil. clas. 1959.

MIGEOTTE, Roger, 104, Visé-voie, Liège, Lic. sc. phys. 1958.

MONSEE, Jean-Marie, 45, rue Chéry, Mons-lez-Liège, Dr. dr. 1964.

MOTTE, Guy, 469, rue Van Soust, Bruxelles 7, Ing. civ. méc. 1964.

MULLER, Berthe Mme, 15, rue Hemricourt, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1909.

PAILLET, Ernest, 27, place de Bronckart, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1919.

PALENGE, Willy, 14, boulevard Montéfiore, Liège, Lic. sc. phys. 1959.

PARLONGUE, Jacques, 7, chemin du Rond-Point, Montignies-le-Tilleul, Ing. civ. mines 1954.

PASQUASY, François, 12, thier Savary, Liège, Ing. civ. métal. 1964.

PEETERMANS, Armand, 53, rue de Namur, Liège, Lic. sc. phys. 1962.

PEETERS, Guy, 34, rue Pasteur Brisé, La Bouverie, Lic. sc. phys. 1955.

PEETERS, Jacques, 21, rue Newton, Bruxelles 5, Ing. civ. méc. 1964.

PEFFER, Jacques, 55, rue de la Gare, Remouchamps, Ing. civ. électron. 1964.

PENELLE, Jean-Claude, 76, rue Rotheux, Seraing, Ing. civ. électrotech. 1964.

PHILIPPOT, Pierre, 124, rue Saint-Laurent, Liège, Lic. sc. soc. 1964.

PIERARD, Jean, 20, rue du Luxembourg, Marche-en-Famenne, Dr. dr. 1950, Lic. not. 1953.

PINTE, Lucien, 64, rue du Tilleul, Oreye, Pharm. 1945.

REMOUCHAMPS, Marie-Laure, Mme, 17, rue de la Paix, Liége, Lic. sc. com.

REY, William, 43, avenue de Spa, Verviers, Lic. sc. phys. 1963.

RIGOT, Paul, 8, rue Regnier Poncelet, Liège, Dr. dr. 1964.

ROBAYE, Guy, 2, avenue du Luxembourg, Liège, Lic. sc. phys. 1958.

ROGISTER, Carl, rue Neuve, Huy, Ing. civ. méc. 1962

ROYEN, Ernest, 74, rue Belleflamme, Grivegnée, Lic. sc. com. 1961.

ROZET, Michel, 9, rue Frère Bieva, Namur, Cand. sc. adm. 1953.

SANDRONT, Robert, 38, rue des Champs Elysées, Bruxelles 5, Ing. civ. méc. 1934, Ing. civ. élect. 1934, Ing. radio-élect. 1936.

SCHYNS, Désiré, 1, rue des Fosses, Hornay-Sprimont, Ing. civ. méc. 1964.

SIMON, René, 67 a, avenue de Gerlache, Liège, Lic. sc. phys. 1954, Dr. sc. phys. 1957.
SPIVAC, Monique, 60/54, rue C. Magnette, Liège, Dr. dr. 1963.
STREEL, André, 23, rue J. Deprez, Val-Saint-Lambert, Lic. sc. phys. 1963.
THONON, René, 40, rue A. Defuisseaux, Grâce-Berleur, Dr. dr. 1950.
THONON, Mme, 40, rue A. Defuisseaux, Grâce-Berleur.
UHISSY-VERLAINE, Andrée, 13, rue de Fragnée, Liège, Lic. art. archéo. 1954.
VALKENERS, Georges, 24, quai Sainte-Barbe, Liège, Ing. civ. mines 1927.
VAN CRAEYNEST, Félix, 71, rue Borsu, Bois-Borsu, Dr. dr. 1964.
VANHEUSDEN, Joseph, Al Savatte, Othée, Ing. civ. électron. 1964.
VIDREQUIN, Claude, 14, rue du Ponçay, Bressoux, Ing. civ. méc. 1964.
WATRIN, Emile, 7, place du Châtelet, Malmédy, Lic. phil. germ. 1944, Agr. E. M. D. S. 1944.
WILMET, Valère, 43, rue de Visé, Bressoux, Dr. méd. chir. acc. 1956 .
WILMET-DE RUDDER, Renée, 43, rue de Visé, Bressoux Pharm. 1955.
WINANDY, Nicole, 70, rue Saint-Nicolas, Liège, Dr. dr 1964.
WUILLAUME, Raymond, 1, rue César de Paepe, Pâturages, Lic. sc. phys. 1963.
ZEEVAERT, Pierre, 117, rue des Déportés, Verviers, Lic. sc phys. 1961.

139 années d'expérience

18 milliards de francs de garanties

deux arguments qui comptent !

AG

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

Un homme avisé est client de la
BANQUE DE BRUXELLES

Ses difficultés, ses préoccupations, ses désirs sont les vôtres

Faites comme lui,
recourez à la Banque de Bruxelles

pour : — simplifier votre vie professionnelle
— suivre aisément vos affaires
— éviter des soucis et des risques inutiles
— placer votre argent à bon escient
— utiliser d'intéressantes possibilités de crédit.

BANQUE DE BRUXELLES

La banque la plus répandue en Belgique
avec 670 sièges, succursales et agences

SIEGE DE LIEGE :
5, rue Georges Clemenceau
Tél. 32.39.90

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES

Louis DUCHENE

STRÉE
HUY

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION 3000 & 25000 V.

- A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
- Agréation en classe 8.

ISOLATION THERMIQUE

MAISON VICTOR NIZET S. A.

Administrateurs : Gaston NIZET, Ing. A. I. Lg. - Joseph FONTAINE, Ing. A. I. G.
Jean NIZET, Ing. Commercial Univ. Lv.

ENTREPRISES DE TOUS TRAVAUX

Jemeppe-lez-Liège
et
Croix-lez-Lille

PROJECTION D'AMIANTE

STOCK — Matériaux en fibres minérales.
— Liège et plastiques expansés.

Roubaix 81-75.13.25

Liège 04-33.86.17
et 33.97.16

S
E
N

Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE
Tél. 43.33.56 - 43.24.57

Service Électro-Mécanique de nettoyage

- Entretien journalier locaux privés et industriels
- Lavage de vitres et toitures d'usines
- Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- Dépoussièrage
- Grand nettoyage
- Blanchiment et peinture
- Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

Forges de la Providence

Société Anonyme au capital de 2.448 millions
Siège social : MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)
Capacité de production d'acier : 1.900.000 tonnes.

Divisions et filiales sidérurgiques

Marchienne-au-Pont (Belgique)
Rehon (Meurthe-et-Moselle - France) — Hautmont (Nord-France)
Aciérie et Laminoirs de Beautor (Aisne-France)

Divisions et filiales Transformatrices

Division Tréfilerie des Forges de la Providence à Fontaine-l'Evêque (Belgique)
Produits de tréfileries

Société de Forgeage de Rive-de-Gier à Rive-de-Gier (Loire - France). Forgeage et emboutissage

Société Ardennaise de Forge à Charleville (Ardennes - France) et à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret - France)
Forgeage et estampage

Société Profilafroid à Bailleul-sur-Thérain (Aisne - France)
Profils pour construction

Société des Tubes de la Providence à Lexy (Meurthe-et-Moselle-France). Fresnoy-le-Grand (Aisne-France) et Saint-Quentin (Aisne-France)
Tubes minces et soudés.

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB ★★★★

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE
Téléphone : 52.52.39

N1/641

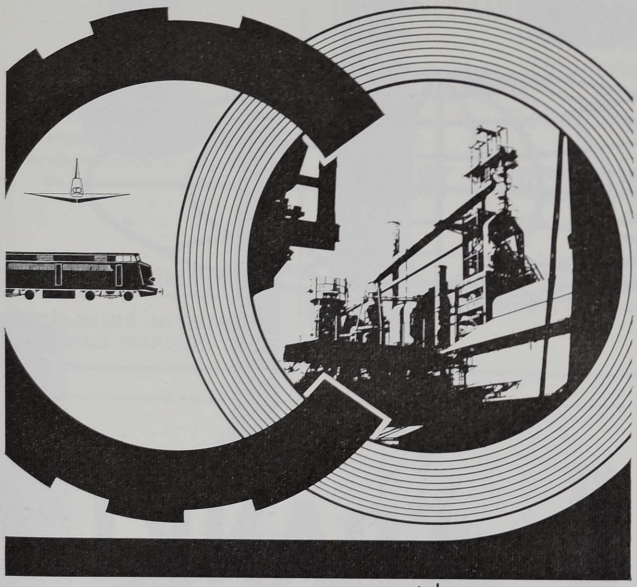

sidérurgie
construction
mécanique
construction
métallique

SERAING (Belgique)

COCKERILL - OUGREE

FRANKI
des millions de pieux
exécutés dans plus de 60 pays
S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

LIBRAIRIE
Fernand GOTHIER
MAISON FONDÉE EN 1828
11, Place du XX Août, 11
LIÈGE
Télé 23.27.76

Recherches bibliographiques
Correspondants à l'étranger
Fourniture rapide et soignée
de toute commande

Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS
A PRIX MARQUÉS

ENTREPRISES SANITAIRES
Plomberie
Zinguerie
Gaz
Couverture
Victor Fauconnier
LAURÉAT DU TRAVAIL
86, rue de la Station
CHÊNÉE
Téléphone : 65.08.18

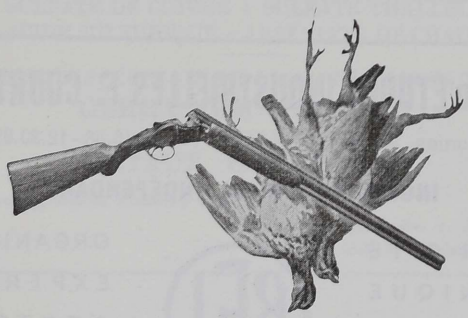

armes et munitions
artillerie
moteurs d'avions
camions, tracteurs
véhicules spéciaux
motocyles
matériel agricole
métiers à tricoter
fonderie
estampage

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre
HERSTAL-BELGIQUE

Sièpur Auditoogiseres

Notre type UNIV
à planchette-écritoire
escamotable

répond vraiment à toutes les exigences que pose l'ameublement rationnel d'un auditorium.

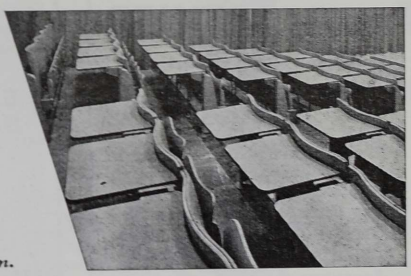

confort maximum - position parfaite pour l'écriture - surface d'écritoire considérablement agrandie - pénétration plus aisée dans la rangée.

S. A. Les Établissements

FIBROCIT

26, rue Masui - Bruxelles
Tél. 15.71.05 et 16.50.81.

BUREAU D'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S.A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85 (10 lignes)

INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT

ÉLECTRICITÉ
MÉCANIQUE
THERMIQUE
GÉNIE CIVIL

B.E.I.

ORGANISATION
EXPERTISES
CONTROLES
RÉCEPTIONS

ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification - Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers - Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation - Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses

VIEILLE-MONTAGNE

ANGLEUR (Liège)

ZINC **PLOMB**

sous toutes leurs formes

Cd - Ag - Hg - Bi - Tl - As

BLANCS DE ZINC ★ POUSSIÈRE DE ZINC
SULFATE DE CUIVRE ★ SULFATE THALLEUX
ACIDE SULFURIQUE ★ ARSÉNIATE DE CHAUX

PRODUITS SPÉCIAUX DE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE

GERMANIUM - SILICIUM

MÉTAUX HYPERPURS

Pour tous renseignements s'adresser à la

Direction générale : ANGLEUR

Tél. : Liège 65.38.00 - Telex : Liège n° 256

BANQUE DUBOIS

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

LIÈGE

Siège social : rue de l'Université, 41
Agence Léopold : rue Léopold, 23

★

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

IMPRIMERIE

George Michiels

Société Anonyme

LIÈGE, 6, rue de la Paix
TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues
Plus de 8.000 signes spéciaux
Machines à composer Monotype
Matériel moderne - Personnel d'élite

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle

Banque de Paris et des Pays-Bas

BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES
ANVERS 85, MEIR — GAND 7, KOUTER — LIÈGE 17, BD D'AVROY

SUCCURSALES : ALGER ◆ AMSTERDAM
CASABLANCA ◆ GENEVE ◆ MARSEILLE
ROTTERDAM

Filiales à Léopoldville ◆ Londres ◆ Luxembourg
New York

Correspondan s dans le monde entier

SIÈGE SOCIAL : PARIS - 3, RUE D'ANTIN
Filiale: BANQUE DE FINANCEMENT, S. A.
Bruxelles — Anvers — Gand — Bruges
Charleroi — Liège — Saint-Nicolas-Waas

LIVRES SCOLAIRES

ÉDITION IMPRESSION

Maison d'Editions

Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.

69, rue de Fer - NAMUR

Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

le grand magasin
d'une grande ville

Grand Bazar
LIEGE VERVIERS JEMEPPE SERAING

LIBRAIRIE
PAUL GOTHIER
FONDÉE EN 1828
3 et 5, rue Bonne-Fortune
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES
de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales
Villes Etrangères

une
Eau de classe
pour une
Clientèle d'élite

CHEVRON
l'Eau indiscutable

- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Airmagic »

ANSUL INTERNATIONAL S. A.
151, rue de Stalle - Bruxelles 18
Tél 02/43.01.60.

1747
date de fondation de la
BANQUE
NAGELMACKERS
FILS & Cie

La plus ancienne du pays
Une des plus anciennes
du monde

BRUXELLES LIÈGE
12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

LES ATELIERS DE
CONSTRUCTION
ET CHAUDRONNERIE DE **L'EST - s.a.**

ET

LES ATELIERS DE

LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.

ont groupé leurs services projets et commerciaux pour mieux vous SERVIR

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne-Est - Tél. : 36.40.14

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

FORET
et
LHOEST

Entreprises générales de Travaux publics et privés à BOVENISTIER

TÉLÉPHONES : (019) 540.20 et (019) 542.48

Réalisateurs du Gros Œuvre du
" HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL "

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

ACIOR

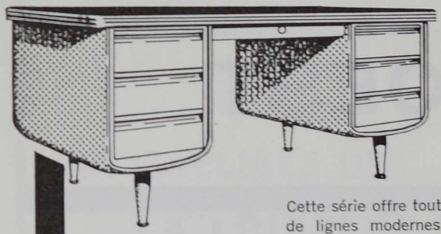

Universel

Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables de lignes modernes de bon goût, dans des coloris ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence grâce à une fabrication de masse automatisée au maximum.

S.A. DESOER
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

LIBRAIRIE

J. BELLENS

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

Dépositaire
des éditeurs
du monde entier

Capri

2 En Lulay des Febres
Tél. ***23.63.28***

LE RESTAURANT
DE L'ÉLITE
VOUS OFFRE
SES SPÉCIALITÉS
ITALIENNES ET FRANÇAISES

CUISINE DU PATRON

FERMÉ LE VENDREDI.

INTEGRA

depuis 1909

Contrôle scientifique et industriel

Pour l'USINE et le LABORATOIRE :
SIGNALISATION
ENREGISTREMENT
AUTOMATION

LIEGE
22, rue de la Vieille-Montagne

PARIS
3, rue du Cirque

ROTTERDAM
12, Goudsesingel

CHAUFFAGE
CENTRAL
TOUS SYSTÈMES
CONDITIONNEMENT
D'AIR

« CONFORT & CHALEUR »

S. P. R. L. - Directeur-Gérant : Ch. THIOU
Rue Wiertz, 37 - LIÈGE
Téléphone : 26.38.70 (3 lignes)

● Chauffage par rayonnement ● Pulsion d'air chaud ● Eau surchauffée ● Tuyauteries industrielles ● Équipement mazout

BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous la forme de crédits au commerce, à l'artisanat, à l'agriculture, à l'industrie, au particulier, contribuent à l'expansion économique et au bien-être de la Wallonie.

Toutes les opérations de Banque

14, Place du Roi Albert

Société
de Construction
et d'Électricité

S. P. R. L.
ELCOVAL
13, rue de Wonck

VALMEER - Tél. Tongres 51.327
LIÈGE - Tél. 04/32.04.35

LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE
ET DES
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
DANS LE DOMAINE
des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques

Quelques procédés offerts :
Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés
Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère
Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents
Acétylène, Ethylène au départ d'hydrocarbures divers

S.B.A.P.C.M. LIÈGE

4, boulevard Piercot à Liège

RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS

Tél. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège

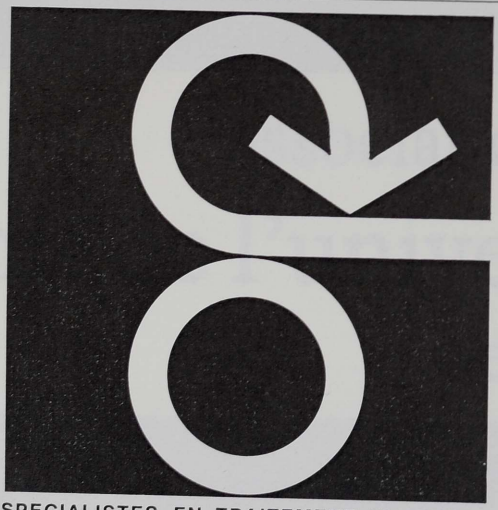

SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction : tôles fines laminées à chaud et à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc " hot dip " et électrolytique, aluminium mince nu et transformé,

des produits **Phenix Works**

FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.